

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2022

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les termes *TELUS*, *la société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Le présent document contient des déclarations prospectives portant sur des événements attendus ainsi que sur notre performance financière et notre performance opérationnelle. Les déclarations prospectives incluent toutes les déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Elles comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos plans et nos attentes concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et les réponses face à cette pandémie, nos attentes concernant les tendances dans l'industrie des télécommunications, y compris la demande pour les données mobiles et la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet, ainsi que nos plans de financement, y compris notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *prévoir*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Par leur nature, les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes intrinsèques et elles se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les déclarations prospectives. Une mise à jour des hypothèses sur lesquelles reposent nos perspectives pour l'exercice 2022 est présentée à la *rubrique 9, « Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, du présent rapport de gestion.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que la performance ou les événements réels diffèrent considérablement des déclarations prospectives formulées dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- La pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur nos clients, nos fournisseurs, les membres de notre équipe et nos collectivités, ainsi que les changements engendrés par la pandémie dans notre entreprise et nos activités, notamment les fluctuations de l'offre et de la demande à l'égard des produits et services que nous offrons et les réseaux de distribution au moyen desquels nous offrons ces produits et services.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, du présent rapport de gestion, notamment : la possibilité que le gouvernement permette le regroupement de concurrents dans notre industrie ou, à l'inverse, les interventions du gouvernement visant à accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs; les lois fédérales et provinciales en matière de protection des consommateurs; des nouvelles instructions au CRTC; le dépôt au Parlement d'un nouveau projet de loi fédéral sur la protection de la vie privée qui pourrait étendre les droits des consommateurs en matière de protection de la vie privée, imposer d'importantes sanctions administratives pécuniaires et créer un droit privé d'action, et prévoir la mise en œuvre d'un nouveau régime de réglementation régissant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur privé et conférant un important pouvoir de contrainte; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de communications au Canada; les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'imposer des balises visant à protéger la concurrence comme la règle du *statu quo* et le *Code sur la vente en gros*, dont l'objectif est de s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation concurrents; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination, l'utilisation et le transfert de licences de spectre, le coût et la disponibilité du spectre et l'échéancier d'attribution du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant les cadres de délivrance de licences de spectre et de la politique du spectre, les enchères de spectre et l'attribution du spectre; un projet de loi qui permettrait au gouvernement d'interdire l'utilisation, sur les réseaux de télécommunications, d'équipement fabriqué par des sociétés désignées expressément, y compris possiblement Huawei et ZTE; un projet de loi imposant de nouvelles exigences en matière de signalement des incidents liés à la cybersécurité; la demande du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie qui enjoint aux fournisseurs de services de télécommunications, y compris TELUS, d'améliorer la résilience du réseau; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur; et notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé. Les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, ainsi que les contrats que nous concluons [particulièrement les contrats conclus par TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International »)], exigent que nous nous conformions ou que nous facilitions la conformité de nos clients à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, à l'échelle tant locale qu'internationale. Se reporter à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière*, ci-dessous.

- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée qui se différencie de celle qu'offrent nos concurrents, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures de réseau en évolution; l'intense concurrence, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer les nouveaux services qu'ils offrent et, dans certains cas, des services moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services patrimoniaux; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense concurrence soutenue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, exerce des pressions sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA »), les frais d'acquisition et de rétention et les taux de désabonnement liés à tous les services actuels et futurs, comme le font les conditions du marché, les mesures prises par le gouvernement, les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de voix et les services de données, les forfaits liés aux services de voix et aux services de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi pour les services de données; les regroupements, les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les ajouts d'abonnés, les pertes d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; la capacité de TELUS International à livrer concurrence aux entreprises de services professionnels offrant des services de consultation, aux entreprises de technologies de l'information dotées de capacités numériques, et aux entreprises traditionnelles offrant des services fournis par des centres de contact et des services d'impartition des processus d'affaires qui accroissent leurs capacités afin d'offrir des services numériques générant des marges et une croissance plus élevées; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de programmes d'aide aux employés et à la famille, de solutions d'administration des avantages du personnel, de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux agents d'indemnisation, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions de TI et des services connexes, aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada, ainsi qu'à assurer la prestation de services de soins de santé virtuels, de services de santé préventifs et de services d'intervention en cas d'urgence personnelle; et en ce qui concerne TELUS Agriculture et Biens de consommation, notre capacité à livrer concurrence à des entreprises offrant des services ciblés en matière de logiciels et d'IdO.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services de voix fixes locaux et interurbains traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaine virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle des PMMA, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services; les solutions de technologie auto-installées.
- Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre capacité à rationaliser nos systèmes patrimoniaux; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications [les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP ») et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à déployer de façon adéquate la capacité du réseau à large bande]; notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement pour réseaux, les services TELUS TV^{MD} et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau fixe à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.

- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la technologie de réseau qui sont nécessaires pour assurer la conformité aux lois et règlements visant la sécurité des cybersystèmes, y compris les interdictions d'utiliser les produits et services de certains fournisseurs; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau, y compris pour composer avec les variations des niveaux d'utilisation découlant des restrictions imposées en réponse à la pandémie de COVID-19; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris l'annonce relative à la mise en place d'une seconde consultation visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, qui devraient avoir lieu en 2023 selon le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, et les enchères de spectre des ondes millimétriques, qui devraient débiter en 2024. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes patrimoniaux et notre capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à effectuer et à intégrer des acquisitions au sein de nos activités et de notre culture, à procéder à des dessaisissements ou à établir des partenariats de manière fructueuse et au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; ainsi que notre capacité de gérer efficacement la croissance de notre infrastructure et d'intégrer de nouveaux membres au sein de notre équipe.
- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès ou les tentatives d'accès non autorisés à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux ou à ceux de nos clients ou de nos fournisseurs, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficacité et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change, ainsi que l'exposition à divers risques liés à l'économie, au commerce international ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial. Se reporter également à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière*.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations techniques et les bris d'infrastructures; les perturbations, les retards et l'augmentation des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les phénomènes météorologiques extrêmes; les épidémies; les pandémies (y compris la pandémie de COVID-19 actuelle); l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière. Les facteurs susceptibles de se répercuter sur la performance financière de TELUS International sont décrits dans les documents publics déposés par cette dernière sur les sites SEDAR et EDGAR, et comprennent notamment ce qui suit : la vive concurrence de la part de sociétés qui offrent des services semblables à ses services; la capacité de TELUS International à attirer et à retenir des membres de l'équipe qualifiés pour soutenir ses activités; la capacité de TELUS International à croître et à maintenir la rentabilité, si la technologie ou les attentes de ses clients évoluent plus rapidement que sa gamme de services et le rythme auquel elle met au point ses outils et ses processus internes; le maintien par TELUS International de sa culture au fur et à mesure qu'elle prend de l'expansion; l'incidence de la conjoncture économique et géopolitique sur les entreprises de ses clients et la demande pour ses services; le fait qu'une partie importante des produits d'exploitation de TELUS International est générée par un nombre restreint de clients importants; la consolidation continue

dans plusieurs des marchés verticaux dans lesquels TELUS International offre des services pourrait entraîner la perte d'un client; l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur les activités et les résultats financiers de TELUS International; l'incidence défavorable sur TELUS International, advenant le cas où certains contractuels seraient considérés comme des employés, et les coûts liés à la défense, au règlement ou à la résolution de toute poursuite future (y compris les demandes d'arbitrage) liée au classement des contractuels indépendants; la capacité de TELUS International à trouver et à saisir des occasions d'acquisition, à intégrer les entreprises acquises et à réaliser les avantages de telles acquisitions et à gérer les risques connexes; des cyberattaques ou la communication non autorisée d'informations qui donnerait accès à des informations et données sensibles ou confidentielles des clients de TELUS International ou de leurs clients finaux, ce qui pourrait ternir sa réputation et miner la confiance des clients; les activités de TELUS International pourraient ne pas croître comme TELUS International l'anticipe actuellement à la suite de réactions négatives du public concernant l'impartition de ses services à l'étranger, de la législation proposée ou pour une autre raison; des facteurs indépendants de la volonté de TELUS International pourraient nuire à sa capacité à répondre aux attentes des clients quant à ses services de modération de contenu, et les membres de son équipe responsable de la modération de contenu pourraient être aux prises avec des troubles émotionnels ou cognitifs dans le cadre de leur travail; le court historique d'exploitation de TELUS International en tant que société distincte cotée en bourse. La principale monnaie fonctionnelle et de présentation de TELUS International est le dollar américain, et l'apport à nos résultats consolidés découlant des résultats positifs tirés de notre secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN ») pourrait être neutralisé par l'appréciation du dollar canadien (notre monnaie de présentation) par rapport au dollar américain, à l'euro, au peso philippin et aux autres monnaies dans lesquelles TELUS International exerce ses activités. Le cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (les « actions à droit de vote subalterne de TELUS International ») pourrait être volatil et susceptible de fluctuer en raison d'un certain nombre de facteurs indépendants de sa volonté, y compris des variations réelles ou anticipées de la rentabilité; des faits nouveaux généraux d'ordre économique, social ou politique; des variations des conditions au sein de l'industrie; des modifications de la réglementation en matière de gouvernance; l'inflation; un faible volume de négociation; la situation générale sur les marchés des valeurs mobilières; et d'autres événements significatifs. TELUS International pourrait choisir de publier ses cibles ou de fournir d'autres projections relatives à ses activités et elle pourrait être incapable d'atteindre ces cibles, ce qui pourrait entraîner une réduction du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International. Une réduction du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International découlant de ces facteurs ou d'autres facteurs pourrait entraîner une diminution de la juste valeur des actions à droit de vote multiple de TELUS International détenues par TELUS.

- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle (y compris la rétention des membres de l'équipe par suite des importantes acquisitions effectuées récemment dans des domaines d'activité émergents pour nous) et le niveau d'engagement de nos employés ainsi que l'incidence sur le niveau d'engagement, sur d'autres aspects de nos activités ou sur toutes les conventions collectives non résolues, notamment l'issue prochaine des négociations collectives avec le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (« STT »), Section locale 1944 des Métallos portant sur une convention qui a expiré à la fin de 2021, notre capacité à maintenir notre culture unique tout en accroissant l'envergure de nos activités, le risque que certains de nos contractuels indépendants soient considérés comme des employés, une réaction imprévue à notre politique en matière de vaccination contre la COVID-19 ou la réouverture de nos bureaux administratifs, de même que la santé de notre équipe.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, de réduire le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA afin qu'il se situe dans la fourchette visée, compte tenu des besoins en liquidités liés aux enchères de spectre, et/ou notre capacité à maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2025 ainsi que tout autre programme de croissance du dividende. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, les fluctuations de l'économie canadienne ou de l'économie mondiale, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours de nos actions ordinaires sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou que notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux ou la mise en application rétroactive de nouvelles lois; le fait qu'il

n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.

- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à exercer des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les risques liés au climat (comme les phénomènes météorologiques extrêmes ou d'autres catastrophes naturelles), les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses; ainsi que les enjeux liés à des épidémies ou à des pandémies, y compris la pandémie de COVID-19 et notre réponse à cette pandémie, qui pourraient accroître ou accentuer ces facteurs.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers et la pandémie de COVID-19 actuelle, ainsi que la réponse des secteurs public et privé à cette pandémie; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement des régimes de retraite et les facteurs ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite, la capitalisation et les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités; les notations du crédit des dettes souveraines et leur incidence sur le coût d'emprunt; l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale dans la dynamique des relations commerciales entre les grandes économies mondiales.
- La consommation d'énergie, y compris notre capacité à trouver, à acquérir et à mettre en œuvre des solutions pour réduire la consommation d'énergie et adopter des sources d'énergie plus propres; notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels; notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») qui en découlent dans le cadre de nos activités (notamment sous l'effet des programmes et initiatives axés sur nos bâtiments et réseaux); ainsi que d'autres risques liés à la réalisation de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de GES d'ici 2030.

Ces risques sont décrits plus en détail à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, et à la *rubrique 10, « Risques et gestion des risques »*, de notre rapport de gestion annuel 2021. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives et ne visent pas à constituer une liste exhaustive des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société.

Un grand nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou ne font pas partie de nos attentes ou de nos connaissances actuelles. D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les déclarations prospectives formulées dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives formulées dans le présent document décrivent nos attentes; elles se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et elles pourraient être modifiées après cette date. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives.

Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion sont assujetties à la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le 4 novembre 2022

Table des matières

Rubrique	Description
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2022	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière et limitation de l'étendue de la conception
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS 5.5 Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation 7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement 7.4 Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques et jugements 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires	9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications
10. Risques et gestion des risques	
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées 11.2 Indicateurs opérationnels

© TELUS Corporation, 2022. Tous droits réservés. Les mentions MC, MD ou ® désignent les marques de commerce appartenant à TELUS Corporation ou à ses filiales qui sont utilisées sous licence. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

1. Introduction

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris, notamment, celles concernant l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et notre situation financière, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de notre situation financière et de notre performance financière consolidées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, qui doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2022, à savoir les états du résultat net et du résultat global, les états de la situation financière, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») ainsi que les PCGR du Canada. L'utilisation du terme normes IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées pour évaluer notre performance, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables, conformément au Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants en devises sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris notre notice annuelle et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada, sont disponibles sur le site SEDAR (sedar.com). L'information que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, ou que nous lui fournissons, y compris notre formulaire 40-F, est disponible sur le site EDGAR (sec.gov). Des renseignements supplémentaires concernant notre filiale TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International »), y compris une analyse de ses activités et de ses résultats, sont présentés dans les documents publics de TELUS International disponibles sur les sites SEDAR et EDGAR.

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que des décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par notre comité d'audit, et notre conseil d'administration (le « conseil ») a autorisé leur publication le 4 novembre 2022.

Sauf indication contraire, les résultats du troisième trimestre de 2022 (période de trois mois close le 30 septembre 2022) et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 présentés dans le présent rapport de gestion sont comparés aux résultats du troisième trimestre de 2021 (période de trois mois close le 30 septembre 2021) et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Pour mieux apprécier notre réussite et les défis auxquels nous faisons face, il est essentiel de considérer l'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris les facteurs économiques d'ordre plus général qui touchent nos clients et notre société, ainsi que la nature concurrentielle de nos activités.

COVID-19

La pandémie de COVID-19, qui a débuté au premier trimestre de 2020, a continué d'avoir des répercussions à l'échelle mondiale en 2022. Depuis le début de la pandémie, nous nous sommes constamment donné comme priorité de garder les Canadiens connectés et d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des membres de notre équipe, de nos clients et de nos collectivités.

Nous nous attendons à ce que la pandémie continue de se répercuter sur nos activités, et ce, au moins jusqu'à la fin du premier trimestre de 2023, et peut-être même plus longtemps. Le tout dépendra de facteurs à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, comme les taux de vaccination, y compris les doses de rappel, ainsi que la prolifération potentielle de variants préoccupants de la COVID-19.

Nous nous sommes engagés à prioriser la santé et la sécurité des membres de notre équipe et de nos clients et la nette majorité des membres de notre équipe ont continué de travailler à distance durant la pandémie.

En ce qui a trait aux activités de TELUS International, nous nous attendons actuellement à ce que la majorité des membres de l'équipe retrouvent, au fil du temps, un environnement de travail traditionnel dans les bureaux et les sites de prestation de services pour autant que les autorités gouvernementales et sanitaires locales estiment que cela puisse se faire de façon sécuritaire. L'ampleur et le rythme de ce retour en personne devraient toutefois varier considérablement dans chaque secteur géographique, de même que dans chaque bureau et site de prestation de services selon les pratiques qui y seront adoptées.

Estimations concernant l'économie

Nos estimations concernant notre environnement, y compris la croissance de l'économie, les taux de chômage et le nombre de mises en chantier d'habitations, constituent une part importante des hypothèses sur lesquelles nous nous basons pour établir nos objectifs. La mesure dans laquelle ces estimations nous toucheront et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

	Croissance de l'économie (points de pourcentage)		Chômage (points de pourcentage)		Mises en chantier d'habitations (en milliers d'unités)	
	Taux de croissance estimé du produit intérieur brut (PIB)	Notre estimation du taux de croissance du PIB ¹			Nombre annuel désaisonnalisé des mises en chantier d'habitations ²	Notre estimation du nombre annuel de mises en chantier d'habitations sur une base non ajustée ¹
			Taux de chômage	Notre estimation du taux de chômage annuel ¹		
			Pour le mois de		Pour le mois de	
	2022	2022	Septembre 2022 ³	Septembre 2021 ³	Septembre 2022	Septembre 2021
Canada	3,3 ⁴	3,2	5,2	6,9	300	251
C.-B.	3,2 ⁵	2,9	4,3	5,9	54	36
Alberta	4,9 ⁵	4,7	5,5	8,1	41	26
Ontario	3,5 ⁵	3,1	5,8	7,3	136	101
Québec	2,7 ⁵	3,4	4,4	5,7	50	63

- 1 Les hypothèses sont présentées au 31 octobre 2022 et sont basées sur une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources.
- 2 Source : Statistique Canada. Tableau 34-10-0158-01; Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, toutes les régions, pour le Canada et les provinces, désaisonnalisé au taux annuel, mensuel (x 1 000).
- 3 Source : Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada en septembre 2022 et en septembre 2021, respectivement.
- 4 Source : Rapport sur la politique monétaire d'octobre 2022 publié par la Banque du Canada.
- 5 Source : ministère des Finances de la Colombie-Britannique, First Quarterly Report, septembre 2022; Conseil du Trésor et ministère des Finances de l'Alberta, 2022-23 First Quarter Fiscal Update and Economic Statement, août 2022; ministère des Finances de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2022-2023, août 2022; ministère des Finances du Québec, Budget 2022-2023, mars 2022, respectivement.

Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Au sein du secteur TTech, nous misons sur nos technologies de pointe et notre compassion pour provoquer des changements sociaux et engendrer des retombées remarquables sur le plan humain. Nous nous attachons depuis longtemps à accorder la priorité aux clients dans toute notre gamme de solutions, lesquelles couvrent les services mobiles, les services de données et de voix, les services IP et les services de télévision, de divertissement, de vidéo, et de sécurité offerts sur l'ensemble de nos réseaux primés, et grâce à notre engagement, nous sommes devenus un chef de file incontestable en matière d'excellence du service à la clientèle et de fidélisation des clients. Les distinctions que nous ont décernées des sociétés indépendantes reconnues pour leur expertise en matière de réseau au fil des années attestent la vitesse, la fiabilité et la capacité d'expansion de nos réseaux de premier ordre et renforcent notre détermination à offrir aux Canadiens un accès à des technologies supérieures qui nous relient aux gens, aux ressources et à l'information qui comptent le plus. Le secteur des soins de santé poursuit la numérisation des fonctions quotidiennes dans cet écosystème. Au Canada et ailleurs, nous aidons les gens à vivre plus sainement en mettant à contribution des technologies qui permettent d'accéder à des renseignements sur la santé et produisent de meilleurs résultats en matière de santé grâce à des solutions comme les soins de santé offerts par l'entremise des employeurs. En outre, nous créons des solutions technologiques novatrices qui contribuent à approvisionner le monde en nourriture, fournissant des données utiles aux clients qui exercent leurs activités dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des biens de consommation. Cette collaboration efficace et efficace nous permet d'assurer la qualité et la salubrité des aliments et des biens de consommation.

Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »)

La technologie transforme la manière dont les entreprises interagissent avec leurs clients et cette transformation gagne en vitesse et en ampleur; de ce fait, à l'échelle des industries, l'expérience client est devenue un facteur de différenciation concurrentielle extrêmement important. Les clients du secteur ECPN, de même que leurs propres

clients, disposent de plus d'informations et de choix que jamais auparavant, et leurs attentes en ce qui a trait à une expérience de marque et à la rapidité avec laquelle les entreprises doivent traiter les interactions avec la clientèle et répondre aux demandes de celle-ci évoluent rapidement. En raison de la prolifération d'appareils mobiles, de plateformes de médias sociaux et d'autres moyens d'interaction numérique, les clients ont accès à l'information 24 h sur 24, 7 jours sur 7, et peuvent communiquer avec les entreprises par l'entremise de multiples canaux numériques. La pandémie de COVID-19 a d'autant plus intensifié le recours aux canaux numériques en tant que premiers, et parfois seuls, points d'interaction avec les clients. Ces derniers accordent de la valeur à une expérience client cohérente et personnalisée sur l'ensemble des canaux où ils interagissent avec les entreprises qui les servent. Celles-ci subissent des pressions et doivent communiquer avec leurs clients à l'aide de canaux numériques et humains, et cherchent à le faire en alliant la technologie à une expérience humaine authentique capable de laisser transparaître un engagement sincère à l'égard de la satisfaction des clients.

1.3 Faits saillants – données consolidées

LifeWorks Inc.

Le 1^{er} septembre 2022, nous avons annoncé la clôture de l'acquisition de LifeWorks Inc. (« LifeWorks ») pour un montant de 2,2 milliards de dollars. Chef de file mondial des solutions numériques et en personne qui favorisent le mieux-être global – mental, physique, financier et social – des gens, LifeWorks vient consolider la position de TELUS Santé en tant que l'un des plus importants fournisseurs de services et de solutions de santé et de mieux-être axés sur le numérique qui donnent aux gens les moyens de vivre le plus sainement possible. L'acquisition de LifeWorks a immédiatement ouvert la possibilité d'offrir et d'élargir les services de soins de santé à l'échelle internationale en tirant parti des relations de longue date établies avec des sociétés de partout dans le monde, les domaines essentiellement prioritaires étant les programmes de santé et de mieux-être des employés, les solutions en matière de santé mentale et physique, la gestion des régimes de retraite et des avantages du personnel et les solutions de retraite.

Cette transaction nous permettra de créer une offre intéressante à l'intention des employeurs, de sorte que ceux-ci puissent offrir à leurs employés la meilleure expérience en matière de mieux-être afin de renforcer l'acquisition et la rétention de talents, tout en améliorant la performance de leur entreprise. Nous serons également en mesure de proposer des solutions de bout en bout complémentaires, lesquelles seront soutenues par notre infrastructure robuste de réseaux de premier ordre et par la meilleure expérience client qui soit. L'intégration de LifeWorks à TELUS Santé permettra à notre organisation de profiter de cet élargissement pour être aussi un chef de file mondial de solutions numériques en matière de santé et de mieux-être, fournissant aux employés un accès à des services préventifs de soins de santé et de mieux-être mental de grande qualité grâce à l'unification des solutions axées sur le numérique dans tout le continuum de soins, tandis que nous sommes bien positionnés pour améliorer la vie et les résultats en matière de santé des gens partout dans le monde. Par ailleurs, cette acquisition favorise une innovation continue ainsi qu'une croissance soutenue de notre part de marché grâce au soutien financier solide dont nous disposons, en plus de générer d'importantes synergies de ventes croisées entre nos organisations respectives, y compris TELUS International.

Émission de titres de créance à long terme

Le 8 septembre 2022, nous avons annoncé une émission de billets en trois tranches, soit : des billets liés à la durabilité de premier rang non garantis à 5,25 % de série CAG d'un montant de 1,1 milliard de dollars, qui arriveront à échéance le 15 novembre 2032; des billets de premier rang non garantis à 5,65 % de série CAH d'un montant de 550 millions de dollars, qui arriveront à échéance le 13 septembre 2052; et des billets de premier rang non garantis à 5,00 % de série CAI d'un montant de 350 millions de dollars, qui arriveront à échéance le 13 septembre 2029. Le produit net de l'émission en trois tranches servira à rembourser l'encours de la dette, y compris le papier commercial, à réduire les montants en trésorerie en cours en vertu d'une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, ainsi qu'aux autres fins générales de la société.

Les billets de série CAG ont été émis en vertu de notre cadre de référence des billets liés à la durabilité annoncé le 14 juin 2021, ce qui lie les coûts de financement à notre performance sur le plan environnemental. Il s'agit de notre troisième émission de billets en vertu du cadre de référence. Notre deuxième émission de billets liés à la durabilité au Canada, et troisième à l'échelle mondiale, consolide notre statut de plus important émetteur de billets liés à la durabilité au Canada et raffermi du même coup notre position en tant que chef de file en matière de sociocapitalisme.

WillowTree

Le 27 octobre 2022, nous avons annoncé une entente définitive visant l'acquisition de WillowTree, un fournisseur de produits numériques à service complet axé sur l'expérience des utilisateurs finaux, notamment au moyen d'applications mobiles natives et d'interfaces Web unifiées. WillowTree sera acquise par l'entremise de notre filiale TELUS International (Cda) Inc. et sera consolidée dans notre secteur Expérience client propulsée par le

numérique. En vertu de l'entente, WillowTree sera acquise pour une valeur d'entreprise totale convenue de 1,2 milliard de dollars US (environ 1,7 milliard de dollars selon les taux de change à la date de l'état de la situation financière), y compris la dette reprise de 210 millions de dollars US. Au 4 novembre 2022, notre estimation de la contrepartie d'achat totale était de l'ordre de 1,0 milliard de dollars US à 1,1 milliard de dollars US (environ 1,4 milliard de dollars à 1,5 milliard de dollars selon les taux de change à la date de l'état de la situation financière) et la dette reprise se chiffrait à environ 210 millions de dollars US. La contrepartie d'achat se compose de trésorerie, de 125 millions de dollars US d'actions à droit de vote subalterne de TELUS International et d'environ 200 millions de dollars US de provisions liées aux options de vente position vendeur. L'acquisition devrait se conclure en janvier 2023 et est assujettie au respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations réglementaires.

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
États consolidés du résultat net						
Produits d'exploitation et autres produits	4 671	4 251	9,9 %	13 354	12 386	7,8 %
Bénéfice d'exploitation	796	692	15,0 %	2 285	2 022	13,0 %
Bénéfice avant impôt	762	498	53,0 %	1 975	1 418	39,3 %
Bénéfice net	551	358	53,9 %	1 453	1 035	40,4 %
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	514	345	49,0 %	1 367	1 011	35,2 %
Bénéfice net ajusté ¹	471	392	20,2 %	1 307	1 099	18,9 %
Bénéfice par action de base (BPA) (en dollars)						
BPA de base	0,37	0,25	48,0 %	0,99	0,76	30,3 %
BPA de base ajusté ¹	0,34	0,29	17,2 %	0,95	0,83	14,5 %
BPA dilué	0,37	0,25	48,0 %	0,99	0,75	32,0 %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,3386	0,3162	7,1 %	1,0046	0,9436	6,5 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	1 398	1 361	2,7 %	1 385	1 338	3,5 %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 300	1 309	(0,7) %	3 685	3 492	5,5 %
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 917)	(1 464)	30,9 %	(4 554)	(3 477)	31,0 %
Acquisitions	(1 022)	(311)	n.s.	(1 502)	(461)	n.s.
Dépenses d'investissement ²	(925)	(991)	(6,7) %	(2 812)	(2 589)	8,6 %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	1 675	(164)	n.s.	1 586	1 001	58,4 %
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés aux services de télécommunications ³ (en milliers)				17 670	16 615	6,3 %
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ¹ (BAIIA)	1 646	1 496	10,1 %	4 808	4 408	9,1 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	35,2	35,2	— pt	36,0	35,6	0,4 pt
Coûts de restructuration et autres coûts	78	63	23,8 %	146	142	2,8 %
BAIIA ajusté ¹	1 724	1 559	10,7 %	4 954	4 552	8,9 %
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	36,9	36,6	0,3 pt	37,1	36,7	0,4 pt
Flux de trésorerie disponibles ¹	331	203	63,1 %	951	734	29,6 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)				3,44	3,19	0,25

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

- Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».
- Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.
- Le total du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, d'abonnés des appareils connectés, d'abonnés à Internet, d'abonnés aux services de voix résidentiels, d'abonnés aux services de télévision et d'abonnés aux services de sécurité qui sont actifs à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide d'informations tirées du système de facturation et d'autres systèmes sources. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, par suite d'un examen approfondi de notre définition d'« abonné », nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des appareils connectés de manière à retrancher 34 000 abonnés dans un système patrimonial de présentation de l'information. Au cours du deuxième trimestre de 2022, nous avons ajusté le nombre cumulé de connexions d'abonnés à nos services de sécurité de manière à ajouter environ 75 000 abonnés aux services de sécurité par suite de l'acquisition d'une entreprise.

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation et autres produits consolidés** ont augmenté de 420 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 968 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

Les produits tirés des services se sont accrus de 379 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 940 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. Les produits tirés des services du secteur TTEch ont augmenté de 299 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 629 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison de l'augmentation des produits tirés des services de réseau mobile; de la croissance des produits tirés des services de santé; de la hausse des produits tirés des services de données; et de la croissance des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation. La hausse des produits du secteur ECPN est attribuable à la croissance provenant à la fois de l'accroissement des services offerts aux clients existants et des nouveaux clients.

Les produits tirés de l'équipement ont augmenté de 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 en raison de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, partiellement contrebalancée par la baisse des volumes contractuels d'appareils mobiles. Les produits tirés de l'équipement ont diminué de 48 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, résultat qui s'explique principalement par la baisse des volumes contractuels d'appareils mobiles et la plus grande proportion d'ajouts de clients dans le cadre du programme Apportez votre propre appareil, facteurs partiellement contrebalancés par la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

Les autres produits ont augmenté de 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 76 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement d'une reprise de provisions pour une contrepartie éventuelle liée à des acquisitions d'entreprises, d'un profit à l'acquisition du contrôle de LifeWorks, d'une diminution des provisions au titre d'options de vente position vendeur liées à des acquisitions d'entreprises, et de l'augmentation des profits liés aux placements.

Pour de plus amples renseignements sur les produits d'exploitation et autres produits, se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », et à la rubrique 5.5, « Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International ».*

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 104 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 263 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. Ces augmentations sont attribuables à la croissance des produits tirés des services de réseau mobile; à l'apport plus élevé provenant du secteur ECPN; à la croissance des produits tirés des services Internet et des services de données; et à l'apport provenant de l'acquisition de LifeWorks le 1^{er} septembre 2022. Ces résultats ont été neutralisés en partie par la hausse des charges au titre des avantages du personnel; par la hausse des coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre; par l'augmentation des coûts liés à l'accroissement de nos capacités numériques; par le retour des créances douteuses aux niveaux enregistrés avant la pandémie en raison des pressions macroéconomiques par rapport à la période précédente où elles avaient touché un creux historique; par l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe; et par la baisse des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de données fixes patrimoniaux. (Se reporter à la *rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés »,* pour de plus amples renseignements.)

Le BAIIA, qui comprend les coûts de restructuration et autres coûts, de même que les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, a augmenté de 150 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 400 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

Le BAIIA ajusté, qui exclut les coûts de restructuration et autres coûts, de même que les autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, a augmenté de 165 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 402 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022; ce résultat reflète les facteurs ayant influé sur le bénéfice d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus. (Se reporter à la *rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés »,* pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** a augmenté de 264 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 557 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022 en raison de la baisse des coûts de financement et de la hausse du bénéfice d'exploitation. La diminution des coûts de financement résulte principalement de la variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels et des intérêts sur la dette à long terme qui ont été capitalisés au titre des licences de spectre visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz. (Se reporter à « *Coûts de financement* », à la *rubrique 5.3.*)

- La charge d'**impôt sur le résultat** a augmenté de 71 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 139 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. Le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 28,1 % à 27,7 % au troisième trimestre de 2022, en raison essentiellement de l'incidence de la baisse des montants non déductibles et de la hausse du bénéfice non imposable en 2022. Le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 27,0 % à 26,4 % au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement des variations des montants non déductibles liés au premier appel public à l'épargne de TELUS International au premier trimestre de 2021 et de l'augmentation du bénéfice non imposable au cours des neuf premiers mois de 2022.
- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** a augmenté de 169 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 356 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, résultat qui découle de l'incidence après impôt de la baisse des coûts de financement et de la hausse du bénéfice d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières et de la variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 79 millions de dollars, ou 20,2 %, au troisième trimestre de 2022 et de 208 millions de dollars, ou 18,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2022.

- Le **BPA de base** a augmenté de 0,12 \$, ou 48,0 %, au troisième trimestre de 2022 et de 0,23 \$, ou 30,3 %, au cours des neuf premiers mois de 2022 en raison de l'incidence après impôt de la baisse des coûts de financement et de l'augmentation du bénéfice d'exploitation, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation.

Le BPA de base ajusté exclut l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières et de la variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels. Le BPA de base ajusté a augmenté de 0,05 \$, ou 17,2 %, au troisième trimestre de 2022 et de 0,12 \$, ou 14,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2022.

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** se sont établis à 0,3386 \$ au troisième trimestre de 2022, ce qui représente une hausse de 7,1 % par rapport à l'exercice précédent. Le 3 novembre 2022, le conseil a déclaré un dividende pour le quatrième trimestre de 0,3511 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation, payable le 3 janvier 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2022. Le dividende déclaré pour le quatrième trimestre reflète une augmentation de 0,0237 \$ par action, ou 7,2 %, par rapport au dividende par action de 0,3274 \$ déclaré à l'exercice précédent, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance du dividende décrit à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*.
- Au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2022, le total du nombre de **connexions d'abonnés aux services de télécommunications** a augmenté de 1 055 000, ou 6,3 %. Cette augmentation reflète une hausse de 4,4 % du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, une hausse de 15,1 % du nombre d'abonnés des appareils connectés, une hausse de 6,3 % du nombre d'abonnés aux services Internet, une hausse de 4,9 % du nombre d'abonnés aux services de télévision et une hausse de 22,9 % du nombre d'abonnés aux services de sécurité, partiellement contrebalancées par une baisse de 2,9 % du nombre d'abonnés aux services de voix résidentiels. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS »*, pour de plus amples renseignements.)

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Les **flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation** ont diminué de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Pour les neuf premiers mois de 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 193 millions de dollars, en raison essentiellement de la croissance du BAIIA et de la diminution des paiements d'impôt sur le résultat, facteurs contrebalancés en partie par les autres variations du fonds de roulement. (Se reporter à la *rubrique 7.2, « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation »*.)
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement** ont augmenté de 453 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 1 077 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison surtout de la hausse des paiements en trésorerie relativement aux acquisitions d'entreprises et de la hausse des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre. Les acquisitions ont augmenté de 711 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 1 041 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de l'acquisition de LifeWorks. Les dépenses d'investissement ont diminué de 66 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, ce qui s'explique pour

l'essentiel par un ralentissement prévu des investissements dans les réseaux à fibre optique étant donné que nous nous rapprochons de notre objectif de déploiement actuel. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 223 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement de l'accélération des investissements dans notre réseau 5G; des achats de matériel visant à soutenir les services de prochaine génération et à favoriser la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité; de l'augmentation des dépenses d'investissement afin d'élargir nos offres et nos capacités liées aux produits de santé et de faciliter l'intégration des activités (y compris notre acquisition de LifeWorks); et de l'accroissement de nos capacités en matière de développement de produit et de numérisation afin de poursuivre l'accroissement pluriannuel de la capacité et de la fiabilité des systèmes. (Se reporter à la rubrique 7.3, « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ».)

- Les **flux de trésorerie provenant des activités de financement** ont augmenté de 1 839 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 585 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison surtout des émissions plus importantes de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements par anticipation et à l'échéance. (Se reporter à la rubrique 7.4, « Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement ».)
- Le ratio de la **dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 30 septembre 2022 était de 3,44 fois, soit une hausse par rapport à 3,19 fois au 30 septembre 2021, puisque l'incidence de l'augmentation de la dette nette a excédé l'incidence de l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, compte non tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19 qui ont entraîné une baisse du BAIIA. Au 30 septembre 2022, l'acquisition de licences de spectre a donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,46. Les acquisitions d'entreprises au cours des 12 derniers mois ont quant à elles donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,21, tandis que les cessions d'entreprises durant la même période ont donné lieu à une diminution du ratio d'environ 0,25. (Se reporter à la rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement », et à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Les **flux de trésorerie disponibles** ont augmenté de 128 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, ce qui est principalement attribuable à la hausse du BAIIA et à la baisse des dépenses d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 217 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, résultat qui tient pour l'essentiel à la hausse du BAIIA et à la baisse des paiements d'impôt sur le résultat. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des dépenses d'investissement, laquelle avait été annoncée le 25 mars 2021 en vue de la poursuite du déploiement des réseaux à fibres optiques et de l'accroissement de la couverture de notre réseau 5G, dont le financement provient notamment du produit de notre émission de capitaux propres du premier trimestre de 2021. Les normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, telles que IFRS 15 et IFRS 16, n'ont pas d'incidence sur notre définition des flux de trésorerie disponibles, pour laquelle il n'existe aucune définition analogue dans l'industrie.

2. Activités principales et stratégie

Nos activités principales et nos impératifs stratégiques sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2021.

3. Priorités de la société pour 2022

Les priorités de la société pour l'exercice servent à faire progresser nos impératifs stratégiques à long terme et nous permettent de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Une analyse des activités et des initiatives liées aux priorités de la société pour 2022 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Accorder une importance accrue à nos clients, à nos collectivités et à notre vocation sociale en respectant notre promesse de marque : Créons un futur meilleur^{MC}

- En septembre 2022, dans le cadre de son engagement en matière de réconciliation avec les peuples autochtones, TELUS a dévoilé la Couverture des témoins numérique conjointement avec le Musée canadien pour les droits de la personne et le maître sculpteur autochtone Carey Newman. Bénéficiant d'un engagement de 1 million de dollars de la part de TELUS et de la Fondation TELUS pour un futur meilleur^{MD}, cette œuvre d'art dynamique témoigne de vérités et de souvenirs vécus par des survivants des pensionnats autochtones.

- Tout au long du troisième trimestre de 2022, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Branché pour l'avenir afin de soutenir les personnes marginalisées. Au cours des neuf premiers mois de 2022, animés par notre engagement à combler le fossé numérique, nous avons influencé positivement la vie de 60 000 Canadiens. Depuis le lancement de nos programmes, nous sommes venus en aide à 320 000 personnes.
 - Notre programme Internet pour l'avenir^{MD} a accueilli 13 000 nouveaux foyers au cours des neuf premiers mois de 2022. Ce sont donc plus de 44 000 foyers et plus de 142 000 membres de familles et personnes âgées à faible revenu, personnes dans le besoin vivant avec un handicap et jeunes adultes quittant leur famille d'accueil qui ont pu avoir accès à un service Internet subventionné depuis le lancement du programme en 2016.
 - Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir^{MD}, nous offrons des téléphones intelligents et des forfaits pour téléphones mobiles gratuits ou subventionnés aux jeunes adultes qui quittent leur famille d'accueil, ainsi qu'aux personnes âgées à faible revenu admissibles au pays qui reçoivent le Supplément de revenu garanti. Au cours des trois premiers trimestres de 2022, nous avons offert le programme à 9 000 jeunes adultes, personnes âgées et autres Canadiens marginalisés. Depuis que nous l'avons lancé en 2017, plus de 37 500 personnes ont bénéficié de notre programme Mobilité pour l'avenir.
 - Nos cliniques mobiles Santé pour l'avenir^{MD}, qui desservent actuellement 22 collectivités partout au Canada, ont pris en charge 35 500 visites de patients au cours des neuf premiers mois de 2022. Sur une base cumulée, ces cliniques ont été visitées par plus de 131 000 patients depuis la création de notre programme, nous aidant ainsi à offrir des soins de santé primaires et de santé mentale aux personnes en situation d'itinérance.
 - Au cours des trois premiers trimestres de 2022, notre programme Technologies pour l'avenir^{MC} nous a permis de donner à 1 300 Canadiens vivant avec un handicap la possibilité d'obtenir individuellement de la formation, du soutien, des recommandations sur mesure en matière d'appareils mobiles et/ou un rabais sur des forfaits mobiles. Depuis la création du programme, nous avons offert le rabais pour accessibilité de TELUS et/ou une assistance professionnelle à 6 000 Canadiens qui sont atteints d'un handicap afin de les aider à utiliser ou à contrôler de façon autonome leur appareil mobile.
- La Fondation TELUS pour un futur meilleur et les Comités d'investissement communautaire de TELUS affecteront la totalité de leurs subventions de 2022 aux initiatives caritatives qui viennent en aide aux jeunes et aux personnes marginalisées. Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice de la Fondation, celle-ci a eu une incidence directe sur la vie de 726 000 jeunes adultes en versant 7,8 millions de dollars à plus de 450 organismes de bienfaisance. Depuis sa création en 2018, la Fondation a approuvé des dons en trésorerie destinés à nos collectivités s'élevant à 33,1 millions de dollars, influençant positivement la vie de 13,4 millions de jeunes adultes.
- Au cours du troisième trimestre de 2022, le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur^{MC} a conclu cinq investissements additionnels dans des entreprises en démarrage novatrices sur le plan social, notamment Mycocyte et Limeloop, soit deux solutions d'économie circulaire dirigées par des femmes. Au total, les investissements en portefeuille du fonds comprennent désormais 22 entreprises en démarrage, dont 40 % sont dirigées par des femmes et 60 % ont été fondées par des Autochtones et des personnes racisées.
- Réitérant constamment notre engagement à accorder la priorité à nos clients et à nos collectivités, durant le mois de septembre et jusqu'au 19 octobre 2022, nous avons rendu possible la collecte de dons communautaires totalisant plus de 760 000 \$, sous forme de dons en argent et d'apports en nature de la part de TELUS, des membres de notre équipe et de nos clients, ainsi que de la Fondation TELUS pour un futur meilleur, afin de venir en aide aux personnes touchées par l'ouragan Fiona, l'ouragan Ian, les inondations au Pakistan et le mouvement de protestations en Iran.
- Au cours des trois premiers trimestres de 2022, 90 000 personnes au Canada et ailleurs ont participé à nos ateliers et événements virtuels TELUS Averti^{MD} afin d'accroître leur littératie numérique et d'adopter des comportements plus sécuritaires en ligne, portant ainsi le nombre cumulatif de participants au programme à plus de 538 000 personnes depuis son lancement en 2013.
- Durant le trimestre, nous avons lancé le TELUS Wilderness Point et y avons organisé notre tout premier camp de vacances pour les jeunes, lequel offre aux jeunes adultes canadiens une nouvelle aventure estivale axée sur l'inclusion, le mieux-être et les expériences dans la nature. Ce nouveau camp est une initiative sans but lucratif dont l'objectif est d'aider un plus grand nombre de jeunes adultes canadiens à participer à des retraites estivales avec leurs camarades dans un milieu sécuritaire et inclusif.
- En septembre 2022, nous avons remporté le Loyalty360 Best in Class Award pour l'excellence de notre responsabilité sociale d'entreprise et de notre programme de retombées sociales.
- Au cours du troisième trimestre, animés par notre engagement à offrir aux jeunes adultes dans le besoin toutes les occasions de réaliser leur plein potentiel, nous avons fait don de 17 000 sacs à dos contenant des fournitures scolaires essentielles dans le cadre de notre 17^e programme annuel Des outils pour les jeunes. Depuis 2006, nous avons donné plus de un million d'articles de soins à des collectivités locales, dont 200 000 trousseaux Des outils pour les jeunes, 33 000 ordinateurs remis à neuf à des écoles locales et 157 000 trousseaux de toilette à des familles déplacées.
- Dans le cadre de nos accords d'achat d'énergie virtuels visant l'énergie renouvelable conclus notamment avec trois centrales solaires et une centrale éolienne situées en Alberta, la production d'électricité s'est élevée à 98 GWh au troisième trimestre de 2022 et à 169 GWh au cours des neuf premiers mois de 2022.

Utiliser les technologies de pointe de TELUS pour favoriser une croissance supérieure dans les services mobiles, résidentiels et d'affaires

- Opensignal, une société d'analytique indépendante d'envergure mondiale, nous a décerné diverses distinctions au cours du troisième trimestre de 2022. Pour la 11^e fois consécutive, notre réseau est ainsi le plus récompensé par Opensignal au Canada.
 - Dans le rapport *Mobile Network Experience: Canada Report* publié en août 2022, nous avons remporté la première place dans quatre catégories (qualité constante excellente du réseau, qualité constante de base du réseau, expérience au chapitre des jeux et expérience d'application vocale), et nous nous sommes classés *ex æquo* au premier rang dans deux catégories (expérience vidéo et expérience au chapitre de la couverture 4G).
 - Dans le rapport *Canada 5G Experience Report* publié en août 2022, nous avons remporté la première place dans la catégorie de l'expérience vidéo 5G, et nous nous sommes classés *ex æquo* au premier rang dans deux catégories (expérience d'application vocale 5G et vitesses de téléchargement 5G).
 - Selon le rapport *5G Global Mobile Network Experience Awards 2022* publié en septembre 2022, TELUS a affiché l'un des meilleurs rendements à l'échelle mondiale au chapitre de la portée de son réseau 5G.
- Ookla, dont le siège social est situé aux États-Unis, a désigné notre réseau mobile comme étant le plus rapide au Canada. C'est la 10^e fois de suite que notre réseau mobile se voit décerner cette plus haute distinction de Ookla.

Accroître nos capacités numériques novatrices à TELUS Santé et à TELUS Agriculture et Biens de consommation pour établir des actifs d'importance

TELUS Santé

- Les solutions Mes Soins TELUS Santé^{MC} et Soins virtuels TELUS Santé ont connu une adoption considérable en cette période de pandémie de COVID-19 qui se poursuit. Ces solutions ont aidé les Canadiens à demeurer en sécurité à la maison et à éviter les endroits à risque plus élevé tels que les cliniques et les urgences lorsque cela était possible, ce qui a libéré de la capacité dans le système de soins de santé pour répondre à la pandémie. Nos deux solutions de soins de santé virtuels fournissent à des millions de Canadiens l'occasion d'obtenir virtuellement des soins de santé et de santé mentale de première ligne, d'un bout à l'autre du pays, et elles sont également offertes aux Canadiens qui n'ont pas accès à un médecin de famille ou à ceux qui ont besoin de soins médicaux en dehors des heures d'ouverture. Au cours du trimestre, nous avons également lancé TELUS Health MyCare Wellness, un service d'abonnement qui offre un accès illimité à des ateliers de mieux-être en direct animés par des experts, en plus de proposer du contenu sur demande ayant trait au mieux-être et d'accorder des avantages exclusifs aux membres.
- Notre solution Compagnon Santé connectée^{MC}, qui offre des services d'intervention d'urgence personnels, continue de soutenir la santé et le bien-être des personnes âgées partout au Canada. La COVID-19 affecte les personnes âgées de façon disproportionnée, et la solution Compagnon Santé connectée aide les personnes âgées à rester en contact avec des services de soutien en cas d'urgence et offre une solution de soins à distance aux personnes qui sont incapables de fournir un soutien physique à des personnes âgées qui leur sont chères. En outre, elle comprend le service Compagnon TELUS Santé pour Apple Watch (offert en français et en anglais, partout au Canada), soit un service de surveillance en cas d'urgence disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7 issu de la combinaison du service national d'intervention de Compagnon Santé connectée de TELUS Santé et des capacités de détection des chutes des montres Apple Watch.
- Durant la pandémie, la chaîne Healthy Living Network[®] de TELUS a également offert aux abonnés au service Télé OPTIK un contenu informationnel et intéressant concernant la prévention de la COVID-19 et le bien-être, et les aide à demeurer actifs et en santé à domicile en leur proposant du contenu de premier plan portant sur plus de 1 600 sujets tels que la condition physique, le yoga, la nutrition et la santé mentale, qu'ils peuvent consulter gratuitement, louer, ou télécharger. Les abonnés ont également accès au contenu de premier plan en matière de santé mentale de Calm, qui aide les Canadiens à composer avec le stress lié à la pandémie. Nous offrons du contenu gratuit à tous les abonnés aux services Télé OPTIK et Pik TV^{MD}, ainsi qu'un contenu en accès limité supplémentaire avec notre forfait thématique Calm sur Télé OPTIK, qui donne accès à des méditations guidées et des exercices respiratoires, ainsi qu'à des histoires destinées aux adultes pour aider à s'endormir disponibles sur l'application Calm. Nous sommes la seule entreprise de télécommunications canadienne à avoir créé un partenariat avec Calm, et nous sommes la première entreprise de télécommunications qui offre le contenu de Calm avec ses services de télévision et qui offre des abonnements dans le cadre de l'échange de points Récompenses TELUS^{MD}.
- Comme il est décrit à la *rubrique 1.3*, nous avons annoncé la clôture de l'acquisition de LifeWorks Inc., élargissant la présence mondiale de TELUS Santé qui, aujourd'hui, soutient des entreprises clientes dans plus de 160 pays et couvre plus de 60 millions de personnes – un nombre qui ne cesse d'augmenter – partout dans le monde. Cette acquisition favorisera la réalisation beaucoup plus rapide de notre vision en matière de solutions de soins de santé offertes par les employeurs qui facilitent l'accès des employés à des services préventifs de soins de santé et de mieux-être mental de grande qualité grâce à l'unification des solutions axées sur le numérique dans tout le continuum de soins.
- En juillet, nous avons annoncé l'ouverture d'une nouvelle clinique de santé mentale au centre-ville de Montréal. Étant donné le nombre élevé de personnes qui attendent de recevoir un soutien en matière de santé mentale au Québec, cette clinique accepte de nouveaux clients et offre des rendez-vous et des séances de consultation individualisées avec des psychologues, des conseillers et des coachs de vie qualifiés et empathiques.

- Au cours du troisième trimestre, nous avons lancé TELUS Health MyPet, une nouvelle appli de services de soins vétérinaires virtuels qui permet aux propriétaires de chiens et de chats de consulter virtuellement des vétérinaires titulaires d'un permis provincial. Les vétérinaires de TELUS Health MyPet offrent tout un éventail de soins, ceux-ci allant de la gestion nutritionnelle et du contrôle de parasites au traitement des problèmes comportementaux, et ils peuvent prescrire certains médicaments. Les propriétaires d'animaux de compagnie n'ont même pas besoin de quitter le confort de leur foyer; TELUS Health MyPet permet aux gens qui vivent dans des régions éloignées, ou dont les animaux ont le mal des transports, d'avoir accès à des soins. Nous avons initialement lancé l'appli en Colombie-Britannique, et prévoyons l'offrir dans d'autres provinces au fil du temps.

TELUS Agriculture et Biens de consommation

- TELUS Agriculture élargit sa stratégie commerciale afin de fournir des données et d'offrir une vaste gamme de solutions numériques intégrées aux clients qui n'exercent pas leurs activités dans le secteur de l'agriculture. Preuve de notre engagement à cet égard, cette unité d'affaires est connue depuis le mois de juillet sous le nom de TELUS Agriculture et Biens de consommation. Ce changement contribue au développement d'une marque TELUS unifiée et s'inscrit parfaitement dans notre intention stratégique d'établir un lien entre les producteurs et les consommateurs.

Accroître nos capacités numériques novatrices à TELUS International pour établir un actif d'importance

- En juillet, TELUS International a procédé à l'ouverture officielle de son nouveau site de pointe à Ballina, en Irlande. Celui-ci soutiendra ses capacités de création et d'amélioration des données afin d'enrichir l'IA au moyen de l'intelligence humaine. Ainsi, TELUS International consolide encore davantage sa position de chef de file mondial en matière de solutions de données fondées sur l'IA.
- En août, TELUS International a également ouvert un nouveau site dans le quartier d'affaires émergent de Pavia, dans la province d'Iloilo aux Philippines. Il s'agit du huitième site de TELUS International aux Philippines et de son deuxième site à l'extérieur de la région du Grand Manille.
- En septembre, le cabinet mondial de recherche et de services-conseils Everest Group a qualifié TELUS International de leader dans son évaluation pour la catégorie Customer Experience Management (CXM) in the Americas – Service Provider Landscape with PEAK Matrix Assessment 2022. Plus précisément, TELUS International a compté parmi les six seuls fournisseurs à avoir reçu la désignation de leader dans l'édition de cette année (sur les 37 fournisseurs visés par l'évaluation), laquelle dresse un classement dans les catégories du succès sur le marché, de la vision et de la stratégie, de l'orientation et des capacités en matière de services, des solutions numériques et technologiques, des investissements dans le secteur, et de la rétroaction des clients. De plus, pour la première fois, l'Everest Group a désigné TELUS International à titre de « Star Performer » dans le cadre de son évaluation pour la catégorie Customer Experience Management (CXM) in EMEA – Service Provider Landscape with PEAK Matrix Assessment 2022.
- Dans le cadre de la réunion de la Clinton Global Initiative qui a eu lieu en septembre 2022, TELUS International a adhéré à la promesse d'action (« Commitment to Action ») de l'Everest Group, visant à accroître l'effectif provenant d'une embauche socialement responsable pour le faire passer de son niveau actuel de 350 000 employés à temps plein à un demi-million en trois ans. Cette initiative vise à faire connaître aux personnes marginalisées les nouveaux postes disponibles dans un effort concerté entre des fournisseurs de services, des gouvernements et des organisations non gouvernementales (« ONG »).
- Comme il est décrit à la *rubrique 1.3*, nous avons annoncé une entente définitive visant l'acquisition de WillowTree, qui devrait se conclure en janvier 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires. WillowTree, un fournisseur de produits numériques à service complet axé sur l'expérience des utilisateurs finaux, permet d'ajouter des talents technologiques de premier ordre et de la diversité au sein de la gamme de solutions de prochaine génération de TELUS International. De plus, elle accroît ses capacités de consultation numérique et de développement de logiciels novateurs et axés sur le client. WillowTree améliorera en outre la capacité de TELUS International à accélérer la transformation numérique continue de TELUS et à contribuer au développement de produits clés au sein de notre entreprise, surtout dans les domaines de la santé, de l'agriculture et des biens de consommation.

4. Capacités

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris les énoncés concernant notre programme de croissance du dividende et nos objectifs financiers présentés à la *rubrique 4.3*, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2021.

4.2 Ressources opérationnelles

Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Depuis le milieu de 2013 jusqu'au 30 septembre 2022, nous avons investi plus de 7,2 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions privées. Nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients.

La consommation de données mobiles augmente rapidement et devrait continuer d'augmenter à un rythme soutenu dans le cadre de la transition de l'industrie à la technologie 5G. Nous avons en conséquence investi dans la couverture, la capacité, la performance et la fiabilité de notre réseau pour nous assurer de pouvoir prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles dans un pays diversifié sur le plan géographique, tout en maintenant la qualité élevée de notre réseau. Ces investissements comprennent des investissements dans la technologie des petites cellules pour les services mobiles connectée directement à notre technologie à fibres optiques, afin d'améliorer la couverture et la capacité utilisée au lancement de notre réseau 5G.

Au 30 septembre 2022, notre technologie 4G LTE couvrait 99 % de la population canadienne, soit un résultat inchangé par rapport au 30 septembre 2021. Nous avons continué d'investir dans le déploiement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait plus de 96 % de la population canadienne au 30 septembre 2022, soit un résultat inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent. De plus, notre réseau 5G couvrait environ 80 % de la population canadienne au 30 septembre 2022, soit une hausse par rapport à 64 % au 30 septembre 2021.

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec, et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de technologies à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens dans ces collectivités. Pour ce faire, nous avons notamment accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques dans ces collectivités. En outre, nous avons accru les vitesses des services Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, y compris le contenu télé 4K et les capacités 4K HDR, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services de données groupés, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de désabonnement. Notre technologie à fibres optiques représente également une composante essentielle de notre technologie d'accès sans fil, qui a permis le déploiement de la technologie 5G. Nos gammes de services de sécurité résidentielle et d'entreprise intègrent des fonctions de sécurité et de contrôle de sécurité avec les appareils intelligents.

Au 30 septembre 2022, 2,9 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec étaient couverts par nos installations à fibres optiques, qui leur fournissent un accès immédiat à notre technologie à fibres optiques. Il s'agit d'une hausse par rapport à plus de 2,6 millions de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques au troisième trimestre de 2021.

À la fin du troisième trimestre de 2022, nous avons pratiquement terminé la migration des abonnés aux services de télévision et Internet desservis par des lignes de cuivre à notre réseau PureFibre, et nous allons poursuivre la migration pour tous les clients nouvellement activés pour TELUS PureFibre^{MD}. De plus, nous entamerons la prochaine phase, qui sera axée sur le retrait des lignes de cuivre dans des centraux ciblés afin de générer des synergies et d'optimiser nos actifs.

Nous offrons divers produits, solutions et services de santé et de mieux-être, y compris des soins de santé virtuels (soins de base exhaustifs, services de soutien en santé mentale, offres en matière de mieux-être pour les employés et les citoyens), des solutions de suivi des patients à distance et des services d'intervention d'urgence personnels, des solutions de gestion des médicaments (pharmacies virtuelles, systèmes de gestion d'officine), des solutions de gestion des dossiers de santé (dossiers de santé personnels, dossiers médicaux électroniques [« DME »]), des solutions de gestion du règlement des demandes, ainsi que des services de conservation du contenu portant sur la santé pour les Canadiens.

Nos solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation comprennent la tenue de dossiers et la formulation de recommandations liées à l'agronomie, des services de gestion des rabais, la gestion des fournisseurs, des solutions en matière de santé animale, des solutions de traçabilité des aliments et d'assurance de la qualité, des solutions de gestion de données et des solutions logicielles pour la gestion, l'optimisation et l'analytique aux fins de la stimulation du commerce (« TPx ») et de la réalisation des activités de vente au détail, des solutions relatives à la chaîne d'approvisionnement et des capacités d'analytique.

Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »)

Notre secteur ECPN offre des services qui appuient le cycle de vie complet de la transformation numérique de nos clients. Nous permettons à nos clients d'adopter plus rapidement les technologies numériques de prochaine génération pour obtenir de meilleurs résultats. Les solutions et services offerts trouvent leur pertinence sur de multiples marchés, y compris les services de technologies de l'information (« TI ») pour la transformation numérique des systèmes d'expérience client et la gestion de l'expérience client numérique.

Notre secteur ECPN a mis au point un modèle de prestation agile à l'échelle mondiale pour soutenir l'expérience client propulsée par le numérique de prochaine génération. La quasi-totalité de nos sites de prestation de services sont reliés par une infrastructure de classe transporteur soutenue par des technologies d'informatique en nuage, ce qui permet la mise en place d'équipes virtuelles réparties à l'échelle mondiale. L'interconnexion de nos équipes ECPN et la capacité de modifier de manière transparente les interactions entre les canaux physiques et numériques permettent à nos équipes ECPN d'adapter notre stratégie de prestation à l'évolution des besoins de nos clients.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital, nous incluons les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), les participations ne donnant pas le contrôle, la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et les actifs ou passifs de couverture liés à des éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme, y compris ceux découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions (y compris des actions ordinaires et des actions à droit de vote subalterne de TELUS International), pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment notre ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».)

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- En mai 2022, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant entre 7 % et 10 % entre 2023 et la fin de 2025, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant cet objectif, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. L'indication à long terme au chapitre du ratio de distribution lié aux actions ordinaires est calculée comme représentant 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2025 ou que nous ne modifierons pas ce programme d'ici 2025. (Se reporter à la Mise en garde concernant les déclarations prospectives – Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2025, ainsi que tout autre programme de croissance du dividende, de même qu'à la rubrique 10.14, « Financement, dette et dividendes » de notre rapport de gestion annuel 2021.)
- Le 3 novembre 2022, le conseil a décidé de déclarer un dividende pour le quatrième trimestre de 0,3511 \$ par action, payable le 3 janvier 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2022. Le dividende pour le quatrième trimestre de 2022 reflète une augmentation cumulative de 0,0237 \$ par action, ou 7,2 %, par rapport au dividende par action de 0,3274 \$ déclaré à l'exercice précédent.

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital (suite)

- Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet pour les dividendes versés à compter du 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires à même les fonds propres à un escompte de 2 %. Au cours du troisième trimestre de 2022, relativement aux dividendes versés le 4 juillet 2022, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis environ 5 millions d'actions ordinaires aux fins de ce régime, pour un montant de 170 millions de dollars. Pour les dividendes versés le 3 octobre 2022, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés, qui est calculé comme une participation à ce régime de 172 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionnariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 36 %.
- À l'heure actuelle, TELUS International entend conserver tous les fonds disponibles et tout bénéfice futur afin de soutenir l'exploitation et de financer la croissance et le développement de ses activités.

Racheter des actions ordinaires

- Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, et jusqu'à la date du présent rapport de gestion, nous n'avons racheté ni annulé aucune action en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2022.

Utiliser le produit des créances clients titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires et le papier commercial, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Le papier commercial émis et en cours était de 1,3 milliard de dollars au 30 septembre 2022 et était intégralement libellé en dollars américains (0,9 milliard de dollars US), par rapport à 1,9 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars US) au 31 décembre 2021, et à 1,5 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars US) au 30 septembre 2021.
- Les prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International payables à un consortium se composant d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) se chiffraient à 718 millions de dollars US au 30 septembre 2022, par rapport à 854 millions de dollars US au 31 décembre 2021, et à 877 millions de dollars US au 30 septembre 2021. La facilité de crédit de TELUS International est sans recours pour TELUS Corporation.
- Le produit des créances clients titrisées s'élevait à 100 millions de dollars au 30 septembre 2022, comparativement à 100 millions de dollars au 31 décembre 2021 et au 30 septembre 2021.

Maintenir la conformité aux objectifs financiers

- Maintenir des notations du crédit de première qualité de BBB+ ou des notations équivalentes – Au 4 novembre 2022, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée. (Se reporter à la *rubrique 7.8, « Notations du crédit »*.)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,20 à 2,70 fois – Au 30 septembre 2022, ce ratio, qui était de 3,44 fois, sortait de la fourchette cible, en raison principalement de l'acquisition des licences de spectre, le spectre étant notre actif à durée d'utilité indéterminée le plus important, de l'incidence nette des cessions d'entreprises et des acquisitions d'entreprises qui a donné lieu à une augmentation du ratio, et de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021 et pour les prochaines enchères de licences de spectre, ainsi que notre incapacité à prédire l'incidence de la pandémie de COVID-19, l'évaluation de l'indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette visée sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené en deçà de 2,70 fois à moyen terme (par suite des enchères de spectre tenues en 2021 et lorsque les prochaines enchères de spectre auront eu lieu en 2023 et en 2024), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. (Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)
- Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective – Notre fourchette cible est présentée sur une base prospective. Le ratio de distribution lié aux actions ordinaires¹ présenté dans le présent rapport de gestion constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés des quatre trimestres les plus récents, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, et sur les flux de trésorerie disponibles; il est présenté à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au 30 septembre 2022, le ratio était de 120 % et sortait de la fourchette cible, en raison principalement i) de notre programme de dépenses d'investissement accélérées prévues afin de prendre en charge nos dépenses d'investissement dans le réseau à large bande, le déploiement de notre infrastructure TELUS PureFibre et l'accélération de la mise en œuvre de notre réseau 5G; et ii) de la diminution du BAIIA découlant de la pandémie. En excluant l'incidence de notre programme de dépenses d'investissement accélérées de 957 millions de dollars pour les quatre trimestres les plus récents, le ratio s'établissait à 61 % au 30 septembre 2022. (Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)
- Maintenir des liquidités disponibles d'au moins 1 milliard de dollars – Au 30 septembre 2022, les liquidités disponibles¹ s'élevaient à environ 3,4 milliards de dollars. (Se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*, et à « *Risque de liquidité* » à la *rubrique 7.9*.)

¹ Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. (Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*.)

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière et limitation de l'étendue de la conception

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Limitation de l'étendue de la conception

Dans le cadre de notre évaluation de l'étendue des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, nous avons exclu les contrôles, les politiques et les procédures de LifeWorks, qui a été acquise le 1^{er} septembre 2022 et dont les résultats d'exploitation sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires à compter de la date d'acquisition. La limitation de l'étendue est conforme au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, lequel permet à un émetteur de limiter la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et des procédures de communication de l'information afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures d'une société qu'il a acquise au plus tôt 365 jours avant la fin de la période financière visée par l'attestation.

Du 1^{er} septembre 2022 (soit la date d'acquisition) au 30 septembre 2022, LifeWorks a fourni un apport de 87 millions de dollars aux produits et a généré un bénéfice net de 3 millions de dollars. Au 30 septembre 2022, les actifs courants et les passifs courants de LifeWorks représentaient respectivement environ 5 % et 22 % des actifs courants et des passifs courants consolidés de TELUS, tandis que les actifs non courants et les passifs non courants de LifeWorks représentaient respectivement environ 7 % et 2 % des actifs non courants et des passifs non courants consolidés de TELUS. Les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition sont décrits à la *note 18* des états financiers consolidés intermédiaires.

5. Analyse des résultats d'exploitation

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant nos attentes liées à la croissance des produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles, aux tendances au chapitre des produits et services liées aux mises en service d'abonnés et aux frais de rétention, aux marges liées à l'équipement, à la croissance du nombre d'abonnés et aux futures tendances. Il n'existe aucune certitude que nous avons identifié ces tendances avec exactitude en nous fondant sur les résultats antérieurs ni que ces tendances se poursuivront, compte tenu, notamment, des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions connexes sur l'économie. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

5.1 Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation, particulièrement le BAIIA ajusté, sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel).

Le secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech ») comprend : les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement découlant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, les services fondés sur l'infonuagique, et les services de sécurité résidentielle et d'entreprise); les solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel); les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique de données); les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications; et les ventes d'équipement.

Le secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »), dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend les solutions d'expérience client numérique et de transformation de la capacité numérique, y compris les solutions d'intelligence artificielle (« IA ») et de gestion de contenu, qui sont fournies par TELUS International.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020
Produits d'exploitation et autres produits¹	4 671	4 401	4 282	4 872	4 251	4 111	4 024	4 060
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services ²	1 794	1 637	1 594	1 882	1 660	1 609	1 548	1 766
Charge au titre des avantages du personnel ²	1 231	1 171	1 119	1 108	1 095	1 051	1 015	958
Dotation aux amortissements	850	831	842	830	804	793	789	789
Total des charges d'exploitation	3 875	3 639	3 555	3 820	3 559	3 453	3 352	3 513
Bénéfice d'exploitation	796	762	727	1 052	692	658	672	547
Coûts de financement avant la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	34	97	179	192	184	203	207	190
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	—	—	—	—	10	—	—	—
Bénéfice avant impôt	762	665	548	860	498	455	465	357
Impôt sur le résultat	211	167	144	197	140	111	132	86
Bénéfice net	551	498	404	663	358	344	333	271
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	514	468	385	644	345	335	331	260
Bénéfice net par action ordinaire :								
Bénéfice par action (BPA) de base	0,37	0,34	0,28	0,47	0,25	0,25	0,25	0,20
BPA de base ajusté ³	0,34	0,32	0,30	0,23	0,29	0,26	0,27	0,22
BPA dilué	0,37	0,34	0,28	0,47	0,25	0,25	0,25	0,20
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,3386	0,3386	0,3274	0,3274	0,3162	0,3162	0,3112	0,3112
Information supplémentaire :								
BAIIA	1 646	1 593	1 569	1 882	1 496	1 451	1 461	1 336
Coûts de restructuration et autres coûts	78	29	39	44	63	38	41	71
Autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	—	—	1	—	1	1	2
Profit à la cession des activités de solutions en finance	—	—	—	410	—	—	—	—
BAIIA ajusté	1 724	1 622	1 608	1 517	1 559	1 490	1 503	1 409
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 300	1 250	1 135	896	1 309	1 244	939	1 033
Flux de trésorerie disponibles	331	205	415	43	203	210	321	218

1 Au quatrième trimestre de 2021, nous avons comptabilisé un profit à la cession de nos activités de solutions en finance de 410 millions de dollars.

2 L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

3 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Tendances

La COVID-19 a été qualifiée de pandémie en mars 2020 et a eu des répercussions importantes sur nos activités. La pandémie nous empêche tout comme nos clients et nos fournisseurs de mener nos activités de façon conventionnelle dans certains secteurs. Bien que nous nous attendions à ce que la pandémie continue de se répercuter sur nos activités, et ce, au moins jusqu'à la fin du premier trimestre de 2023 et peut-être même plus longtemps, nous nous sommes adaptés, et continuons de nous adapter, à de futurs modèles d'exploitation.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des produits consolidés reflète la croissance du secteur TTech, y compris i) les produits tirés des services de réseau mobile découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés, incluant la hausse des connexions à l'Internet des objets (« IdO »), ainsi que la reprise graduelle des produits tirés des services d'itinérance, lesquels avaient subi les répercussions de la pandémie de COVID-19; ii) les produits tirés de la croissance des services de données fixes pour les consommateurs et les entreprises en ce qui a trait aux produits tirés des services Internet, aux produits tirés des services de télévision, aux produits tirés des services de sécurité résidentielle et d'entreprise, et à d'autres offres en matière d'applications évoluées; iii) les produits tirés des soins de santé, y compris la solution Dossier Collaboratif Santé, la solution de gestion d'officine et la solution de pharmacie virtuelle, nos solutions de soins virtuels, ainsi que les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel grâce à l'acquisition de LifeWorks Inc. (« LifeWorks ») au troisième trimestre de 2022; et iv) la croissance des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation stimulée par les acquisitions d'entreprises et nos solutions numériques et d'analytique des données. L'augmentation des produits consolidés a été neutralisée en partie par la baisse des produits tirés de l'équipement attribuable au volume plus faible de nouveaux contrats, qui s'explique par la durabilité accrue des appareils et l'adoption croissante de modalités de

financement d'appareils, de même que par la baisse des volumes contractuels d'appareils et par les contraintes au chapitre de la chaîne d'approvisionnement mondiale pour les jeux de puces. Les produits consolidés ont également subi l'incidence des autres répercussions de la pandémie telles que la fermeture temporaire des Cliniques TELUS Santé en 2020, qui fonctionnaient à volume réduit en 2021 et au début de 2022, de la réduction du nombre de demandes au titre de la solution de gestion des régimes d'assurance maladie résultant de la diminution de l'activité, et du fait que les clients d'affaires font face à des réductions et/ou à des interruptions de leurs activités. Les pressions inflationnistes et la politique monétaire pourraient également influencer sur les produits consolidés. L'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de données ainsi que des produits tirés des services de télévision tient à la croissance du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits par client tirés des services Internet. Par ailleurs, un nombre accru de clients ont adopté nos services de sécurité résidentielle et d'entreprise, et nous menons à bien le groupement des services mobiles et des services résidentiels. Les autres produits au quatrième trimestre de 2021 comprenaient le profit à la cession de nos activités de solutions en finance de 410 millions de dollars. Pour des renseignements supplémentaires concernant les produits tirés des services mobiles et des services fixes ainsi que les tendances au chapitre du nombre d'abonnés, se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS »*. LifeWorks n'a pas eu d'incidence significative sur les tendances au cours des huit derniers trimestres puisqu'elle a été acquise le 1^{er} septembre 2022.

L'augmentation d'un exercice à l'autre des produits consolidés reflète également la croissance des produits du secteur ECPN en raison des acquisitions d'entreprises, y compris l'acquisition de Lionbridge AI par TELUS International le 31 décembre 2020 (qui a depuis lors fait l'objet d'un repositionnement de la marque sous le nom de TELUS International AI Data Solutions ou « TIAI »), ainsi que la croissance interne liée aux clients externes.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des charges liées à l'achat de biens et services reflète l'augmentation des charges afin de prendre en charge la croissance des activités du secteur ECPN et du nombre d'abonnés et les acquisitions d'entreprises; l'augmentation du coût des ventes de produits liés aux services de données fixes découlant de la croissance du nombre d'abonnés; et l'augmentation enregistrée et prévue des charges d'exploitation découlant de la croissance liée à l'élargissement de nos offres de services de santé et de services liés à l'agriculture et aux biens de consommation et à l'accroissement de nos capacités numériques; et les pressions inflationnistes. TIAI a recours à une main-d'œuvre contractuelle pour offrir des services à ses clients, plutôt que d'avoir uniquement recours à ses membres du personnel, et ces services contractuels ont contribué d'un exercice à l'autre à l'augmentation des charges liées à l'achat de biens et services.

La tendance au chapitre de la hausse, d'un exercice à l'autre, de la charge nette au titre des avantages du personnel reflète l'accroissement du nombre d'employés lié aux acquisitions d'entreprises, notamment afin de prendre en charge la croissance des produits tirés du secteur ECPN, les offres de services de santé, les offres de services liés à l'agriculture et aux biens de consommation et la croissance de nos autres gammes de services complémentaires. Ce résultat a été neutralisé en partie par la modération de la charge au titre des salaires résultant des réductions du nombre d'employés équivalents temps plein au pays, compte non tenu des acquisitions d'entreprises, liée en partie aux postes vacants absorbés alors que nous avons poursuivi la numérisation de notre expérience client. Nous avons enregistré une hausse d'un exercice à l'autre de la charge nette au titre des avantages du personnel en 2022, en raison de la hausse de la rémunération fondée sur le mérite, dont l'augmentation liée au programme de rémunération en avril 2022.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, de la dotation aux amortissements reflète une augmentation des immobilisations acquises dans le cadre des acquisitions d'entreprises, de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'expansion de notre infrastructure à large bande, y compris les investissements générationnels pour brancher les foyers et les entreprises à notre réseau TELUS PureFibre, et la couverture de la technologie 5G, ainsi que la croissance des mises en service d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité. Les investissements dans notre technologie à fibres optiques nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie afin d'améliorer la couverture et la capacité, y compris le déploiement continu de notre réseau 5G.

La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme, qui est liée principalement aux investissements dans la technologie du spectre, dans la technologie de la fibre optique et dans la technologie mobile, ainsi que les acquisitions d'entreprises. Les coûts de financement tiennent compte de la comptabilisation d'une prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme de 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2021. De plus, les coûts de financement sont présentés déduction faite des intérêts capitalisés qui sont liés aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz, que nous avons commencé à déployer dans notre réseau existant en 2021, ainsi qu'aux licences acquises dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz. Les coûts de financement comprennent également la désactualisation des provisions (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

et options de vente position vendeur) et le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel. De plus, pour les huit périodes présentées, les coûts de financement comprennent divers profits ou pertes de change, des montants variables de produits d'intérêts et, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, la variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements hors trésorerie liés aux variations quasi adoptées de l'impôt sur le résultat, et les ajustements comptabilisés dans les périodes considérées au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures. Historiquement, la tendance au chapitre du BPA reflète la tendance au chapitre du bénéfice net. Pour une analyse détaillée des tendances, se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », et à la rubrique 5.5, « Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International ».

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. Une analyse de la performance de nos secteurs opérationnels est présentée à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », et à la rubrique 5.5, « Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International ».

Produits d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Produits d'exploitation						
Services	4 048	3 669	10,3 %	11 670	10 730	8,8 %
Équipement	592	577	2,6 %	1 599	1 647	(2,9) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	4 640	4 246	9,3 %	13 269	12 377	7,2 %
Autres produits	31	5	n.s.	85	9	n.s.
Produits d'exploitation et autres produits	4 671	4 251	9,9 %	13 354	12 386	7,8 %

Les produits d'exploitation et autres produits consolidés ont augmenté de 420 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 968 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 379 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 940 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. La croissance des produits tirés des services du secteur TTech tient i) à la hausse des produits tirés des services de réseau mobile, y compris la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et du nombre d'abonnés des appareils connectés, et à l'augmentation des PMMA des téléphones mobiles; ii) à la croissance des produits tirés des services de santé découlant des acquisitions d'entreprises, y compris notre acquisition de LifeWorks le 1^{er} septembre 2022, de même qu'à la croissance interne; iii) à la hausse des produits tirés des services de données attribuable à la hausse des produits par abonné aux services Internet, ainsi qu'à la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet, du nombre d'abonnés aux services de sécurité et du nombre d'abonnés aux services de télévision, aux acquisitions d'entreprises et à l'accroissement des services; et iv) à la croissance des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation tenant aux acquisitions d'entreprises. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse continue des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de données fixes patrimoniaux. La croissance des produits d'exploitation du secteur ECPN tient à la croissance découlant à la fois de l'accroissement des services offerts aux clients existants et des nouveaux clients. Le raffermissement du dollar américain par rapport à l'euro a donné lieu à une incidence défavorable des taux de change sur les résultats d'exploitation libellés en euros et a plus que neutralisé l'incidence favorable des taux de change attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.
- Les **produits tirés de l'équipement** ont augmenté de 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 en raison de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, contrebalancée en partie par la baisse des volumes contractuels. Les produits tirés de l'équipement ont diminué de 48 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, résultat qui découle pour l'essentiel de la baisse des volumes contractuels d'appareils mobiles et de la plus grande proportion d'ajouts de clients dans le cadre du programme Apportez votre propre appareil. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

- Les **autres produits** ont augmenté de 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 76 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement d'une reprise de provisions pour une contrepartie éventuelle liée à des acquisitions d'entreprises, d'un profit à l'acquisition du contrôle de LifeWorks, d'une diminution des provisions au titre d'options de vente position vendeur liées à des acquisitions d'entreprises, et de l'augmentation des profits liés aux placements.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Achat de biens et services	1 794	1 660	8,1 %	5 025	4 817	4,3 %
Charge au titre des avantages du personnel	1 231	1 095	12,4 %	3 521	3 161	11,4 %
Amortissement des immobilisations corporelles	550	530	3,8 %	1 637	1 581	3,5 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	300	274	9,5 %	886	805	10,1 %
Charges d'exploitation	3 875	3 559	8,9 %	11 069	10 364	6,8 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 316 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 705 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

- L'**achat de biens et services** a augmenté de 134 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 en raison i) de la hausse des coûts associés aux acquisitions d'entreprises, ainsi que des coûts liés à l'élargissement de nos services liés à l'agriculture et aux biens de consommation et de nos services de santé; ii) de la hausse des coûts des produits et services aux fins de la prise en charge de la croissance du nombre de connexions d'abonnés, y compris les abonnés aux services de télévision; iii) de l'augmentation des coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre; iv) de l'augmentation des coûts liés à l'accroissement de nos capacités numériques, compte tenu de la hausse du nombre de licences basées sur l'abonnement; v) de l'augmentation de la charge au titre des services d'itinérance; vi) du retour des créances douteuses aux niveaux enregistrés avant la pandémie en raison des pressions macroéconomiques, par rapport à la période précédente où elles avaient touché un creux historique; vii) de l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe; et viii) de la croissance des activités du secteur ECPN, y compris la hausse des coûts liés aux contractuels découlant de l'expansion des activités de TIAI et le raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien. L'achat de biens et services a augmenté de 208 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022 en raison des facteurs susmentionnés; ceux-ci ont été neutralisés en partie par la diminution de la charge au titre des ventes d'équipement mobile tenant aux plus faibles volumes contractuels d'appareils, quoique ce facteur ait été partiellement contrebalancé par la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 136 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 360 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison principalement i) de l'accroissement des coûts de la rémunération et des avantages du personnel découlant de l'augmentation du nombre d'employés liée aux acquisitions d'entreprises; ii) de la croissance des activités du secteur ECPN qui s'est traduite par une augmentation du nombre de membres de l'équipe et du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien; et iii) de la hausse de la rémunération fondée sur le mérite. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la diminution de la rémunération fondée sur des actions dans notre secteur ECPN en raison des ajustements évalués à la valeur de marché d'attributions comptabilisées à titre de passif découlant de la baisse du cours de l'action de TELUS International par rapport à la période comparative, ainsi que par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif.
- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté de 20 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 56 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, résultat qui découle essentiellement de la croissance des immobilisations au cours des 12 derniers mois, y compris notre réseau à fibres optiques élargi et les acquisitions d'entreprises, ainsi que des activités de mise hors service d'immobilisations, qui ont donné lieu à l'amortissement accéléré de ces immobilisations.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 81 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, ce qui reflète les acquisitions d'entreprises et la croissance des dépenses liées aux immobilisations incorporelles au cours des 12 derniers mois.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
BAIIA du secteur TTech ¹ (se reporter à la rubrique 5.4)	1 457	1 355	7,5 %	4 274	4 014	6,5 %
BAIIA du secteur ECPN ¹ (se reporter à la rubrique 5.5)	189	141	35,1 %	534	394	35,7 %
BAIIA	1 646	1 496	10,1 %	4 808	4 408	9,1 %
Dotation aux amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(850)	(804)	5,7 %	(2 523)	(2 386)	5,7 %
Bénéfice d'exploitation (bénéfice avant intérêts et impôts [BAII] consolidé)	796	692	15,0 %	2 285	2 022	13,0 %
1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».						

Le bénéfice d'exploitation s'est accru de 104 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 263 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, tandis que le BAIIA a augmenté de 150 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 400 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. L'augmentation du BAIIA reflète i) la croissance des produits tirés des services de réseau mobile; ii) l'apport plus élevé provenant du secteur ECPN; iii) la hausse des produits tirés des services Internet et des services de données tenant à la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet, du nombre d'abonnés aux services de sécurité et du nombre d'abonnés aux services de télévision, aux acquisitions d'entreprises, à l'augmentation des produits par abonné aux services Internet et à l'accroissement des services; et iv) à l'apport provenant de notre acquisition de LifeWorks le 1^{er} septembre 2022. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par i) l'augmentation de la charge au titre des avantages du personnel; ii) la hausse des coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre; iii) l'augmentation des coûts liés à l'accroissement de nos capacités numériques, compte tenu des licences basées sur l'abonnement; iv) le retour des créances douteuses aux niveaux enregistrés avant la pandémie en raison des pressions macroéconomiques par rapport à la période précédente où elles avaient touché un creux historique; v) l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe; et vi) la diminution des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de données fixes patrimoniaux.

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
BAIIA ajusté du secteur TTech ¹ (se reporter à la rubrique 5.4)	1 524	1 410	8,1 %	4 395	4 128	6,5 %
BAIIA ajusté du secteur ECPN ^{1,2} (se reporter à la rubrique 5.5)	200	149	35,5 %	559	424	32,2 %
BAIIA ajusté ¹	1 724	1 559	10,7 %	4 954	4 552	8,9 %
1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».						
2 En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités.						

Le BAIIA ajusté a augmenté de 165 millions de dollars, ou 10,7 %, au troisième trimestre de 2022 et de 402 millions de dollars, ou 8,9 %, au cours des neuf premiers mois de 2022, résultat qui reflète les facteurs ayant influé sur le bénéfice d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – montant brut	197	172	14,5 %	545	515	5,8 %
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – capitalisés	(2)	—	n.s.	(29)	—	n.s.
Intérêts sur les obligations locatives	19	16	18,8 %	52	50	4,0 %
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres	6	3	100,0 %	13	10	30,0 %
Désactualisation de provisions	5	3	66,7 %	13	14	(7,1) %
Charges d'intérêts	225	204	10,3 %	594	599	(0,8) %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	2	6	(66,7) %	6	19	(68,4) %
Profits de change	(32)	(5)	n.s.	(48)	—	n.s.
Variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	(151)	—	n.s.	(231)	—	n.s.
Produits d'intérêts	(10)	(11)	(9,1) %	(11)	(14)	(21,4) %
Coûts de financement	34	194	(82,5) %	310	604	(48,7) %

Les coûts de financement ont diminué de 160 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 294 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement des facteurs ci-dessous.

Les **charges d'intérêts** ont augmenté de 21 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et ont diminué de 5 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. Ces variations tiennent en grande partie aux facteurs ci-dessous :

- Le montant brut des intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives, a augmenté de 25 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison de la hausse du solde moyen de la dette à long terme tenant en partie aux acquisitions d'entreprises. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme (excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) s'élevait à 3,95 % au 30 septembre 2022, par rapport à 3,72 % à l'exercice précédent. (Se reporter à « Émission de titres de créance à long terme et remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme », à la rubrique 7.4.)
- Les intérêts sur la dette à long terme capitalisés, excluant les obligations locatives, qui sont liés à la dette contractée aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre visant la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en juin et en juillet 2021 par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »).
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** a diminué de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 13 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement de la baisse du déficit au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre 2021, qui s'est établi à 190 millions de dollars (déduction faite du plafond relatif à l'actif des régimes de 179 millions de dollars), comparativement au déficit au titre des régimes à prestations définies de 913 millions de dollars (déduction faite du plafond relatif à l'actif des régimes de 123 millions de dollars) à l'exercice précédent; ce facteur a été neutralisé en partie par l'augmentation du taux d'actualisation.
- Les **profits de change** ont varié de 27 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 48 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, ce qui reflète principalement les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien.
- La **variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels** représentait, au 30 septembre 2022, le montant latent estimatif comptabilisé au titre des accords d'achat d'énergie virtuels que nous avons conclus dans le cadre de projets de production d'énergie renouvelable visant à aménager des centrales solaires et éoliennes. La conclusion de ces accords s'inscrit dans notre engagement à réduire notre empreinte carbone.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables (en %)	25,7	25,9	(0,2) pt	25,6	25,8	(0,2) pt
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures (en %)	2,5	0,6	1,9 pt	0,7	(0,8)	1,5 pt
Montants non déductibles (en %)	(2,0)	1,4	(3,4) pts	(0,4)	1,3	(1,7) pt
Autres (en %)	1,5	0,2	1,3 pt	0,5	0,7	(0,2) pt
Taux d'imposition effectif (en %)	27,7	28,1	(0,4) pt	26,4	27,0	(0,6) pt
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables	195	129	51,2 %	506	365	38,6 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	19	3	n.s.	13	(11)	n.s.
Montants non déductibles	(15)	7	n.s.	(7)	19	n.s.
Autres	12	1	n.s.	10	10	— %
Impôt sur le résultat	211	140	50,7 %	522	383	36,3 %

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 71 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 139 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. Le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 28,1 % à 27,7 % au troisième trimestre de 2022, diminution qui s'explique principalement par l'incidence de la baisse des montants non déductibles et de la hausse du bénéfice non imposable en 2022. Le taux

d'imposition effectif a diminué, passant de 27,0 % à 26,4 % au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement des variations des montants non déductibles liés au premier appel public à l'épargne de TELUS International au premier trimestre de 2021 et de l'augmentation du bénéfice non imposable au cours des neuf premiers mois de 2022.

Bénéfice global

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Bénéfice net	551	358	53,9 %	1 453	1 035	40,4 %
Autres éléments du résultat global (après impôt) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	(121)	93	n.s.	(107)	92	n.s.
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat	(13)	72	n.s.	285	846	(66,3) %
Bénéfice global	417	523	(20,3) %	1 631	1 973	(17,3) %

Le bénéfice global a diminué de 106 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie et des montants nets des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel; ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse du bénéfice net. Au cours des neuf premiers mois de 2022, le bénéfice global a diminué de 342 millions de dollars, en raison surtout des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel et de la variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie; ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation du bénéfice net. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, et les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat se composent des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel, ainsi que de la modification de l'évaluation des actifs financiers de placement.

5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS

Tendances et caractère saisonnier – secteur TTech

Au cours des huit derniers trimestres, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur nos activités, et il nous est impossible d'estimer sa durée ultime ou l'ampleur de ses répercussions. La pandémie nous empêche tout comme nos clients et nos fournisseurs d'être en exploitation dans le cours normal des activités dans certains secteurs, et nous nous attendons à ce qu'elle continue de se répercuter sur nos activités au moins jusqu'à la fin du premier trimestre de 2023, et peut-être même plus longtemps. Ainsi, en raison de l'incertitude liée aux variants de la COVID-19, aux fluctuations saisonnières de la propagation de la COVID-19, à la participation de la population générale aux programmes de vaccination ainsi qu'aux restrictions imposées par les gouvernements et aux restrictions visant les frontières terrestres, les déplacements des consommateurs et des clients d'affaires demeurent incertains, ce qui a eu une incidence sur les produits tirés des services d'itinérance. De plus, nos clients d'affaires qui utilisent nos services mobiles subissent, et dans certains cas, continuent de subir des réductions ou des interruptions de leurs activités. Par ailleurs, nos offres de services de santé sont touchées par le fait que les Cliniques TELUS Santé n'ont pas pu offrir une gamme complète de services de base en 2020 et que leurs volumes d'activités ont été en grande partie réduits en 2021 et au début de 2022. Les répercussions directement liées à la pandémie, telles que la réduction des produits tirés des services d'itinérance et des services de santé (y compris les Cliniques TELUS Santé et les offres en matière de gestion des régimes d'assurance maladie), pourraient être temporaires, et il se pourrait que ces résultats soient de nouveau semblables aux résultats enregistrés avant la pandémie. Les pressions inflationnistes et la politique monétaire pourraient également influencer sur les produits du secteur TTech.

La tendance historique observée au cours des huit derniers trimestres au chapitre des produits tirés des services de réseau mobile reflète la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, ainsi que la croissance des connexions à l'IdO, appuyée par la reprise progressive de l'apport des produits tirés des services d'itinérance internationale aux PMMA des téléphones mobiles. Ces facteurs sont partiellement contrebalancés par i) l'offre, par les entreprises de télécommunications, de quantités de données plus importantes et de forfaits, notamment des forfaits avec lots de données supplémentaires et données illimitées, et des fonctions de partage de données; ii) les forfaits de services groupés; et iii) le comportement des consommateurs à l'égard de la fréquence accrue des avis d'utilisation de données aux clients, et le délestage du trafic de données vers les points d'accès Wi-Fi de plus en plus accessibles, y compris dans les foyers en raison de la pandémie. En raison de l'évolution de la dynamique dans l'industrie, les clients ont pu accéder à des vitesses de réseau plus élevées et bénéficier de

l'affectation de quantités de données plus importantes moyennant un tarif donné, ce qui a davantage limité la croissance des PMMA des téléphones mobiles, les clients continuant de bénéficier de forfaits assortis de plus faibles coûts par gigaoctet.

Les produits tirés de l'équipement mobile ont diminué en raison du volume plus faible de nouveaux contrats en raison de ce qui suit : i) la durabilité accrue et les coûts à la hausse des appareils populaires faisant en sorte que les clients reportent le remplacement de leur appareil; ii) l'adoption croissante de modalités de financement d'appareils présentant en toute transparence le coût total des appareils fait également en sorte que les clients reportent le remplacement de leur appareil; iii) l'incidence de la pandémie sur nos clients, sur l'industrie, sur les restrictions liées aux puces électroniques à l'échelle mondiale qui touchent notre chaîne d'approvisionnement et nos modes de distribution, ainsi que sur l'économie canadienne. Ces facteurs ont été contrebalancés par une augmentation de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles résulte i) de notre faible taux de désabonnement, qui reflète nos efforts visant à accorder la priorité aux clients, les programmes de remplacement d'appareils, de même que l'attention que nous prêtons au déploiement, à la maintenance et à l'amélioration de notre réseau fiable de qualité élevée; ii) du succès remporté par nos promotions, y compris le groupement des services mobiles et des services résidentiels; iii) de l'incidence de la croissance du marché découlant de l'accroissement de la population, de l'évolution démographique de la population et du nombre croissant d'abonnés possédant plusieurs appareils; et iv) des améliorations continues au chapitre de la vitesse, de la performance et de la fiabilité de notre réseau. Par ailleurs, la pandémie a fait en sorte que les clients ont changé leurs habitudes et réduit leurs voyages et leurs activités de magasinage dans les commerces de détail, ce qui s'est traduit par une baisse du taux de désabonnement.

Le nombre d'abonnés des appareils connectés a augmenté principalement en raison de nos offres élargies en matière d'IoT, qui ont été compliquées par l'incidence des pénuries mondiales de pièces de semi-conducteurs et par les contraintes au chapitre de l'approvisionnement qui entraînent des retards liés aux mises en service d'abonnés de l'IoT. Nos investissements dans le spectre et nos dépenses d'investissement aux fins de l'amélioration du réseau se traduisent par un accroissement de la capacité, de la fiabilité et de la couverture, ce qui nous permet d'accroître nos produits d'exploitation grâce aux ajouts nets d'abonnés aux services mobiles et d'abonnés des appareils connectés.

Le nombre d'abonnés aux services Internet a augmenté en raison de nos investissements continus dans l'élargissement de notre infrastructure à fibres optiques, ainsi que du plus faible taux de désabonnement. Le nombre total d'abonnés aux services de télévision a augmenté (contrairement aux baisses liées aux habitudes d'écoute sur les chaînes de télévision traditionnelles enregistrées dans le marché), en raison des ajouts nets d'abonnés découlant de nos diverses offres de produits flexibles, ainsi que de notre faible taux de désabonnement. La croissance des abonnés à nos services de sécurité se poursuit en raison de la croissance interne et des acquisitions d'entreprises, y compris notre récente acquisition de Vivint Smart Home au deuxième trimestre de 2022. La croissance enregistrée dans le secteur de nos services résidentiels tient également à l'adoption des ensembles TELUS Whole Home et au groupement des services mobiles et des services résidentiels afin de répondre à la demande pour des services multiples dans un foyer. L'adoption se traduit par une augmentation des services fournis dans chaque foyer et a une incidence positive sur les taux de désabonnement liés à la plupart des produits ainsi que sur l'efficacité de nos modèles d'auto-installation et d'installation virtuelle. Les pertes d'abonnés aux services de voix résidentiels continuent de refléter la tendance courante au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, mais elles sont en partie atténuées par le succès remporté par nos services groupés et nos offres de tarifs réduits.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services de données fixes est attribuable à un goût incessant pour des vitesses Internet toujours plus élevées et pour une plus grande largeur de bande, ainsi qu'à notre gamme diversifiée de services de télévision, de services de sécurité résidentielle et d'entreprise et d'autres offres en matière d'applications évoluées, dont la prestation est rendue possible par les investissements dans notre réseau à fibres optiques. La tendance à la baisse au chapitre des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux découle du remplacement de la technologie ainsi que de l'intensification de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises; toutefois, cette tendance à la baisse s'est atténuée en raison de notre offre de produits groupés, des offres de tarifs réduits et du succès remporté par nos efforts au chapitre de la rétention. La migration des produits et services offerts vers les services IP et l'entrée sur le marché de nouveaux concurrents se sont traduites par des marges intrinsèquement plus faibles, par rapport aux marges liées à certains produits et services existants. Toutefois, nous améliorons et diversifions constamment nos gammes innovatrices de solutions pour entreprises.

La tendance à la croissance des produits tirés de services de santé a été stimulée par l'acquisition de LifeWorks au troisième trimestre de 2022, combinée à nos offres de services de santé internes, y compris les solutions de soins virtuels et de pharmacie virtuelle, le Dossier Collaboratif Santé de TELUS, de même que les services de gestion des régimes d'assurance maladie, les solutions de télésoins à domicile ainsi que les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel. L'acquisition de LifeWorks a immédiatement ouvert la possibilité d'offrir et d'élargir les services de soins de santé à l'échelle internationale en tirant parti des relations de longue date établies avec des sociétés de partout dans le monde, les domaines essentiellement priorisés étant les programmes de santé et de mieux-être des employés, les solutions en matière de santé mentale et physique, la gestion des régimes de retraite et des avantages du personnel et les solutions de retraite. Grâce à LifeWorks, nous sommes bien positionnés pour continuer d'améliorer la vie et les résultats en matière de soins de santé pour les gens à l'échelle mondiale. Nos compétences et nos actifs dans le domaine des soins de santé, conjugués à la tendance au chapitre de la numérisation et de l'automatisation, nous placent en bonne position pour soutenir en complémentarité le système de soins de santé à l'échelle mondiale. Les connaissances acquises grâce à notre héritage technologique nous permettent de voir la tendance selon laquelle le système de soins de santé se dirige vers une plus grande efficacité et l'amélioration des résultats. Nous croyons également que les Canadiens auront un meilleur contrôle sur leurs résultats en matière de soins de santé en raison de l'intégration de données disparates (meilleure circulation de l'information dans le système) et d'une gestion axée sur le consentement. Bien que la pandémie ait perturbé les activités de nos Cliniques TELUS Santé depuis mars 2020, nous continuons d'accroître nos offres de soins virtuels diversifiés afin de répondre aux besoins des Canadiens à l'égard des soins de santé et de contribuer à l'amélioration des résultats en matière de santé, notamment l'adoption accélérée des consultations virtuelles comme en témoigne le nombre à la hausse de membres des services de soins de santé virtuels. Le nombre de personnes couvertes et le nombre de demandes de prestations, qui ont été touchées par la pandémie, ont une incidence sur notre solution de gestion des régimes d'assurance maladie.

La tendance à la croissance des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation découle des acquisitions d'entreprises, de l'expansion de nos solutions et de la croissance interne visant à répondre à la demande croissante pour des solutions numériques au sein de l'industrie de l'agriculture. Grâce à notre équipe mondiale et à nos solutions fondées sur l'infonuagique, nous sommes en mesure de servir notre clientèle diversifiée, y compris les éleveurs, les producteurs, les agronomes, les conseillers, les transformateurs et les détaillants en les aidant à prendre des décisions de façon plus efficace et plus agile pour répondre aux besoins changeants des consommateurs, améliorer la rentabilité et créer une meilleure circulation de l'information dans la chaîne de valeur. Ces façons de faire permettent d'accroître la sécurité et la durabilité de notre système alimentaire et d'améliorer la façon dont d'autres biens sont produits, distribués et consommés.

Indicateurs opérationnels – secteur TTech

Aux 30 septembre				2022	2021	Variation
Nombre d'abonnés (en milliers) :						
Téléphones mobiles				9 579	9 178	4,4 %
Appareils connectés ¹				2 362	2 053	15,1 %
Internet				2 371	2 231	6,3 %
Télévision				1 308	1 247	4,9 %
Services de voix résidentiels				1 100	1 133	(2,9) %
Services de sécurité ²				950	773	22,9 %
Nombre total de connexions d'abonnés aux services de télécommunications ^{1,2}				17 670	16 615	6,3 %
Population couverte par le réseau LTE ³ (en millions)				37,0	37,0	— %
Population couverte par le réseau 5G ³ (en millions)				29,6	24,1	22,8 %
				Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		
				Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
				2022	2021	Variation
Ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles (en milliers)				421	380	10,8 %
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés (en milliers) :						
Téléphones mobiles				150	135	11,1 %
Appareils connectés				124	110	12,7 %
Internet				36	46	(21,7) %
Télévision				18	10	80,0 %
Services de voix résidentiels				(6)	(11)	45,5 %
Services de sécurité				25	30	(16,7) %
Ajouts nets au nombre total de connexions d'abonnés aux services de télécommunications				347	320	8,4 %
PMMA des téléphones mobiles, par mois ⁴ (en dollars)				59,48	58,13	2,3 %
Taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, par mois ⁵ (en %)				0,95	0,90	0,05 pt
Services de santé (en millions)						
Aux 30 septembre				2022	2021	Variation
Personnes couvertes par les services de soins de santé ⁶				60,4	19,3	n.s.
Membres des services de soins de santé virtuels				4,0	2,3	73,9 %
				Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		
				Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
				2022	2021	Variation
Nombre de transactions liées aux services de santé numériques				143,2	137,9	3,8 %

- 1 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, par suite d'un examen approfondi de notre définition d'« abonné », nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des appareils connectés de manière à retrancher 34 000 abonnés dans un système patrimonial de présentation de l'information.
- 2 Au cours du deuxième trimestre de 2022, nous avons ajusté le nombre cumulé de connexions d'abonnés à nos services de sécurité de manière à ajouter environ 75 000 abonnés aux services de sécurité par suite de l'acquisition d'une entreprise.
- 3 Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
- 4 Autre mesure financière déterminée. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ». Cette mesure n'est pas définie par les normes IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt d'un paramètre utilisé dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une société de services et de produits mobiles.
- 5 Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ».
- 6 Au cours du troisième trimestre de 2022, l'acquisition de LifeWorks nous a permis d'ajouter 36,9 millions de personnes couvertes par les services de soins de santé.

- Les **ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles** se sont établis à 421 000 au troisième trimestre de 2022 et à 1 013 000 au cours des neuf premiers mois de 2022, en hausse de 41 000 pour le trimestre et de 58 000 pour la période de neuf mois. Ces augmentations tiennent à la croissance des clients à valeur élevée découlant de l'amélioration de l'achalandage dans les commerces de détail tenant à l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'à notre succès durant la période de la rentrée scolaire.
- Le **taux de désabonnement des téléphones mobiles** s'est établi à 0,95 % au troisième trimestre de 2022, par rapport à 0,90 % au troisième trimestre de 2021, en raison de l'augmentation du nombre d'abonnés ayant changé de fournisseur découlant de la réaction des clients à la campagne promotionnelle menée à l'occasion de la rentrée scolaire et amplifiée par l'augmentation de l'achalandage dans les commerces de détail. Le taux

de désabonnement des téléphones mobiles s'est établi à 0,86 % au cours des neuf premiers mois de 2022, par rapport à 0,87 % pour les neuf premiers mois de 2021, demeurant ainsi relativement faible, ce qui reflète l'importance continue que nous accordons de façon générale à la rétention des clients grâce à l'utilisation accrue des rabais aux familles et des groupements de services, ainsi que l'évolution des préférences des clients, qui tendent à conserver leurs appareils plus longtemps. Le groupement fructueux des services mobiles et des services résidentiels, l'attention que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients et à nos programmes de remplacement d'appareils, de même que la performance et la fiabilité de notre réseau de premier ordre continuent d'avoir une incidence favorable sur le taux de désabonnement.

- Les **ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles** se sont établis à 150 000 au troisième trimestre de 2022 et à 289 000 au cours des neuf premiers mois de 2022, soit une augmentation de 15 000 pour le trimestre et de 34 000 pour la période de neuf mois, preuve de la solide performance mentionnée précédemment qui a permis d'accroître l'ajout d'abonnés à valeur élevée et des améliorations réalisées grâce à l'intensification de l'achalandage dans les commerces de détail par rapport à l'exercice précédent. Ces ajouts sont appuyés par de faibles taux de désabonnement, comme il est décrit précédemment, en particulier chez les clients à valeur élevée.
- Les **PMMA des téléphones mobiles** se sont établis à 59,48 \$ au troisième trimestre de 2022 et à 57,90 \$ au cours des neuf premiers mois de 2022, en hausse de 1,35 \$, ou 2,3 %, pour le trimestre et de 0,96 \$, ou 1,7 %, pour la période de neuf mois. Ces hausses tiennent essentiellement à l'amélioration des produits tirés des services d'itinérance en raison de l'augmentation des voyages internationaux. Les améliorations au titre des services d'itinérance ont été partiellement contrebalancées par i) la baisse des produits complémentaires et des produits tirés de l'utilisation de données facturables, les clients ayant continué de choisir des forfaits assortis de plus importants lots de données ou de données illimitées; ii) l'incidence des pressions concurrentielles sur les tarifs des forfaits de base au cours de la période considérée et de la période correspondante; et iii) une utilisation accrue des rabais pour les familles et de crédits liés au groupement de services à nos clients, ce qui nous aide à réduire le taux de désabonnement et donne lieu à un accroissement de la valeur à vie dans l'ensemble de nos produits et services mobiles et de nos produits et services fixes.
- Les **ajouts nets d'abonnés des appareils connectés** se sont établis à 124 000 au troisième trimestre de 2022 et à 262 000 au cours des neuf premiers mois de 2022, soit une augmentation de 14 000 pour le trimestre et de 5 000 pour la période de neuf mois. Les ajouts nets pour la période considérée tiennent au succès remporté par les promotions relatives aux appareils connectés des clients. Dans l'ensemble, l'ajout d'appareils connectés est stimulé par nos connexions à l'IdO.
- Les **ajouts nets d'abonnés à Internet** se sont établis à 36 000 au troisième trimestre de 2022 et à 100 000 au cours des neuf premiers mois de 2022, soit une diminution de 10 000 pour le trimestre et de 9 000 pour la période de neuf mois. La diminution tient à un léger accroissement des taux de désabonnement, par rapport aux taux de désabonnement relativement faibles enregistrés à l'exercice précédent, qui a été marqué par des restrictions accrues liées à la pandémie, ainsi qu'aux pressions macroéconomiques qui ont joué sur les décisions d'achat des consommateurs. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par nos efforts fructueux ayant permis d'obtenir des ajouts bruts élevés grâce à nos offres de services groupés, y compris l'adoption des ensembles TELUS Whole Home et le groupement des services mobiles et des services résidentiels.
- Les **ajouts nets d'abonnés aux services de télévision** se sont établis à 18 000 au troisième trimestre de 2022 et à 43 000 au cours des neuf premiers mois de 2022, en hausse de 8 000 pour le trimestre et de 11 000 pour la période de neuf mois, résultat attribuable en grande partie à la vigueur des mises en service dans le marché des services d'affaires et à nos offres diversifiées, facteurs partiellement contrebalancés par le léger accroissement des taux de désabonnement en raison des facteurs susmentionnés à l'égard des abonnés à Internet.
- Les **pertes nettes d'abonnés aux services de voix résidentiels** se sont limitées à 6 000 au troisième trimestre de 2022, soit notre plus faible nombre de pertes depuis 2004, et à 23 000 au cours des neuf premiers mois de 2022, par rapport à des pertes de 11 000 et de 31 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2021. Les pertes d'abonnés aux services de voix résidentiels continuent de refléter la tendance au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, facteur atténué en grande partie par l'élargissement de notre réseau à fibres optiques et l'offre de produits groupés, ainsi que par nos solides efforts en matière de rétention, y compris l'offre de tarifs réduits.
- Les **ajouts nets d'abonnés aux services de sécurité** se sont établis à 25 000 au troisième trimestre de 2022, soit une diminution de 5 000 pour le trimestre en raison d'un léger accroissement des taux de désabonnement qui tient aux facteurs mentionnés précédemment en ce qui a trait à Internet. Les ajouts nets d'abonnés aux services de sécurité se sont établis à 71 000 au cours des neuf premiers mois de 2022, soit une augmentation de 5 000 pour la période de neuf mois, en raison de la forte croissance des nouvelles connexions d'abonnés tenant à la demande à l'égard de nos offres de produits groupés et à notre gamme diversifiée de produits et

services, facteurs partiellement contrebalancés par un léger accroissement des taux de désabonnement en raison des facteurs susmentionnés à l'égard des abonnés à Internet. La priorité que nous continuons d'accorder au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques, l'élargissement de l'accessibilité de nos services Internet haute vitesse et Télé OPTIK, et le groupement de ces services se sont traduits par une croissance du nombre combiné d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité de 378 000 au cours des 12 derniers mois, y compris l'ajout de 75 000 clients découlant de notre acquisition de Vivint Smart Home au deuxième trimestre de 2022.

- Le **nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé** se chiffrait à 60,4 millions à la fin du troisième trimestre de 2022, soit une augmentation de 41,1 millions au cours des 12 derniers mois qui s'explique principalement par l'ajout de 36,9 millions de personnes couvertes grâce à l'acquisition de LifeWorks au troisième trimestre. La croissance interne du nombre de personnes couvertes tient à la demande continue pour des solutions virtuelles, à l'accroissement de la demande à l'égard des services à valeur ajoutée tels que la vaccination, ainsi qu'à l'accroissement du nombre de personnes couvertes lié aux soins de santé non urgents.
- Le **nombre de membres des services de soins de santé virtuels** se chiffrait à 4,0 millions à la fin du troisième trimestre de 2022, soit une augmentation de 1,7 million au cours des 12 derniers mois qui s'explique par l'adoption continue de solutions virtuelles permettant aux Canadiens et à des gens d'ailleurs dans le monde de continuer d'obtenir en toute sécurité des soins en matière de santé et de bien-être.
- Le **nombre de transactions liées aux services de soins de santé numériques** s'est chiffré à 143,2 millions au troisième trimestre de 2022 et à 428,2 millions au cours des neuf premiers mois de 2022, en hausse de 5,3 millions pour le trimestre et de 19,9 millions pour la période de neuf mois, en raison principalement du plus grand nombre de transactions liées aux règlements, les membres ayant recommencé à avoir recours à des soins de santé non urgents par suite de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur TTech

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Produits tirés des services de réseau mobile	1 696	1 588	6,8 %	4 896	4 617	6,0 %
Produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services	545	523	4,2 %	1 444	1 497	(3,5) %
Services de données fixes ¹	1 099	1 043	5,4 %	3 235	3 081	5,0 %
Services de voix fixes	198	208	(4,8) %	599	636	(5,8) %
Produits tirés de l'équipement fixe et d'autres services	125	101	23,8 %	359	308	16,6 %
Services de santé	225	130	73,1 %	502	380	32,1 %
Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation	85	66	28,8 %	251	186	34,9 %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	3 973	3 659	8,6 %	11 286	10 705	5,4 %
Autres produits	31	5	n.s.	85	9	n.s.
Produits d'exploitation externes et autres produits	4 004	3 664	9,3 %	11 371	10 714	6,1 %
Produits intersectoriels	5	5	— %	13	15	(13,3) %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TTech	4 009	3 669	9,3 %	11 384	10 729	6,1 %

1 Exclut les services de santé et les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.

Les produits d'exploitation et autres produits du secteur TTech ont augmenté de 340 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 655 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

Les **produits tirés des services de réseau mobile** ont augmenté de 108 millions de dollars, ou 6,8 %, au troisième trimestre de 2022 et de 279 millions de dollars, ou 6,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2022, soit une croissance de 4,4 % et de 15,1 % du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et du nombre d'abonnés des appareils connectés, respectivement, au cours des 12 derniers mois, outre l'amélioration des produits tirés des services d'itinérance décrite ci-dessus.

Les **produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services** ont augmenté de 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 en raison de l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus, facteur partiellement contrebalancé par les plus faibles volumes contractuels. Les produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services ont diminué de 53 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement de la baisse des volumes contractuels d'appareils mobiles découlant de l'évolution des préférences des clients, qui tendent à conserver leurs appareils plus longtemps, et d'une plus grande proportion d'ajouts de clients dans le cadre du programme Apportez votre propre appareil. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

Les **produits tirés des services de données fixes** se sont accrus de 56 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 154 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison de i) l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de données, qui reflète une croissance de 6,3 % du nombre d'abonnés aux services Internet au cours des 12 derniers mois, et l'accroissement des produits par client découlant des mises à niveau des vitesses Internet, des forfaits Internet comportant une plus grande utilisation des données, de même que des modifications apportées aux tarifs; et ii) l'augmentation des produits tirés des services de sécurité résidentielle et d'entreprise tenant à l'accroissement des services et à la croissance de 22,9 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois. Cette croissance a été neutralisée en partie par i) l'incidence de la cession de nos activités de solutions en finance au quatrième trimestre de 2021; ii) la diminution des produits tirés des services de télévision, qui reflète une proportion accrue de clients optant pour des combinaisons de forfaits de télévision de moindre envergure et le remplacement de la technologie, facteurs partiellement contrebalancés par la croissance de 4,9 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois; et iii) la baisse continue des produits tirés des services de données patrimoniaux.

Les **produits tirés des services de voix fixes** ont reculé de 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 37 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, ce qui reflète la baisse continue des produits tirés des services de voix patrimoniaux découlant du remplacement de la technologie ainsi que la retarification. La baisse a été partiellement atténuée par le succès qu'a connu notre offre de produits groupés, par nos efforts au chapitre de la rétention et par la migration des clients vers les plateformes IP.

Les **produits tirés de l'équipement fixe et d'autres services** ont augmenté de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 51 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, résultat qui reflète les volumes de ventes plus élevés et la diminution des rabais sur l'équipement destiné aux entreprises et aux consommateurs, ainsi que l'augmentation des produits tirés d'autres services.

Les **produits tirés des services de santé** ont augmenté de 95 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison de i) l'acquisition de LifeWorks le 1^{er} septembre 2022; ii) l'augmentation des produits découlant de l'adoption accrue de nos solutions de soins virtuels et de pharmacie virtuelle, y compris la croissance interne, et des acquisitions d'entreprises; et iii) la croissance de l'adoption de la solution Dossier Collaboratif Santé. Les produits tirés des services de santé ont augmenté de 122 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022 en raison des facteurs mentionnés précédemment, en plus de la croissance des services de gestion des régimes d'assurance maladie, les membres des services de santé ayant recommencé à avoir recours aux soins de santé non urgents, facteurs partiellement contrebalancés par les modifications apportées aux tarifs liés aux renouvellements de contrats ainsi que de la croissance des taux d'utilisation de nos Cliniques TELUS Santé.

Les **produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation** ont augmenté de 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 65 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, soit un résultat qui reflète essentiellement l'incidence des acquisitions d'entreprises, en particulier grâce à l'augmentation des produits tirés du logiciel SaaS (logiciel en tant que service) de gestion des produits destiné aux fabricants de biens de consommation, en plus des apports internes des produits tirés de la recherche et des solutions de pharmacie en matière d'agriculture animale. Les produits tirés de nos services liés à l'agriculture et aux biens de consommation sont en grande partie libellés en dollars américains, et au troisième trimestre de 2022, par rapport au troisième trimestre de 2021, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain, ce qui a entraîné une hausse des produits présentés pour le trimestre.

Les **autres produits** ont augmenté de 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 76 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement d'une reprise de provisions pour une contrepartie éventuelle liée à des acquisitions d'entreprises, d'un profit à l'acquisition du contrôle de LifeWorks, d'une diminution des provisions au titre d'options de vente position vendeur liées à des acquisitions d'entreprises et de l'augmentation des profits liés aux placements.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis au secteur ECPN et sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes du secteur ECPN.

Apport direct – secteur TTech

	Produits et services mobiles¹			Produits et services fixes^{1,2}			Total – secteur TTech		
Troisièmes trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
PRODUITS									
Services	1 725	1 611	7,1 %	1 656	1 471	12,6 %	3 381	3 082	9,7 %
Équipement	516	501	3,0 %	76	76	— %	592	577	2,6 %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	2 241	2 112	6,1 %	1 732	1 547	12,0 %	3 973	3 659	8,6 %
CHARGES									
Charges directes	703	684	2,8 %	522	434	20,3 %	1 225	1 118	9,6 %
Apport direct	1 538	1 428	7,7 %	1 210	1 113	8,7 %	2 748	2 541	8,1 %

Apport direct – secteur TTech

	Produits et services mobiles¹			Produits et services fixes^{1,2}			Total – secteur TTech		
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
PRODUITS									
Services	4 972	4 681	6,2 %	4 715	4 377	7,7 %	9 687	9 058	6,9 %
Équipement	1 368	1 440	(5,0) %	231	207	11,6 %	1 599	1 647	(2,9) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	6 340	6 121	3,6 %	4 946	4 584	7,9 %	11 286	10 705	5,4 %
CHARGES									
Charges directes	1 905	1 985	(4,0) %	1 454	1 297	12,1 %	3 359	3 282	2,3 %
Apport direct	4 435	4 136	7,2 %	3 492	3 287	6,2 %	7 927	7 423	6,8 %

1 Comprend les services de santé.

2 Comprend les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.

Les charges directes incluses dans les calculs de l'apport direct figurant dans les tableaux ci-dessus représentent une composante du total des charges au titre de l'achat de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel présentées dans le tableau ci-dessous, et elles ont été calculées conformément aux méthodes comptables utilisées pour déterminer les montants totaux présentés dans les états financiers. L'apport direct du secteur TTech a augmenté de 207 millions de dollars, ou 8,1 %, au troisième trimestre de 2022 et de 504 millions de dollars, ou 6,8 %, au cours des neuf premiers mois de 2022.

L'apport direct provenant des produits et services mobiles du secteur TTech a augmenté de 110 millions de dollars, ou 7,7 %, au troisième trimestre de 2022 et de 299 millions de dollars, ou 7,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison principalement de la hausse des produits tirés des services de réseau et de l'augmentation des marges liées à l'équipement.

L'apport direct provenant des produits et services fixes du secteur TTech a augmenté de 97 millions de dollars, ou 8,7 %, au troisième trimestre de 2022 et de 205 millions de dollars, ou 6,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison de la croissance des marges liées aux services Internet, de données, de santé ainsi qu'aux services liés à l'agriculture et aux biens de consommation, y compris les acquisitions d'entreprises et la croissance interne. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des marges liées aux services de données patrimoniaux et aux services de voix patrimoniaux.

Charges d'exploitation – secteur TTech

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Achat de biens et services ¹	1 785	1 635	9,2 %	4 955	4 759	4,1 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	767	679	13,0 %	2 155	1 956	10,2 %
Charges d'exploitation du secteur TTech	2 552	2 314	10,3 %	7 110	6 715	5,9 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation du secteur TTech ont augmenté de 238 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 395 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

L'achat de biens et services a augmenté de 150 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 en raison i) de la hausse des coûts associés aux acquisitions d'entreprises, ainsi que des coûts liés à l'élargissement de nos services liés à l'agriculture et aux biens de consommation et de nos services de santé ii) de la hausse des coûts

des produits et services aux fins de la prise en charge de la croissance du nombre de connexions d'abonnés, y compris les abonnés aux services de télévision; iii) de l'augmentation des coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre; iv) de l'augmentation des coûts liés à l'accroissement de nos capacités numériques, compte tenu de la hausse du nombre de licences basées sur l'abonnement; v) de l'augmentation de la charge au titre des services d'itinérance; vi) du retour des créances douteuses aux niveaux enregistrés avant la pandémie en raison des pressions macroéconomiques, par rapport à la période précédente où elles avaient touché un creux historique; et vii) de l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe. L'achat de biens et services a augmenté de 196 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022 en raison des facteurs susmentionnés; ceux-ci ont été neutralisés en partie par la diminution de la charge au titre des ventes d'équipement mobile tenant aux plus faibles volumes contractuels d'appareils, quoique ce facteur ait été partiellement contrebalancé par la proportion d'appareils mobiles à valeur plus élevée vendus.

La charge au titre des avantages du personnel a augmenté de 88 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 199 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération fondée sur le mérite ainsi que de l'augmentation des coûts de la rémunération et des avantages du personnel découlant de l'augmentation du nombre d'employés liée aux acquisitions d'entreprises. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif.

BAIIA – secteur TTech

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars, sauf les marges)	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
BAIIA	1 457	1 355	7,5 %	4 274	4 014	6,5 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	67	55	n.s.	121	112	n.s.
Ajouter : autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	—	n.s.	—	2	n.s.
BAIIA ajusté	1 524	1 410	8,1 %	4 395	4 128	6,5 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	36,3	37,0	(0,7) pt	37,5	37,4	0,1 pt
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	38,0	38,4	(0,4) pt	38,6	38,5	0,1 pt

1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA du secteur TTech a augmenté de 102 millions de dollars, ou 7,5 %, au troisième trimestre de 2022 et de 260 millions de dollars, ou 6,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2022. Le BAIIA ajusté du secteur TTech s'est accru de 114 millions de dollars, ou 8,1 %, au troisième trimestre de 2022 et de 267 millions de dollars, ou 6,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2022, résultat qui reflète l'augmentation de l'apport direct. Cette hausse a été neutralisée en partie par l'augmentation de l'achat de biens et services et par l'augmentation de la charge au titre des avantages du personnel, comme il est décrit précédemment.

BAII – secteur TTech

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
(en millions de dollars)	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
BAIIA	1 457	1 355	7,5 %	4 274	4 014	6,5 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(511)	(494)	3,4 %	(1 523)	(1 474)	3,3 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(258)	(231)	11,7 %	(755)	(672)	12,4 %
BAII ¹	688	630	9,2 %	1 996	1 868	6,9 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII du secteur TTech a augmenté de 58 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 128 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. L'augmentation de la dotation aux amortissements au troisième trimestre de 2022 et au cours des neuf premiers mois de 2022 s'explique par les acquisitions d'entreprises et la croissance des immobilisations au cours des 12 derniers mois, y compris l'élargissement de notre réseau à fibres optiques et le lancement de notre réseau 5G, ainsi que par l'amortissement accéléré par suite des activités de mise hors service d'immobilisations et par l'augmentation de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

5.5 Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International

Tendances – secteur ECPN

Au cours des huit derniers trimestres, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur nos activités, et il nous est impossible d'estimer sa durée ultime ou l'ampleur de ses répercussions. Étant donné que nos centres de prestation de services sont situés dans divers pays, le degré variable de gravité de la pandémie et des efforts de reprise dans les pays où nous exerçons des activités nous a forcés à modifier nos activités. À la date du présent rapport, plusieurs membres de notre équipe étaient toujours en télétravail, situation qui se poursuit depuis le début de la pandémie, et dans certains cas, nous avons procédé au retour réfléchi et stratégique de certains membres de l'équipe dans les sites de prestation de services. Au cours des derniers trimestres, nous avons pu dans une large mesure atténuer les répercussions négatives de la pandémie sur notre situation financière, notre performance financière et les flux de trésorerie d'exploitation en prenant des mesures stratégiques visant à accroître notre clientèle et à réduire les coûts. La pandémie nous empêche tout comme nos clients d'être en exploitation dans le cours normal des activités dans certains secteurs, et il nous est impossible de quantifier avec précision l'incidence que la pandémie a eue, ou qu'elle aura, sur nos produits d'exploitation. Nous nous attendons à ce que la pandémie continue de se répercuter sur nos activités, et ce, au moins jusqu'à la fin du premier trimestre de 2023, et peut-être même plus longtemps.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés du secteur ECPN au cours des huit derniers trimestres reflète la croissance de notre clientèle interne et l'intensification des nouveaux programmes de services offerts aux clients externes existants. L'augmentation des produits comprend également les produits des services internes fournis au secteur TTech et la croissance des produits découlant des acquisitions d'entreprises, y compris l'acquisition de Lionbridge AI le 31 décembre 2020 (cette dernière a depuis fait l'objet d'un repositionnement de la marque sous le nom de TELUS International AI Data Solutions, ou « TIAI »). Au troisième trimestre de 2022, nos produits ont été plombés par la baisse du taux de change moyen entre l'euro et le dollar américain découlant du raffermissement du dollar américain par rapport à l'euro, facteur partiellement contrebalancé par l'incidence positive du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

La charge au titre de l'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel ont augmenté en fonction de l'augmentation du nombre de membres de notre équipe découlant des acquisitions d'entreprises et dans le but de répondre à la hausse des volumes de nos clients nouveaux et existants (y compris l'élargissement de nos offres de services), des augmentations des charges liées à la main-d'œuvre externe afin de prendre en charge la croissance de nos activités numériques, des augmentations de nos coûts liés aux licences de logiciels découlant de l'augmentation du nombre de membres de notre équipe et des augmentations des frais administratifs pour soutenir la croissance de l'ensemble de l'entreprise et les acquisitions d'entreprises. Au troisième trimestre de 2022, la charge au titre de l'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel ont profité en partie du raffermissement du dollar américain et de la baisse des taux de change moyens par rapport à diverses monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités, ainsi que d'efficacités liées à la main-d'œuvre et aux dépenses mises en œuvre durant le trimestre.

La dotation aux amortissements a augmenté, en raison de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'expansion de nos installations nécessaire pour répondre à la demande des clients et de la croissance des immobilisations incorporelles comptabilisée dans le cadre de nos acquisitions d'entreprises.

Indicateurs opérationnels – secteur ECPN

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Produits d'exploitation par marché vertical de l'industrie						
Technologies et jeux	377	316	19,3 %	1 099	901	22,0 %
Communications et médias	196	171	14,6 %	555	497	11,7 %
Commerce électronique et technologies financières	87	88	(1,1) %	283	233	21,5 %
Services bancaires, services financiers et assurances	55	31	77,4 %	163	86	89,5 %
Voyages et hôtellerie	25	20	25,0 %	71	54	31,5 %
Autres	63	74	(14,9) %	188	226	(16,8) %
	803	700	14,7 %	2 359	1 997	18,1 %
Produits d'exploitation par région géographique						
Europe	276	292	(5,5) %	857	839	2,1 %
Amérique du Nord	206	157	31,2 %	584	454	28,6 %
Asie-Pacifique	194	152	27,6 %	566	414	36,7 %
Amérique centrale	127	99	28,3 %	352	290	21,4 %
	803	700	14,7 %	2 359	1 997	18,1 %

Les produits tirés du marché vertical Technologies et jeux se sont chiffrés à 377 millions de dollars, en hausse de 61 millions de dollars, au troisième trimestre de 2022, et à 1 099 millions de dollars, en hausse de 198 millions de dollars, au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison de l'expansion des activités de TIAI, de la croissance continue liée à nos clients existants et de l'ajout de nouveaux clients. Les produits tirés du marché vertical Services bancaires, services financiers et assurances ont augmenté de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 pour s'établir à 55 millions de dollars, tandis qu'ils ont augmenté de 77 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022 pour s'établir à 163 millions de dollars, en raison de l'ajout d'une institution financière mondiale de premier plan. Les produits tirés du marché vertical Commerce électronique et technologies financières sont demeurés stables au troisième trimestre de 2022 et ont augmenté de 50 millions de dollars pour s'établir à 283 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement de nouveaux clients et de la croissance au sein de notre clientèle actuelle. Dans l'ensemble de nos marchés verticaux, les taux de croissance des produits présentés ont été désavantagés par les fluctuations défavorables de l'euro par rapport au dollar américain comparativement au trimestre et à la période de neuf mois correspondants de l'exercice précédent, facteur partiellement contrebalancé par l'incidence positive du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Nous servons nos clients, qui sont principalement situés en Amérique du Nord, à partir de multiples sites de prestation de services dans quatre régions géographiques. De plus, les clients de TIAI ont principalement recours à des contractuels collaboratifs situés aux quatre coins du monde, et leurs activités ne sont pas limitées par l'emplacement de nos centres de prestation de services. Le tableau ci-dessus présente les produits tirés des services générés dans chaque région géographique, en fonction de l'emplacement du centre de prestation de services ou de l'endroit où les services ont été fournis, pour les périodes présentées.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur ECPN

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	667	587	13,6 %	1 983	1 672	18,6 %
Produits intersectoriels	136	113	20,4 %	376	325	15,7 %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur ECPN	803	700	14,7 %	2 359	1 997	18,1 %

Les produits d'exploitation et autres produits du secteur ECPN ont augmenté de 103 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 362 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

Les **produits tirés de la prestation de solutions numériques et d'expérience client** ont augmenté de 80 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 311 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, principalement en raison de la croissance de nos clients du marché Technologies et jeux, comme il est fait mention précédemment, découlant des services additionnels offerts aux clients existants et de l'ajout de nouveaux clients depuis l'exercice précédent. Le raffermissement du dollar américain par rapport à l'euro a donné lieu à une incidence défavorable des taux de change sur les résultats d'exploitation libellés en euros et a plus que neutralisé l'incidence favorable des taux de change attribuable au raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les fluctuations des taux de change relatifs aux contrats libellés en dollars américains, en euros et en d'autres monnaies auront une incidence sur les produits.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis au secteur TTech, et comprennent les produits tirés de la convention-cadre conclue avec TELUS. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes du secteur TTech.

Charges d'exploitation – secteur ECPN

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Achat de biens et services ¹	150	143	4,9 %	459	398	15,3 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	464	416	11,5 %	1 366	1 205	13,4 %
Charges d'exploitation du secteur ECPN	614	559	9,8 %	1 825	1 603	13,8 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation du secteur ECPN ont augmenté de 55 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 222 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

L'**achat de biens et services** a augmenté de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 61 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, ce qui s'explique en partie par la croissance des activités, y compris la hausse des coûts liés aux contractuels collaboratifs afin de prendre en charge l'expansion de nos activités de TIAI et par le raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des taux de change moyens entre diverses monnaies et le dollar américain. Au troisième trimestre de 2022, les résultats ont également profité d'efficacités liées aux dépenses mises en œuvre durant le trimestre.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 48 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 161 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison de la croissance des activités, laquelle s'est traduite par l'augmentation du nombre de membres de l'équipe et par la hausse des salaires, ainsi que du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des taux de change moyens entre diverses monnaies et le dollar américain et par la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions qui est associée à une baisse du cours moyen de l'action de TELUS International au cours du trimestre et des neuf premiers mois de 2022, ce qui a donné lieu à une diminution des charges liées aux attributions comptabilisées à titre de passif.

BAIIA – secteur ECPN

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
BAIIA	189	141	35,1 %	534	394	35,7 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	11	8	n.s.	25	30	n.s.
BAIIA ajusté ¹	200	149	35,5 %	559	424	32,2 %
Marge du BAIIA ² (en %)	23,6	20,0	3,6 pts	22,6	19,7	2,9 pts
Marge du BAIIA ajusté ² (en %)	24,9	21,1	3,8 pts	23,7	21,2	2,5 pts

1 En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités.

2 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA du secteur ECPN a augmenté de 48 millions de dollars, ou 35,1 %, au troisième trimestre de 2022, et de 140 millions de dollars, ou 35,7 %, au cours des neuf premiers mois de 2022. Le BAIIA ajusté du secteur ECPN s'est pour sa part accru de 51 millions de dollars, ou 35,5 %, au troisième trimestre de 2022 et de 135 millions de dollars, ou 32,2 %, au cours des neuf premiers mois de 2022. La marge du BAIIA ajusté a augmenté de 3,8 points de pourcentage au troisième trimestre de 2022 et de 2,5 points de pourcentage au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison notamment de la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions découlant d'une baisse du cours moyen de l'action de TELUS International.

BAII – secteur ECPN

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
BAIIA	189	141	35,1 %	534	394	35,7 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(39)	(36)	8,3 %	(114)	(107)	6,5 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(42)	(43)	(2,3) %	(131)	(133)	(1,5) %
BAII ¹	108	62	74,2 %	289	154	87,7 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII du secteur ECPN a augmenté de 46 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 135 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, parallèlement aux augmentations du BAIIA.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2022	Au 31 déc. 2021	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants				
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 440	723	717	Se reporter à la <i>rubrique 7</i> , « <i>Situation de trésorerie et sources de financement</i> ».
Débiteurs	3 145	2 671	474	Principalement attribuable à une augmentation des acquisitions d'entreprises et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement liés à notre programme Option Retour ^{MC} , partiellement contrebalancée par une diminution des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement relativement à notre programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS ^{MD} , et à la diminution saisonnière des créances clients et du volume de ventes des détaillants et des magasins de détail.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir	80	206	(126)	Insuffisance des acomptes provisionnels versés pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat et remboursements d'impôt reçus.
Stocks	499	448	51	Principalement attribuable à l'acquisition accélérée de stocks d'équipement fixe ainsi qu'à une hausse des tarifs et du volume d'appareils usagés.
Actifs sur contrat	403	443	(40)	Se reporter à la description des actifs sur contrat non courants.
Charges payées d'avance	780	528	252	Augmentation tenant au paiement anticipé annuel des avantages du personnel prévus par la loi, aux contrats d'entretien et aux taxes foncières ainsi qu'au moment auquel est comptabilisé le paiement des droits de licences de spectre pour les services sans fil.
Actifs dérivés courants	155	13	142	Augmentation du montant nominal des éléments de couverture libellés en dollars américains.
Passifs courants				
Emprunts à court terme	104	114	(10)	Se reporter à la <i>rubrique 7.7</i> , « <i>Vente de créances clients</i> ».
Créiteurs et charges à payer	3 952	3 705	247	Augmentation liée aux acquisitions d'entreprises et à la croissance des activités, et augmentation des charges salariales et autres passifs liés au personnel. Se reporter à la <i>note 23</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	137	104	33	Insuffisance des acomptes provisionnels pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Dividendes à payer	480	449	31	Incidence de l'augmentation du taux de dividendes et du nombre d'actions en circulation.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	872	854	18	Augmentation de la facturation par anticipation reflétant les acquisitions d'entreprises au cours de la période. Se reporter à la <i>note 24</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Provisions	114	96	18	Augmentation découlant des acquisitions d'entreprises.
Tranche courante de la dette à long terme	4 212	2 927	1 285	Augmentation découlant principalement d'un prélèvement sur les facilités de crédit de TELUS Corporation ainsi que du calendrier des échéances de la dette, facteurs contrebalancés par la diminution du papier commercial.
Passifs dérivés courants	13	24	(11)	Diminution du montant nominal des éléments de couverture.
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	(3 382)	(3 241)	(141)	TELUS a habituellement un fonds de roulement négatif. Se reporter à « <i>Plan financier et plan de gestion de la structure du capital</i> », à la <i>rubrique 4.3</i> , ainsi qu'à la <i>note 4 c)</i> des états financiers consolidés intermédiaires.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2022	Au 31 déc. 2021	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles, montant net	16 877	15 926	951	Se reporter à « Dépenses d'investissement » à la rubrique 7.3, « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » ainsi qu'à « Amortissement des immobilisations corporelles » à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés ».
Immobilisations incorporelles, montant net	19 216	17 485	1 731	Se reporter à « Dépenses d'investissement » à la rubrique 7.3, « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » ainsi qu'à « Amortissement des immobilisations incorporelles » à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés ».
Goodwill, montant net	9 038	7 270	1 768	Augmentation tenant principalement à l'acquisition de Fully Managed Inc., de Vivint Smart Home et de LifeWorks Inc., ainsi qu'à des acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle, qui a été neutralisée par l'incidence de la conversion des états financiers de TELUS International en dollars canadiens. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires.
Actifs sur contrat	235	266	(31)	Diminution imputable à la réduction du nombre d'appareils financés tenant à l'utilisation du programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS ainsi qu'à la baisse des volumes contractuels d'appareils mobiles.
Autres actifs à long terme	2 395	2 004	391	Augmentation des actifs dérivés principalement attribuable à des accords d'achat d'énergie virtuels et des titres de créance libellés en dollars américains, augmentation des placements de portefeuille et autres, augmentation des actifs au titre des régimes de retraite tenant aux profits découlant du fait que la réévaluation des hypothèses financières a été supérieure aux incidences combinées du plafond relatif à l'actif des régimes et des rendements des régimes de retraite inférieurs au taux d'actualisation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement. Se reporter aux notes 4 et 20 des états financiers consolidés intermédiaires.
Passifs non courants				
Provisions	523	774	(251)	Diminution découlant de l'incidence de la variation du taux d'actualisation au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
Dette à long terme	20 927	17 925	3 002	Se reporter à la rubrique 7.4, « Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement ».
Autres passifs à long terme	586	907	(321)	Diminution du passif au titre des régimes de retraite tenant aux profits découlant du fait que la réévaluation des hypothèses financières a été supérieure à l'incidence combinée du plafond relatif à l'actif des régimes et que les rendements des régimes de retraite ont été inférieurs au taux d'actualisation. Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat différé	4 523	4 045	478	Augmentation des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et augmentation découlant des acquisitions d'entreprises.
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	16 780	15 116	1 664	Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés intermédiaires.
Participations ne donnant pas le contrôle	1 040	943	97	Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés intermédiaires.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») et le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital de même que le plan financier et le plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 300	1 309	(9)	3 685	3 492	193
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 917)	(1 464)	(453)	(4 554)	(3 477)	(1 077)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	1 675	(164)	1 839	1 586	1 001	585
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	1 058	(319)	1 377	717	1 016	(299)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	382	2 183	(1 801)	723	848	(125)
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	1 440	1 864	(424)	1 440	1 864	(424)

7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Produits d'exploitation et autres produits (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	4 671	4 251	420	13 354	12 386	968
Achat de biens et services (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	(1 794)	(1 660)	(134)	(5 025)	(4 817)	(208)
Charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	(1 231)	(1 095)	(136)	(3 521)	(3 161)	(360)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	4	21	(17)	(13)	7	(20)
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	24	30	(6)	76	86	(10)
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(9)	(10)	1	(34)	(38)	4
Charge de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des paiements	30	36	(6)	98	123	(25)
Variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	(151)	—	(151)	(231)	—	(231)
Intérêts payés	(203)	(192)	(11)	(578)	(564)	(14)
Intérêts reçus	10	12	2	11	15	(4)
Paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(91)	(62)	(29)	(329)	(415)	86
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	40	(22)	62	(123)	(130)	7
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 300	1 309	(9)	3 685	3 492	193

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et ont augmenté de 193 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

- Les coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements, ont représenté une variation nette de 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 20 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. Nous avons comptabilisé une augmentation des décaissements au titre des coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite de la charge, relativement à l'amélioration de notre structure de coûts générale et de notre efficacité opérationnelle.
- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont augmenté de 29 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, puisque nous avons comptabilisé une augmentation des remboursements d'impôt reçus à la période comparative. Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont diminué de 86 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison essentiellement i) des paiements finaux effectués au premier trimestre de 2021 relativement à l'exercice précédent; ii) de la hausse des paiements d'impôt liée à nos établissements à l'étranger au cours des neuf premiers mois de 2021; et iii) des paiements effectués au premier trimestre de 2021 relativement à des regroupements d'entreprises.

- Pour une analyse des autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, se reporter à la *rubrique 6, « Évolution de la situation financière »*, ainsi qu'à la *note 31 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Analyse des variations des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(832)	(716)	(116)	(2 861)	(2 237)	(624)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	—	(389)	389	—	(661)	661
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	(1 022)	(311)	(711)	(1 502)	(461)	(1 041)
Avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et participations dans les coentreprises immobilières et les entreprises associées	(1)	(12)	11	(3)	(29)	26
Sommes reçues des coentreprises immobilières	1	1	—	3	3	—
Produit de cessions	3	—	3	15	1	14
Investissement dans des placements de portefeuille et autres	(66)	(37)	(29)	(206)	(93)	(113)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 917)	(1 464)	(453)	(4 554)	(3 477)	(1 077)

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 453 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 1 077 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

- L'augmentation des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, pour le troisième trimestre de 2022 et les neuf premiers mois de 2022, s'explique par ce qui suit :
 - La diminution des dépenses d'investissement de 66 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et l'augmentation des dépenses d'investissement de 223 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022 (se reporter au tableau « *Mesures des dépenses d'investissement* » et à l'analyse ci-dessous).
 - L'augmentation de 182 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 401 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022 des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués.
- Les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre au troisième trimestre de 2021 et au cours des neuf premiers mois de 2021 ont principalement trait à des dépôts liés aux enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz. En outre, au premier trimestre de 2021, nous avons acquis des licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz couvrant les noyaux urbains d'Edmonton, de Guelph/Kitchener, de London, d'Ottawa et de Winnipeg, ainsi que des licences de spectre couvrant la région de l'East Kootenay et de Whistler. Au deuxième trimestre de 2021, nous avons acquis une licence dans la bande de fréquence de 2 500 MHz dans le noyau urbain de Calgary.
- Au troisième trimestre de 2022, nous avons effectué des paiements en trésorerie au titre de l'acquisition de LifeWorks Inc., dont il est fait mention à la *rubrique 1.3*. Au cours des neuf premiers mois de 2022, nous avons également effectué des paiements en trésorerie au titre de l'acquisition de Fully Managed Inc. et de Vivint Smart Home, ainsi que pour d'autres acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle qui complètent nos lignes d'activité existantes. En comparaison, nous avons effectué au cours des neuf premiers mois de 2021 des paiements en trésorerie relativement à l'acquisition de Blacksmith Applications Holdings Inc. ainsi qu'à d'autres acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle qui complètent nos lignes d'activité existantes.
- Les investissements dans des placements de portefeuille et autres ont augmenté de 29 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 113 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, en raison principalement d'une augmentation des stocks d'immobilisations et de l'investissement dans un nombre accru de placements de portefeuille au cours des neuf premiers mois de 2022.

Mesures des dépenses d'investissement

(en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité des dépenses d'investissement)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Dépenses d'investissement¹						
Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)	892	962	(7,3) %	2 710	2 506	8,1 %
Secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »)	33	29	13,8 %	102	83	22,9 %
Données consolidées	925	991	(6,7) %	2 812	2 589	8,6 %
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TTech ² (en %)	22	26	(4) pts	24	23	1 pt
Intensité des dépenses d'investissement du secteur ECPN ² (en %)	4	4	— pt	4	4	— pt
Intensité des dépenses d'investissement consolidées ² (en %)	20	23	(3) pts	21	21	— pt
1 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails. 2 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».						

Les **dépenses d'investissement consolidées** ont diminué de 66 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, grâce au secteur TTech, à qui est attribuable une tranche de 70 millions de dollars de la diminution au troisième trimestre de 2022, en raison principalement d'un ralentissement prévu des investissements dans le réseau à fibres optiques découlant du fait que nous approchons de l'atteinte de notre objectif de déploiement actuel, alors que des investissements accélérés avaient été effectués au cours du premier semestre de l'exercice. Les dépenses d'investissement consolidées ont diminué de 223 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. Une portion de 204 millions de dollars de l'augmentation au cours des neuf premiers mois de 2022 est attribuable au secteur TTech, en raison principalement des investissements accélérés dans notre réseau 5G, des achats de matériel en vue d'appuyer les services de prochaine génération et de favoriser la croissance de nos abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité, de l'augmentation des dépenses d'investissement visant à élargir nos offres et capacités en matière de produits de services de santé et du soutien à l'intégration d'entreprises, y compris la récente acquisition de LifeWorks, le 1^{er} septembre 2022, ainsi que nos capacités accrues en matière de développement de produits et de solutions numériques visant à continuer d'accroître sur plusieurs années la capacité et la fiabilité des systèmes, comme nous l'annoncions le 25 mars 2021. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des dépenses tenant au ralentissement prévu du déploiement des réseaux à fibres optiques découlant du fait que nous approchons de l'atteinte de notre objectif de déploiement actuel. Au 30 septembre 2022, notre réseau 5G couvrait 29,6 millions de Canadiens, soit environ 80 % de la population.

Le 25 mars 2021, nous avons annoncé que nous comptons accélérer le rythme des dépenses d'investissement à hauteur de 1,5 milliard de dollars en 2021 et en 2022; une tranche de 750 millions de dollars a été engagée en 2021, et le reste le sera en 2022. L'accélération du rythme des dépenses d'investissement au troisième trimestre de 2022 et au cours des neuf premiers mois de 2022 s'est chiffrée à 226 millions de dollars et à 691 millions de dollars, respectivement. Ces dépenses ont permis i) d'accélérer le branchement de foyers et d'entreprises à nos réseaux à fibres optiques; ii) d'accélérer notre programme de migration du cuivre à la fibre optique; iii) d'accroître le déploiement des réseaux à fibres optiques dans plusieurs nouvelles collectivités, y compris un grand nombre de collectivités rurales et autochtones; iv) de poursuivre le déploiement de notre réseau 5G, qui couvrait environ 80 % de la population canadienne au 30 septembre 2022; et v) de faire progresser la mise en œuvre de notre stratégie numérique et l'amélioration de produits, ce qui nous permettra de stimuler la croissance des produits à long terme et d'accroître notre efficacité au chapitre des charges d'exploitation.

7.4 Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Actions ordinaires émises	—	—	—	—	1 300	(1 300)
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(297)	(271)	(26)	(880)	(773)	(107)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	(182)	2	(184)	(17)	2	(19)
Émission de titres de créance à long terme	4 936	1 552	3 384	8 993	3 777	5 216
Remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme	(2 759)	(1 447)	(1 312)	(6 388)	(4 073)	(2 315)
Actions d'une filiale émises et vendues aux (acquises des) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	(85)	827	(912)
Autres	(23)	—	(23)	(37)	(59)	22
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	1 675	(164)	1 839	1 586	1 001	585

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté de 1 839 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 585 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises reflètent les 51 millions d'actions ordinaires émises au prix de 25,35 \$ par action ordinaire au premier trimestre de 2021.

Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. Avec prise d'effet pour les dividendes versés le 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires à même les actions propres à un escompte de 2 %. Les paiements en trésorerie au titre des dividendes ont augmenté de 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et de 107 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022, résultats qui reflètent la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la *rubrique 4.3*) et l'augmentation du nombre d'actions en circulation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le nombre plus élevé d'actions émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat actualisé. Au cours du troisième trimestre de 2022, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions ordinaires pour un montant de 170 millions de dollars.

En octobre 2022, nous avons versé des dividendes de 308 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et le fiduciaire a racheté des actions propres ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes pour un montant de 172 millions de dollars, portant le total à 480 millions de dollars.

Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net

Au deuxième trimestre de 2022, nous avons utilisé des montants qui nous ont été avancés par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance afin de financer le fonds de roulement. Des montants additionnels ont été prélevés plus tôt au troisième trimestre de 2022 avant d'être remboursés plus tard au cours du troisième trimestre de 2022.

Émission de titres de créance à long terme et remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme

Au troisième trimestre de 2022, les émissions de titres de créance à long terme ont augmenté de 3 384 millions de dollars, tandis que les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme se sont accrus de 1 312 millions de dollars. Ces variations se composaient principalement de ce qui suit :

- Une diminution nette de l'encours du papier commercial de 621 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde s'élevant à 1,3 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars US) au 30 septembre 2022, par rapport au solde de 1,9 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars US) au 30 juin 2022. Lorsque nous l'utilisons, notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à faible coût et est entièrement garanti par la facilité de crédit renouvelable (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).
- Une diminution des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International de 10 millions de dollars, compte tenu des taux de change. Au 30 septembre 2022, les prélèvements nets sur la facilité consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) s'élevaient à 718 millions de dollars US, tandis qu'au 30 juin 2022, les prélèvements nets se chiffraient à 771 millions de dollars US. La facilité de crédit de TELUS International est sans recours pour TELUS Corporation.

- Le 13 septembre 2022, une émission de billets en trois tranches, soit : des billets liés à la durabilité de premier rang non garantis à 5,25 % de série CAG d'un montant de 1,1 milliard de dollars, qui arriveront à échéance le 15 novembre 2032; des billets de premier rang non garantis à 5,65 % de série CAH d'un montant de 550 millions de dollars, qui arriveront à échéance le 13 septembre 2052; et des billets de premier rang non garantis à 5,00 % de série CAI d'un montant de 350 millions de dollars, qui arriveront à échéance le 13 septembre 2029. Le produit net de l'émission en trois tranches servira à rembourser l'encours de la dette ainsi qu'aux autres fins générales de la société.
- Le prélèvement sur la facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 1,9 milliard de dollars arrivant à échéance le 9 juillet 2024 auprès d'un syndicat d'institutions financières qui a servi aux fins générales de la société. Après le 30 septembre 2022, le montant de la facilité a été réduit, à notre demande, pour le ramener à 1,6 milliard de dollars. L'encours de la facilité porte intérêt au taux effectif moyen de 4,4 % jusqu'au 31 octobre 2022.

Pour les neuf premiers mois de 2022, les émissions de titres de créance à long terme ont augmenté de 5 216 millions de dollars, tandis que les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme se sont accrus de 2 315 millions de dollars. Outre certaines activités au troisième trimestre de 2022, la variation du solde au cours des neuf premiers mois de 2022 se composait principalement de ce qui suit :

- Une diminution nette de l'encours du papier commercial de 599 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, par rapport au solde de 1,9 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars US) au 31 décembre 2021.
- Une diminution des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International de 88 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change. Au 31 décembre 2021, les prélèvements nets sur la facilité consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) se chiffraient à 854 millions de dollars US.
- L'émission, le 28 février 2022, de billets liés à la durabilité de premier rang non garantis à 3,40 % libellés en dollars américains d'un montant de 900 millions de dollars US qui arriveront à échéance le 13 mai 2032. Le produit net a été utilisé pour rembourser l'encours de la dette, y compris le remboursement du papier commercial, et sera utilisé aux autres fins générales de la société.
- Le remboursement à l'échéance des débentures à 9,65 % de série 5 de TELUS Communications Inc. (« TCI ») d'un montant de 249 millions de dollars arrivant à échéance en avril 2022.

La durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme (excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaires de TELUS, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) était de 12,1 ans au 30 septembre 2022, en baisse comparativement à 12,5 ans au 31 décembre 2021 et à 12,7 ans au 30 septembre 2021. De plus, le coût moyen pondéré de notre dette à long terme (excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaires de TELUS, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) était de 3,95 % au 30 septembre 2022, soit une augmentation par rapport à 3,72 % au 31 décembre 2021 et au 30 septembre 2021, ce qui contribue à réduire notre exposition dans un contexte de hausse des taux d'intérêt.

Actions d'une filiale émises et vendues aux (achetées des) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net

Au deuxième trimestre de 2022, nous avons acquis des actions de TELUS International auprès d'un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle. En ce qui a trait au premier appel public à l'épargne effectué par TELUS International au premier trimestre de 2021, nous avons reçu un produit en trésorerie net de 827 millions de dollars.

Autres

Au troisième trimestre de 2022, nous avons engagé des frais d'émission de titres de créance relativement à l'émission, le 13 septembre 2022, de billets en trois tranches mentionnée précédemment. En outre, nous avons engagé des frais d'émission de titres de créance relativement à nos billets liés à la durabilité de premier rang non garantis à 3,40 % libellés en dollars américains au premier trimestre de 2022, alors que nous avons engagé au premier trimestre de 2021 des frais d'émission de titres de créance relativement à l'émission de 51 millions d'actions ordinaires.

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 septembre 2022 s'établissait à 23,7 milliards de dollars, soit une hausse de 4,7 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant principalement du prélèvement sur la facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 1,9 milliard de dollars; de l'émission, au troisième trimestre de 2022, de billets en trois tranches d'un montant de 2,0 milliards de dollars décrite à la *rubrique 7.4*; de la réduction de la trésorerie et des placements temporaires; et de l'émission de billets liés à la durabilité d'un montant de 900 millions de dollars US au premier trimestre de 2022, comme il est décrit à la *rubrique 7.4*. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le remboursement à l'échéance des débentures à 9,65 % de série 5 de TCI au deuxième trimestre de 2022 et par une diminution de l'encours du papier commercial.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette**, qui ne tient pas compte des obligations locatives et des autres passifs au titre de la dette à long terme, s'établissait à 86 % au 30 septembre 2022, soit une baisse par rapport à 89 % à l'exercice précédent, en raison essentiellement de prélèvements sur la facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 1,9 milliard de dollars arrivant à échéance le 9 juillet 2024, qui est classée comme une dette à taux variable aux fins de ce calcul ainsi que du remboursement à l'échéance des débentures à 9,65 % de série 5 de TCI au deuxième trimestre de 2022. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par i) l'émission, au troisième trimestre de 2022, de billets en trois tranches d'un montant de 2,0 milliards de dollars, comme il est décrit à la *rubrique 7.4*; ii) l'émission de billets liés à la durabilité d'un montant de 900 millions de dollars US au premier trimestre de 2022, comme il est décrit à la *rubrique 7.4*; iii) une réduction des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation), laquelle est sans recours pour TELUS Corporation; et iv) une diminution de l'encours du papier commercial, qui est classé comme une dette à taux variable aux fins de ce calcul.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 3,44 fois au 30 septembre 2022, en hausse par rapport à 3,19 fois à l'exercice précédent. Notre objectif à long terme relatif à cette mesure se situe dans une fourchette de 2,20 à 2,70 fois, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations du crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Au 30 septembre 2022, ce ratio sortait toujours de la fourchette cible à long terme en raison des émissions antérieures de titres de créance supplémentaires, aux fins principalement de l'acquisition de licences de spectre, le spectre étant notre actif à durée d'utilité indéterminée le plus important, et des acquisitions d'entreprises, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. La croissance du BAIIA a diminué en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Au 30 septembre 2022, l'acquisition des licences de spectre a occasionné une augmentation du ratio d'environ 0,46, et les acquisitions d'entreprises au cours des 12 derniers mois ont donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,21, tandis que les cessions d'entreprises ont entraîné une baisse du ratio d'environ 0,25. En raison de nos récentes acquisitions de licences de spectre, nous avons accru notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de continuer à soutenir la croissance de la consommation de données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021 et pour les prochaines enchères de licences de spectre, ainsi que notre incapacité à prédire l'incidence de la pandémie de COVID-19, l'évaluation de l'indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette visée sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené en deçà de 2,70 fois à moyen terme (par suite des enchères de spectre tenues en 2021 et lorsque les prochaines enchères de spectre auront eu lieu en 2023 et en 2024), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que ce ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de levier financier n'était pas supérieur à 4,25:1,00 au 30 septembre 2022 (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 septembre et pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2022	2021	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture (en millions de dollars)			
Dettes à long terme	25 139	20 533	4 606
Dettes nettes ¹	23 689	19 009	4 680
Bénéfice net	2 116	1 306	810
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹	6 880	5 957	923
Coûts de financement	502	794	(292)
Charges d'intérêts, montant net ¹	752	780	(28)
Ratios d'endettement			
Dettes à taux fixe en proportion du total de la dette (excluant les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en %)	86	89	(3) pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaires de TELUS, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en années)	12,1	12,7	(0,6)
Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaires de TELUS, la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en %)	3,95	3,72	0,23 pt
Dettes nettes/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)	3,44	3,19	0,25
Ratios de couverture¹ (fois)			
Couverture par le bénéfice	4,4	3,3	1,1
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	9,1	7,6	1,5
Autres mesures¹ (en %)			
Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables			
Ratio de dividendes lié aux actions ordinaires déclarés par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	215	126	89 pts
Calculé selon les mesures de la direction			
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	120	110	10 pts

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 4,4 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022, en hausse par rapport à 3,3 fois à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 1,2 du ratio, tandis qu'une hausse des coûts d'emprunt a donné lieu à une baisse de 0,1 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 9,1 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022, en hausse par rapport à 7,6 fois à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 1,2 du ratio, et la baisse du montant net des charges d'intérêts s'est traduite par une hausse de 0,3 du ratio.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires : Les décisions touchant les distributions réelles liées aux actions ordinaires continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre fourchette à long terme visée concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires, qui est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, nous présentons notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. La mesure historique pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au 30 septembre 2022, le ratio sortait de la fourchette visée, en raison essentiellement i) de notre programme de dépenses d'investissement accélérées prévues afin de prendre en charge nos dépenses d'investissement dans le réseau à large bande, le déploiement de notre infrastructure TELUS PureFibre et l'accélération de la mise en œuvre de notre réseau 5G; et ii) de la diminution du BAIIA découlant de la pandémie. En excluant l'incidence de notre programme de dépenses d'investissement accélérées de 957 millions de dollars pour les quatre derniers trimestres, le ratio s'élevait à 61 % au 30 septembre 2022.

TELUS International entend conserver tous les fonds disponibles et tout bénéfice futur afin de soutenir l'exploitation et de financer la croissance et le développement de ses activités.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 septembre 2022, nous avons des liquidités disponibles de plus de 1,4 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous avons des liquidités disponibles d'un montant de plus de 1,0 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation). Nous disposons également d'un montant de 500 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7, « Vente de créances clients »*). Ces montants sont conformes à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilités de crédit de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,75 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant d'institutions financières et dont l'échéance est le 6 avril 2026. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant. Au 30 septembre 2022, nous avons une facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 1,9 milliard de dollars, échéant le 9 juillet 2024, auprès d'un consortium d'institutions financières, qui sera utilisée aux fins générales de la société. Après le 30 septembre 2022, le montant de la facilité a été réduit, à notre demande, pour le ramener à 1,6 milliard de dollars. Au 30 septembre 2022, nous avons prélevé un montant de 1,6 milliard de dollars sur la facilité de crédit bancaire non renouvelable, avec un taux d'intérêt effectif moyen de 4,4 % jusqu'au 31 octobre 2022.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 30 septembre 2022

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité de crédit renouvelable ¹	6 avril 2026	2 750	—	—	(1 301)	1 449
1 Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.						

Nos facilités de crédit comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,25:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. Au 30 septembre 2022, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à 3,44:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à 9,14:1,00. On s'attend à ce que ces ratios demeurent conformes aux clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal représentant un équivalent de 2,1 milliards de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US) au 30 septembre 2022. Nous utilisons des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. Le programme de papier commercial doit être utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial aux États-Unis dépend de nos notations du crédit (se reporter à la *rubrique 7.8, « Notations du crédit »*).

Facilité de crédit de TELUS International

Au 30 septembre 2022, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs et venant à échéance le 28 janvier 2025, avec un consortium d'institutions financières auquel s'est jointe en 2020 TELUS Corporation. La facilité de crédit de TELUS International comprend une composante renouvelable de 620 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à environ 7,5 %) et une composante renouvelable de 230 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à 12,5 %), ainsi qu'une composante emprunt à terme amortissable de 600 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à 12,5 %) et une composante emprunt à terme amortissable de 250 millions de dollars US. La facilité de crédit de TELUS International est sans recours pour TELUS Corporation. Le taux d'intérêt moyen pondéré des composantes renouvelables et des composantes emprunt à terme en cours était de 4,6 % au 30 septembre 2022.

Les composantes emprunt à terme sont assujetties à un calendrier d'amortissement qui exige que 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance et le 22 décembre 2022 en ce qui concerne la composante de 250 millions de dollars US, respectivement.

Parallèlement à l'entente visant l'acquisition de WillowTree, comme il est décrit à la *note 18 d)* des états financiers consolidés intermédiaires, TELUS International a obtenu un engagement auprès d'une institution financière afin de porter le montant total de sa facilité de crédit à 2,0 milliards de dollars US, celle-ci se composant d'une marge de crédit renouvelable de 800 millions de dollars US et d'emprunts à terme de 1,2 milliard de dollars US payables dans cinq ans, sous réserve de la clôture de l'acquisition de WillowTree. Nous nous attendons à ce que TELUS International (Cda) Inc. prélève des montants sur la facilité de crédit augmentée au moment de la clôture afin de financer une tranche de la contrepartie d'achat en trésorerie dans le cadre de l'acquisition de WillowTree.

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 septembre 2022, nous disposons de lettres de crédit en cours de 122 millions de dollars, lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire renouvelable engagée. Au 30 septembre 2022, nous disposons de liquidités disponibles d'un montant de 188 millions de dollars aux termes de diverses facilités non engagées sous forme de lettres de crédit.

Autres passifs au titre de la dette à long terme

Les autres passifs portent intérêt au taux de 3,2 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 associées à ces autres passifs et par des biens immobiliers, et sont assujettis à un calendrier d'amortissement en vertu duquel le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière de ces échéances étant le 31 mars 2035.

7.7 Vente de créances clients

TCI, filiale entièrement détenue de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est actuellement en mesure de vendre une participation dans certaines créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 600 millions de dollars. La convention demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024 et, au 30 septembre 2022, les liquidités disponibles s'élevaient à 500 millions de dollars. (Se reporter à la *note 22* des états financiers consolidés intermédiaires.) Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TCI doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 4 novembre 2022, la notation était plus élevée que la notation minimale devant être maintenue.

7.8 Notations du crédit

Aucun changement n'a été apporté à nos notations du crédit de première qualité au cours du troisième trimestre de 2022, ou au 4 novembre 2022. Nous sommes d'avis que le respect de la plupart de nos politiques financières énoncées (se reporter à la *rubrique 4.3*) conjugué aux efforts déployés pour maintenir des relations constructives avec les banques, les investisseurs et les agences de notation du crédit continuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers, leur classement comptable, ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2021.

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », nous gérons notre risque de liquidité à l'aide du maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; du maintien d'une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance; du maintien de facilités bancaires bilatérales et de facilités de crédit consortial; du maintien d'un programme de papier commercial; du maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; de la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et de la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Au 30 septembre 2022, TELUS Corporation pouvait émettre un nombre illimité de titres de créance ou de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en septembre 2024. TELUS International a déposé un prospectus préalable de base canadien en vertu duquel des titres de créance ou des titres de capitaux propres d'un montant illimité pourraient être offerts et qui est en vigueur jusqu'en mai 2024.

Au 30 septembre 2022, nous avons des liquidités disponibles de plus de 1,4 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous avons des liquidités disponibles de plus de 1,0 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International consentie par un consortium d'institutions financières (excluant TELUS Corporation) (se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*); nous disposons également d'un montant de 500 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7, « Vente de créances clients »*). En excluant la facilité de crédit de TELUS International et en tenant compte de la trésorerie et des placements temporaires se chiffrant à 1 440 millions de dollars, nos liquidités disponibles totalisaient environ 3,4 milliards de dollars au 30 septembre 2022 (se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*). Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Engagements et passifs éventuels

Obligations d'achat

Au 30 septembre 2022, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 250 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2025, comparativement à des engagements de 574 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2023 présentés au 31 décembre 2021. La diminution est essentiellement attribuable à la réalisation de nos dépenses d'investissement accélérées prévues, y compris le déploiement accéléré des réseaux à fibres optiques et 5G à large bande.

Réclamations et poursuites

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Toutefois, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 29* des états financiers consolidés intermédiaires.

État d'avancement des négociations collectives

En 2021, nous avons entamé des négociations collectives avec le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (« STT »), Section locale 1944 des Métallos, afin de renouveler une convention collective qui a expiré le 31 décembre 2021. Le contrat couvrait environ 18 % de notre main-d'œuvre canadienne au 30 septembre 2022. Le contrat arrivé à expiration demeure en vigueur durant les négociations entre les parties, et ce, jusqu'à la conclusion d'une nouvelle convention.

Durant le quatrième trimestre de 2022, le STT a envoyé un avis au ministre fédéral du Travail, comme le prévoit le *Code canadien du travail*, demandant la nomination d'un conciliateur fédéral afin d'aider les parties à mener les négociations. Le processus de conciliation peut durer un certain nombre de mois et pendant qu'il est en cours, il est interdit de déclencher une grève ou un lock-out. Si la conciliation n'aboutit pas à la signature d'une nouvelle convention collective, une interruption de travail risque de survenir une fois que le processus de conciliation aura pris fin et qu'un certain nombre de conditions juridiques préalables additionnelles auront été remplies. Comme une interruption de travail peut prendre plusieurs formes, ses incidences opérationnelles et financières sur notre société ne sont pas pratiquement déterminables à l'heure actuelle.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)

30 septembre 2022 31 octobre 2022

Actions ordinaires	1 420	1 427
Options sur actions ordinaires	3	3
Unités d'actions restreintes – réglées en instruments de capitaux propres	11	11

7.11 Transactions entre parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités, et ils composent notre conseil d'administration et notre équipe de direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'est établi à 23 millions de dollars et à 78 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 et au cours des neuf premiers mois de 2022, respectivement, comparativement à 30 millions de dollars et à 78 millions de dollars aux périodes correspondantes de 2021. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 30 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Nous avons fourni des services de gestion, d'administration et d'actuariat relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et sont non significatives.

Transactions avec des coentreprises immobilières et des entreprises associées

Au troisième trimestre de 2022, nous avons effectué des transactions avec TELUS Sky, une coentreprise immobilière, qui est une partie liée, comme il est décrit à la *note 21* des états financiers consolidés intermédiaires. Les travaux de construction de la nouvelle tour de bureaux ont pris fin en 2020.

Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière TELUS Sky comprennent un financement aux fins des travaux de construction (financement de 342 millions de dollars conclu avec des institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 66⅔ % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %) en vertu d'une convention de crédit qui viendra à échéance le 31 août 2023. Nous avons conclu des contrats de location avec la coentreprise immobilière TELUS Sky.

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques et jugements

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et sur le classement des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre, et ils sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2021, qui est intégré par renvoi dans les présentes.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les méthodes comptables »*, de notre rapport de gestion annuel 2021. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives qui doivent être lues en parallèle avec la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion.

Les hypothèses sur lesquelles nos perspectives pour 2022 sont fondées, qui sont décrites à la *rubrique 9* de notre rapport de gestion annuel 2021, demeurent inchangées, sauf en ce qui a trait aux hypothèses suivantes :

- Pour 2022, taux de croissance estimé révisé de l'économie au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec de 3,2 %, de 2,9 %, de 4,7 %, de 3,1 % et de 3,4 %, respectivement (comparativement à un taux de 4,3 %, de 4,2 %, de 4,4 %, de 4,5 % et de 3,7 %, respectivement, présenté dans notre rapport de gestion annuel 2021).
- Pour 2022, taux de chômage annuel estimé révisé au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec de 5,4 %, de 4,9 %, de 5,8 %, de 5,7 % et de 4,5 %, respectivement (comparativement à un taux de 6,1 %, de 5,2 %, de 7,1 %, de 6,1 % et de 5,3 %, respectivement, présenté dans notre rapport de gestion annuel 2021).
- Pour 2022, nombre annuel estimé révisé de mises en chantier d'habitations, sur une base non ajustée, au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec de 258 000 unités, de 39 000 unités, de 37 000 unités, de 87 000 unités et de 61 000 unités, respectivement (comparativement à un nombre de 224 000 unités, de 39 000 unités, de 30 000 unités, de 83 000 unités et de 55 000 unités, respectivement, présenté dans notre rapport de gestion annuel 2021).
- Croissance des produits d'exploitation tirés des produits et services mobiles découlant de l'amélioration des mises en service des abonnés et du maintien de pressions concurrentielles sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA ») combinés. Les produits tirés des services d'itinérance découlant des déplacements des clients d'affaires et des consommateurs seront de nouveau semblables aux résultats enregistrés avant la pandémie, en raison de l'assouplissement des avis aux voyageurs et des restrictions visant les frontières, y compris les frontières entre le Canada et les États-Unis.
- Régimes de retraite à prestations définies du personnel : coût des services rendus au cours de la période d'environ 98 millions de dollars comptabilisé relativement à la charge au titre des avantages du personnel; charges d'intérêts d'environ 8 millions de dollars comptabilisées dans les coûts de financement; taux de 4,95 % au titre de l'actualisation de l'obligation, et taux de 3,10 % aux fins de la comptabilisation du coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel; et montant d'environ 41 millions de dollars au titre de la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies.
- Coûts de restructuration et autres coûts d'environ 200 millions de dollars au titre des initiatives d'efficacité opérationnelle, et initiatives au chapitre de l'amélioration des marges visant à atténuer les pressions liées à l'intensification de la concurrence, du remplacement de la technologie, de la retarification de nos services, de la croissance du nombre d'abonnés et de la hausse des frais de rétention, ainsi que des coûts d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises.
- Montant net des intérêts payés en trésorerie d'environ 790 millions de dollars à 810 millions de dollars.
- Nous nous attendons à ce que les fluctuations moyennes du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain se poursuivent (1,25 \$ en 2021).
- Nous nous attendons à ce que les créances douteuses reviennent à leur niveau enregistré avant la pandémie, en raison des pressions macroéconomiques conjuguées à l'assouplissement des programmes de financement gouvernementaux qui soutiennent la capacité des consommateurs à payer.
- Nous prévoyons être en mesure d'exploiter nos magasins de détail de la même manière qu'avant la pandémie, ce qui nous permettra de servir nos clients en personne, en plus des capacités numériques qui nous ont permis de continuer à servir nos clients durant la pandémie.
- La croissance continue des produits tirés des services de santé et du BAIIA généré par les acquisitions d'entreprises stratégiques, y compris LifeWorks, qui ont élargi notre gamme de produits de soins de santé. Nous prévoyons être en mesure de favoriser les occasions de ventes croisées et de tirer parti des synergies entre nos organisations. Nous nous attendons toujours à une reprise lente de nos activités internes de TELUS Santé en raison : de la réduction des demandes de règlement relatives à la gestion des régimes d'assurance maladie découlant de la baisse des activités et des changements de tarifs liés au renouvellement d'un contrat; et de la hausse des coûts d'exploitation liée à la croissance découlant de l'élargissement de nos offres de services de soins de santé numériques, compte tenu de la hausse du nombre de licences basées sur l'abonnement, tout cela dans l'optique d'un déploiement efficace des services à valeur ajoutée et d'une optimisation de l'efficacité.
- Nos activités internationales seront touchées par les reprises d'autres économies à l'échelle mondiale, en fonction de la disponibilité, de la distribution et de l'efficacité des vaccins au sein de leurs populations respectives, ainsi que des mesures de confinement régionales, ainsi que par les fluctuations des devises. En outre, nous prévoyons une période d'incertitude macroéconomique soutenue.

La mesure dans laquelle les estimations de la croissance de l'économie nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), Patrimoine canadien, et le Bureau de la concurrence.

L'information ci-après constitue un sommaire de certains faits nouveaux et instances importants en matière de réglementation qui touchent nos activités et notre industrie. Ce sommaire ne doit pas être considéré comme une analyse juridique exhaustive ni comme une description de toutes les questions spécifiques décrites. Bien que nous ayons indiqué les enjeux relativement auxquels l'issue d'un fait nouveau ou d'une instance ne devrait pas, selon nous, avoir une incidence significative sur notre société, il n'existe aucune certitude que l'issue prévue se concrétisera ou que notre évaluation actuelle de son incidence possible sur notre société sera exacte. Se reporter à la *rubrique 10.3* de notre rapport de gestion annuel 2021.

Licences de radiocommunication et questions liées au spectre

ISDE réglemente, entre autres choses, l'attribution et l'utilisation de spectre des radiofréquences au Canada, et assure l'octroi des licences pour appareils radio et des licences pour l'utilisation des bandes de fréquence ou de voies radio à l'intérieur de différentes bandes de fréquence aux fournisseurs de services et aux utilisateurs privés. Le ministère établit également les conditions pouvant se rattacher à ces autorisations de radiocommunication, y compris les restrictions portant sur le transfert des licences de spectre mobile, les obligations concernant la couverture, les obligations concernant la recherche et développement, la communication de l'information annuelle et les obligations concernant le partage obligatoire avec les concurrents des services d'itinérance et des emplacements d'antennes.

Décision sur les modifications apportées au PNRH-520, « Prescriptions techniques pour les systèmes fixes et/ou mobiles, incluant les systèmes à large bande à utilisation flexible, dans la bande de 3 450 à 3 650 MHz »

Le 18 novembre 2021, ISDE a publié la décision concernant les modifications aux prescriptions techniques visant la bande de 3 500 MHz relativement à sa préoccupation concernant le fait que l'équipement 5G fonctionnant dans la bande de 3 500 MHz du spectre a le potentiel de causer du brouillage aux altimètres des aéronefs. La décision comprenait une restriction de l'utilisation de ce spectre dans les zones autour des grands aéroports, ainsi que la transmission d'énergie au-dessus de l'horizon. ISDE a établi sur une base prévisionnelle les prochaines étapes, y compris une consultation future, qui pourraient s'avérer nécessaires advenant le cas où les faits nouveaux et les études à l'échelle nationale ou mondiale donneraient lieu à la mise en œuvre d'autres modifications aux règles techniques associées à la question de la protection des radioaltimètres. Il y a un risque que cette décision puisse avoir une incidence significative sur TELUS, le tout dépendant de la durée de la période d'application des prescriptions techniques.

Enchères de spectre des ondes millimétriques pour prendre en charge la technologie 5G

Le 5 juin 2019, ISDE a publié le document intitulé « *Décisions sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui des technologies de la 5G* », en vertu duquel il réattribue plusieurs tranches du spectre des ondes millimétriques aux fins des services mobiles. Le 6 juin 2022, ISDE a publié le document intitulé « *Consultation sur un cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre dans les bandes de 26, 28 et 38 GHz* », ce qui constitue un premier pas vers l'établissement des règles du cadre de mise aux enchères, y compris les mesures favorables à la concurrence, visant ces ondes millimétriques. Il y a un risque que les règles concernant les enchères puissent jouer en faveur de certains fournisseurs autres que notre société et se répercuter sur notre capacité à acquérir une quantité appropriée de spectre des ondes millimétriques. ISDE maintient ses prévisions selon lesquelles les enchères de spectre des ondes millimétriques débuteraient au premier trimestre de 2024.

Enchères de spectre dans la bande de 3 800 MHz pour prendre en charge la technologie 5G

Le spectre dans la bande de 3 800 MHz est considéré comme un prolongement du spectre dans la bande de 3 500 MHz. Le 21 mai 2021, ISDE a publié le document intitulé « *Décision sur le cadre technique et politique concernant le spectre de la bande de 3 650 à 4 200 MHz et modifications à l'attribution des fréquences de la bande de 3 500 à 3 650 MHz* », en vertu duquel 250 MHz de spectre de la bande feront l'objet d'enchères. Le spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz sera libéré et disponible d'ici mars 2025 dans les zones urbaines, et d'ici mars 2027 dans un grand nombre de zones rurales. Certaines zones rurales (dans les territoires et dans

certaines régions situées dans le nord de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, de même qu'à Terre-Neuve-et-Labrador) sont toujours considérées comme des zones qui dépendent de services par satellite, et ce spectre est considéré comme grevé aux fins des services mobiles dans ces zones. Le 30 juin 2022, ISDE a publié le document intitulé « *Consultation sur un cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 3 800 MHz* », qui définit les règles de mise aux enchères du spectre dans la bande de 3 800 MHz. Le cadre de mise aux enchères comprend un plafond de 100 MHz dans les bandes de 3 500 MHz et de 3 800 MHz. Dans 38 des 172 zones de licence, seulement 50 MHz de spectre non grevés sont disponibles et les 200 MHz restants seront grevés par la coexistence avec des stations terriennes de télécommunications par satellite. La quantité limitée de spectre non grevé dans les zones dépendantes des satellites pourrait avoir une incidence sur notre capacité à acquérir une quantité appropriée de spectre dans la bande de 3 800 MHz. La date limite de réception des demandes et des dépôts financiers aux fins de la participation aux enchères de spectre dans la bande de 3 800 MHz est le 25 juillet 2023, et les enchères devraient débuter le 24 octobre 2023.

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont amorcé des instances publiques ayant pour objet l'examen de diverses questions. Une analyse de certaines instances clés est présentée ci-dessous.

Acquisition proposée de Shaw par Rogers

En mars 2021, Rogers Communications Inc. et Shaw Communications Inc. ont annoncé la conclusion d'une entente aux fins de l'acquisition de Shaw Communications Inc. par Rogers Communications Inc. Outre l'approbation des actionnaires de Shaw Communications Inc., l'acquisition nécessite l'approbation du Bureau de la concurrence, du CRTC et d'ISDE. Le 24 mars 2022, le CRTC a publié une décision approuvant, sous réserve de certaines conditions, le transfert à Rogers du contrôle effectif de l'exploitation d'entreprises de radiodiffusion dont la licence appartient à Shaw. Le Centre pour la défense de l'intérêt public et la Fédération Nationale des Retraités ont déposé une requête auprès du Conseil des ministres dans le but de renverser l'approbation du CRTC, mais le Conseil des ministres a rejeté cette requête le 23 juin 2022. Le Bureau de la concurrence a déposé une demande auprès du Tribunal de la concurrence afin de bloquer la transaction. Cette demande devrait commencer en novembre 2022. Rogers et Shaw ont également annoncé une transaction visant à céder les actifs de Freedom Mobile détenus par Shaw à Québecor si le Bureau de la concurrence permet la transaction selon ces modalités. ISDE n'a pas encore commenté la transaction proposée. Il se pourrait que les parties à la transaction conviennent de mesures correctives en matière de fusion susceptibles d'avoir une incidence négative sur notre société, ou encore que ISDE ou d'autres autorités gouvernementales apportent (ou refusent d'apporter) d'autres changements d'ordre réglementaire ou imposent des mesures correctives en matière de comportement susceptibles d'avoir une incidence significative sur notre société directement ou d'avoir une incidence sur l'ensemble de l'industrie. Il est également possible que cette acquisition déclenche une consolidation accrue dans le secteur. Les autorités gouvernementales n'ont pas terminé leur examen et déterminé s'il y a lieu d'autoriser l'acquisition et, le cas échéant, d'en établir les conditions; il est en conséquence trop tôt pour déterminer l'incidence de ces examens sur notre société.

Examen des services sans fil mobiles

Le 15 avril 2021, le CRTC a publié sa décision concernant l'examen du cadre réglementaire pour les services sans fil. Le CRTC a déterminé que Bell, Rogers, TELUS et SaskTel doivent fournir aux exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») un accès de gros aux réseaux des fournisseurs de services sans fil régionaux propriétaires d'installations dans les régions où ces fournisseurs détiennent une licence de spectre pour les services sans fil mobiles. L'accès fourni aux ERMV est basé sur des tarifs négociés commercialement et il sera éliminé progressivement sur une période de sept ans. Le 25 octobre 2022, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2022-288*, dans laquelle il tire des conclusions concernant les modalités proposées des tarifs des ERMV de Bell, de Rogers et de TELUS, et il exige des entreprises de télécommunications qu'elles mettent à jour leurs tarifs respectifs aux fins d'approbation par le Conseil. Bell, Rogers et TELUS sont tenues de faire en sorte que le service pour les ERMV soit opérationnel dans les 30 jours suivant l'approbation par le Conseil des tarifs définitifs. Les sociétés qui souhaitent demander un accès pour les ERMV peuvent entamer les négociations à compter de la date de la décision et le CRTC s'attend à ce que les premières ententes relatives aux ERMV soient conclues dans les 90 jours suivant l'approbation des tarifs définitifs. Nous travaillons actuellement à la mise en application des nouvelles exigences visant les ERMV et d'autres exigences, y compris la mise à jour de nos tarifs d'itinérance à l'échelle nationale afin d'inclure l'offre d'itinérance transparente. L'incidence de cette décision sur notre société dépendra des tarifs commerciaux qui seront négociés relativement à l'accès fourni aux ERMV.

Nous avons par ailleurs été autorisés à interjeter appel de deux conclusions de cette décision auprès de la Cour d'appel fédérale : i) l'exigence en vertu de laquelle les entreprises de services mobiles nationales, y compris notre société, doivent introduire l'itinérance transparente comme une condition additionnelle en vertu de laquelle doivent être offerts les services d'itinérance de gros obligatoires existants; ii) la décision en vertu de laquelle les articles 43 et 44 de la *Loi sur les télécommunications* ne confèrent pas au CRTC le pouvoir de statuer sur les litiges

concernant les installations de transmission sans fil mobiles. L'appel devrait être entendu en décembre 2022. Si nous obtenons éventuellement gain de cause dans le cadre de l'appel, nous nous attendons à pouvoir plus aisément déployer notre infrastructure 5G, particulièrement sur les propriétés municipales.

Demande en vue d'obtenir un examen des tarifs d'itinérance de gros à l'échelle nationale

Le 19 mai 2022, Bragg Communications Inc., Cogeco Communications Inc., Vidéotron Ltd., Xplornet Communications Inc. et Xplore Mobile Inc. ont déposé une demande conjointe auprès du CRTC en vue d'obtenir un examen des tarifs facturés actuellement par Rogers, Bell et TELUS pour les services d'itinérance de gros à l'échelle nationale, alléguant que les tarifs actuels ne sont plus justes et raisonnables. Nous avons déposé une réponse à cette demande démontrant pourquoi un tel examen n'est pas justifié pour le moment. L'incidence de cette demande dépend de la décision du CRTC de procéder ou non à un examen des tarifs d'itinérance et de la mesure dans laquelle des changements seront apportés aux tarifs facturés actuellement.

Suivi relatif aux services filaires de gros

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326*, « *Examen du cadre des services filaires de gros et des politiques connexes* ». La principale composante de cette décision tient au fait que le CRTC a ordonné la mise en place de services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros dégroupés pour les fournisseurs de services Internet concurrents. Ces services comprennent l'accès aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP »).

Le 11 juin 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-187*, « *Appel aux observations – Configuration de réseau appropriée concernant les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés* », qui porte sur l'examen des configurations de réseau et de services appropriées pour le régime de services AHV de gros dégroupés pour tous les fournisseurs de services AHV de gros au pays. Cette instance, qui remplace les instances de suivi précédentes, a pris fin. Le CRTC devrait rendre une décision; il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Tarifs définitifs concernant les services d'accès de gros groupé à Internet

Le 15 août 2019, le CRTC a publié l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288*, dans laquelle il établit les tarifs définitifs concernant les services d'accès de gros groupé à Internet pour les ESLT et les entreprises de câblodistribution. Les tarifs définitifs étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires, et le CRTC a ordonné que les tarifs soient appliqués rétroactivement au 6 octobre 2016. L'incidence financière de cette décision n'est pas significative pour notre société.

Le 13 septembre 2019, Bell Canada et ses sociétés affiliées, de même qu'un groupe d'autres entreprises de câblodistribution, ont présenté à la Cour d'appel fédérale des demandes séparées ayant pour but d'interjeter appel de l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288*. Bell Canada et les entreprises de câblodistribution ont également demandé à la Cour de suspendre l'ordonnance. Le 22 novembre 2019, la Cour d'appel fédérale a approuvé les deux demandes d'interjeter appel et a accordé une suspension de l'ordonnance jusqu'à ce que la Cour ait statué sur l'appel. Le 10 septembre 2020, la Cour d'appel fédérale a rejeté les demandes d'interjeter appel pour des raisons de bien-fondé et a par conséquent confirmé la décision du CRTC. Le 25 février 2021, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale présentées par Bell Canada et le groupe d'entreprises de câblodistribution.

Séparément, le 13 novembre 2019, nous avons présenté au gouverneur en conseil une pétition ayant pour but de renvoyer au CRTC la décision rendue dans l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288* pour qu'il établisse à nouveau les tarifs, et de demander la modification de ladite ordonnance, sur la base voulant que les tarifs et la composante rétroactive de l'ordonnance nuisent aux investissements futurs. Bell Canada et un groupe d'entreprises de câblodistribution ont présenté des pétitions similaires le même jour. Le 15 août 2020, le gouverneur en conseil a pris un décret dans lequel il rejette les pétitions. Toutefois, le décret et la déclaration connexe faite par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie reconnaissent que les tarifs établis dans l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288* pourraient dans certains cas être préjudiciables aux investissements dans des réseaux de haute qualité.

Le 27 mai 2021, pour faire suite à la présentation au CRTC, par TELUS, Bell Canada et un groupe d'entreprises de câblodistribution, de demandes séparées de révision et de modification de l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288*, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2021-181*. Dans sa décision, le CRTC a en grande partie infirmé la décision publiée dans l'*Ordonnance de télécom CRTC 2019-288*, ce qui signifie que nous ne sommes pas tenus d'appliquer les tarifs prévus en vertu de cette ordonnance ou de verser des remboursements rétroactifs importants aux clients des services de gros. Étant donné que la *Décision de télécom CRTC 2021-181* maintient essentiellement les tarifs qui sont en vigueur depuis 2016, la décision n'a pas eu une incidence significative sur notre société.

Le 28 mai 2021, TekSavvy Solutions Inc. a présenté au gouverneur en conseil une pétition ayant pour but de modifier la décision. Le 15 juillet 2021, les Opérateurs des réseaux concurrentiels canadiens ont présenté une pétition semblable. Le 25 août 2021, National Capital Freenet Inc. a également présenté une pétition au gouverneur en conseil. Le 28 juin 2021, TekSavvy Solutions Inc. a demandé à interjeter appel de la *Décision de télécom CRTC 2021-181* auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 15 septembre 2021, la Cour d'appel fédérale a autorisé la demande visant à interjeter appel. Le gouverneur en conseil a rejeté la requête le 26 mai 2022.

Ébauche d'instructions au CRTC

Le 26 mai 2022, le gouverneur en conseil a publié une ébauche d'instructions au CRTC et a entrepris une consultation afin de recueillir les commentaires du public. L'ébauche d'instructions annulerait les deux instructions existantes, mais conserverait certains éléments, notamment les exigences relatives à la concurrence, à l'investissement et à l'abordabilité. L'ébauche d'instructions exigerait que le CRTC prenne certaines mesures, notamment pour exiger la fourniture d'un accès Internet haute vitesse de gros groupé jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment de concurrence pour ne plus l'exiger, et pour envisager de prolonger la période de sept ans au cours de laquelle les utilisateurs du mandat des ERMV du CRTC sont tenus de construire leurs propres installations. Nous avons soumis des commentaires et sommes en attente d'une décision. Il nous est impossible d'évaluer l'importance relative de l'ébauche d'instructions tant que nous n'aurons pas vu sa forme définitive et que nous ne savons pas si elle sera mise en œuvre.

Nouveau projet de loi sur la cybersécurité

Le 14 juin 2022, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-26, *Loi concernant la cybersécurité*, modifiant la *Loi sur les télécommunications* et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. La loi modifierait la *Loi sur les télécommunications* afin, entre autres choses, de permettre au gouverneur en conseil d'interdire aux fournisseurs de services de télécommunications d'utiliser l'équipement d'entreprises désignées dans leurs réseaux. En pratique, cela permettra au gouvernement fédéral d'interdire l'utilisation de l'équipement de Huawei et de ZTE dans notre réseau et d'imposer des pénalités en cas de non-conformité. Le projet de loi créerait également une nouvelle loi, la *Loi sur la protection des cybersystèmes essentiels* (la « *LPCE* »). La *LPCE* exigerait que les sociétés désignées sous réglementation fédérale maintiennent des programmes de cybersécurité, impose des exigences en matière de signalement des incidents de cybersécurité et impose des pénalités en cas de non-conformité. Le projet de loi C-26 a été adopté en première lecture le 14 juin 2022. L'incidence d'une ordonnance nous obligeant à retirer une quantité importante d'équipement de notre réseau pourrait être significative.

Demande du gouvernement du Canada visant à améliorer la résilience du réseau canadien

À la suite d'une récente panne du réseau de Rogers, le 11 juillet 2022, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a tenu une réunion avec des représentants de Bell, d'Eastlink, de Rogers, de SaskTel, de Shaw, de Vidéotron et de TELUS afin de discuter de l'amélioration de la résilience des réseaux partout au Canada. Le ministre a demandé à ces entreprises de télécommunications de conclure une entente officielle afin d'assurer l'entraide lors de toute interruption future, de toute itinérance d'urgence et de tout protocole de communication afin de garantir que le public et les autorités seront bien informés au cours de perturbations futures du réseau. Un protocole d'entente (un « PE ») portant sur ces questions dont la date d'entrée en vigueur est le 9 septembre 2022 a été signé par diverses entreprises de télécommunications, y compris TELUS. Le PE exige notamment que les fournisseurs de services mobiles dont les zones de couverture réseau se chevauchent signent des ententes réciproques d'itinérance d'urgence dans les neuf mois suivant le 9 septembre 2022. Le CRTC mène également une enquête sur la récente panne et nous prévoyons que ISDE mènera également des activités de suivi additionnelles afin d'examiner les mesures à prendre pour améliorer la résilience du réseau. Nous participerons pleinement à toutes les initiatives de suivi, au besoin. Tant qu'elles ne sont pas conclues, il est trop tôt pour déterminer si ces initiatives auront une incidence significative.

Instances du CRTC concernant les obstacles potentiels au déploiement de réseaux qui ont accès à un système à large bande dans les régions mal desservies au Canada

Le 10 décembre 2019, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2019-406*, « *Appel aux observations sur les obstacles potentiels au déploiement de réseaux qui ont accès à un système à large bande dans les régions mal desservies du Canada* ». Dans le cadre de cette instance, le CRTC a sollicité des observations sur les obstacles potentiels avec lesquels les fournisseurs de services et les collectivités doivent composer relativement à la construction de nouvelles installations ou à l'interconnexion aux installations existantes afin d'étendre les réseaux dans les régions mal desservies et d'offrir des services qui répondent à l'objectif du service universel. Le CRTC a précisément identifié l'accès aux services de transport abordables et l'utilisation efficace des structures de soutien comme étant des obstacles potentiels. Le dossier des instances est maintenant clos, et nous nous attendons à ce qu'une décision soit publiée au cours de l'exercice. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Instance du CRTC concernant l'accès aux poteaux appartenant à des entreprises canadiennes

Le 30 octobre 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-366, « Appel aux observations sur les mesures réglementaires possibles visant à améliorer l'efficacité de l'accès aux poteaux appartenant à des entreprises canadiennes »*. Le CRTC a amorcé cette instance compte tenu des observations reçues dans l'instance amorcée par l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2019-406*, le Conseil craignant que l'accès inopportun et coûteux aux poteaux appartenant à des entreprises canadiennes ait des répercussions négatives sur le déploiement de réseaux capables de supporter la large bande de manière efficace, particulièrement dans les régions du Canada qui ont peu ou pas accès à de tels réseaux. Dans le cadre de la plus récente instance, le CRTC se penche entre autres sur les retards liés aux autorisations, sur les coûts de préparation, sur les réservations de la capacité de réserve, sur les accords d'utilisation conjointe et sur le potentiel d'amélioration du règlement des différends. L'instance est maintenant conclue et nous sommes en attente d'une décision. Il nous est impossible de déterminer l'incidence de cette instance sur notre société tant qu'une décision n'est pas rendue.

Examen par le CRTC de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunication de gros

Le 24 avril 2020, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-131, « Appel aux observations – Examen de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunication de gros »*. Dans le cadre de cette instance, le CRTC invite les parties intéressées à présenter leurs observations afin de déterminer s'il y a lieu de modifier la méthode d'établissement des tarifs des services de gros et, dans l'affirmative, de déterminer comment procéder à cette modification. Le CRTC a indiqué qu'il compte, dans le cadre de cette instance, instaurer un processus d'établissement des tarifs plus transparent et efficient. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance sur notre société.

Examen par le CRTC des échéances pour la transition vers les services 9-1-1 de prochaine génération

Le 14 juin 2021, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2021-199, « Établissement de nouvelles échéances pour la transition du Canada vers les services 9-1-1 de prochaine génération »* (« 9-1-1 PG »), dans laquelle il stipule les échéances révisées pour la mise en œuvre des services 9-1-1 PG au Canada. Le CRTC ordonne aux fournisseurs de réseaux 9-1-1 PG, y compris notre société, de mettre en œuvre leurs réseaux 9-1-1 PG, d'achever toutes les activités d'intégration de la production 9-1-1 PG et d'être prêts à fournir des services d'appels vocaux 9-1-1 PG en assurant le transit en direct du trafic 9-1-1 PG partout où des centres d'appels de la sécurité publique ont été établis dans une région donnée, et ce, d'ici le 1^{er} mars 2022. Conformément à cette directive, nous assurons le transit en direct du trafic 9-1-1 PG sur notre réseau 9-1-1 PG, mais la mise en œuvre intégrale des services 9-1-1 PG dans notre territoire 9-1-1 PG dépend de l'interconnexion avec les centres d'appels 9-1-1 et cette mise en œuvre est tributaire des autorités gouvernementales locales. Nous poursuivons notre travail visant la mise en œuvre intégrale des services 9-1-1 PG.

Développement d'un cadre de blocage à l'échelle des réseaux pour limiter le trafic des réseaux de zombies

Le 23 juin 2022, le CRTC a publié la *Décision de Conformité et Enquêtes et de Télécom CRTC 2022-170, « Développement d'un cadre de blocage à l'échelle des réseaux pour limiter le trafic des réseaux de zombies et renforcer la sécurité en ligne des Canadiens »*. Le Conseil a demandé à son groupe de travail technique, le Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion, d'examiner la question et de produire dans les neuf mois un rapport sur la façon dont les fournisseurs de services Internet peuvent mettre en œuvre le blocage des réseaux de zombies malveillants. Les parties auront l'occasion de commenter le rapport avant que le Conseil ne rende toute décision ultérieure. Le résultat ne devrait pas être significatif.

Demande de modification tarifaire relative aux frais de traitement des paiements par carte de crédit

En août 2022, nous avons déposé un avis de modification tarifaire dans le but d'obtenir du CRTC l'approbation d'imposer des frais de traitement à l'égard des paiements par carte de crédit relativement aux services ne faisant pas l'objet d'une abstention. La demande vise uniquement les services ne faisant pas l'objet d'une abstention. L'approbation du CRTC n'est pas nécessaire pour facturer des frais de traitement des paiements par carte de crédit liés aux services faisant l'objet d'une abstention (comme les services mobiles). L'incidence de la décision du CRTC ne sera pas significative. Cependant, certains intervenants prenant part à l'examen de notre demande ont exigé que le CRTC initie une instance plus large concernant les frais de traitement des paiements par carte de crédit de façon plus générale. Si une telle instance survient, il est possible que le CRTC nous empêche de facturer des frais de traitement des paiements par carte de crédit relativement à tous les services de télécommunications, ou limite autrement la flexibilité en matière de tarification des services de télécommunications. Le CRTC continue d'étudier la question.

Clarification du CRTC au sujet de l'expression « prix de détail suggéré par le fabricant » du Code sur les services sans fil

Le 28 octobre 2022, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2022-294, Le Code sur les services sans fil – Clarification de l'expression « prix de détail suggéré par le fabricant »*. En vertu des modalités du Code sur les services sans fil, lors du calcul des frais de résiliation anticipée, le prix de détail d'un appareil est le moindre entre

le prix de détail suggéré par le fabricant (le « PDSF ») et le prix établi pour acheter, sans contrat, l'appareil du fournisseur de services. Dans cette décision, le CRTC a notamment statué que lorsqu'un fabricant d'appareils ne publie pas de PDSF, le PDSF correspond au prix de détail courant de l'appareil tel qu'il est publié sur le site Web canadien du fabricant. Ce calcul ne s'applique qu'à partir de maintenant et ne s'applique pas aux appareils d'occasion. Nous prévoyons que cette décision n'aura pas d'incidence significative.

Le projet de loi fédéral sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé propose d'abroger et de remplacer la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques

Le 16 juin 2022, le projet de loi C-27 a été présenté et a reçu la première lecture à la Chambre des communes. La *Loi de 2022 sur la mise en œuvre de la Charte du numérique* propose de promulguer la *Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs* (qui remplace la loi existante sur la protection de la vie privée dans le secteur privé et met en œuvre de nouveaux droits à la vie privée des consommateurs, des pouvoirs d'exécution accrus et un droit privé d'action), la *Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données* (un nouvel organisme juridictionnel permettant d'assurer une surveillance indépendante des mécanismes d'application de la loi par l'organisme de réglementation) et la *Loi sur l'intelligence artificielle et les données* (un nouveau régime réglementaire pour l'utilisation de l'IA dans le secteur privé, appuyé sur un cadre fondé sur les risques et par de vastes pouvoirs d'application de la loi). La loi propose des modifications importantes à la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels au Canada. Cependant, tant que la loi n'aura pas été adoptée dans sa forme définitive, nous ne serons pas en mesure de déterminer l'importance des modifications proposées.

Modifications aux lois sur la protection de la vie privée visant les secteurs public et privé du Québec

Le 22 septembre 2021, l'Assemblée nationale du Québec a édicté la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, et cette loi a été sanctionnée le même jour. D'importantes nouvelles exigences régissant la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels concernant les particuliers au Québec seront graduellement mises en œuvre sur une période de trois ans. La loi prévoit également un nouveau cadre d'application, qui comporte d'importantes amendes pénales et sanctions administratives pécuniaires relativement à certaines infractions, ainsi qu'un droit privé d'action prévoyant des dommages-intérêts punitifs préétablis minimaux. L'incidence globale de cette loi demeure inconnue, car certaines dispositions clés de la loi, telles que celles concernant l'intelligence artificielle, doivent être précisées par voie de règlements gouvernementaux et de directives interprétatives de l'organisme de réglementation. Il est actuellement impossible d'évaluer pleinement l'importance relative du changement.

L'Ontario présente un projet de loi visant à modifier la gestion des renseignements personnels sur la santé

Le 14 avril 2022, la *Loi de 2022 sur la préparation aux pandémies et aux situations d'urgence* a reçu la sanction royale. La loi modifie la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, donnant au gouvernement la capacité d'édicter des règlements précisant les renseignements suivants : les formes électroniques acceptables en ce qui concerne les droits d'accès aux renseignements personnels sur la santé, les circonstances dans lesquelles une personne ou une entité peut recueillir, utiliser et divulguer des renseignements personnels sur la santé, les exigences en matière de sécurité et les exigences en matière de divulgation, et les catégories additionnelles de personnes ou d'entités qui peuvent recueillir, utiliser ou divulguer des renseignements personnels sur la santé. Le caractère significatif du changement ne peut être pleinement évalué tant que les règlements ne sont pas publiés.

L'Ontario exige une plus grande transparence en matière de surveillance électronique des employés

Le 11 avril 2022, la *Loi de 2021 visant à œuvrer pour les travailleurs* a reçu la sanction royale en Ontario. La loi comprend une modification à la *Loi sur les normes d'emploi* exigeant que les employeurs comptant plus de 25 employés en Ontario se dotent d'une politique sur la surveillance électronique des employés d'ici le 11 octobre 2022 et distribuent la politique aux employés nouveaux et existants sur une base régulière, et ce, à compter du 10 novembre 2022. La modification ne crée pas de nouveaux droits ou restrictions en ce qui a trait aux activités de surveillance, mais pourrait favoriser la sensibilisation aux activités de surveillance à des fins de sécurité, de sécurité au travail et de productivité.

Hausses proposées des subventions pour Norouestel

Le 2 novembre 2020, le CRTC a amorcé la première phase d'un examen de son cadre réglementaire pour Norouestel Inc. et de l'état des services de télécommunications dans le Nord du Canada, dans le cadre de l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2020-367*. Le 20 janvier 2021, un certain nombre d'intervenants ont proposé d'importantes hausses des subventions pour Norouestel et pour d'autres entreprises fournissant des services dans le Nord du Canada. Le 8 juin 2022, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2022-147*, lançant ainsi la deuxième phase de son examen et laissant planer la possibilité de hausse des subventions. Il est improbable qu'une décision soit rendue avant 2024. Nous ne nous attendons pas à ce que cette instance ait une incidence significative sur notre société.

Questions en matière de radiodiffusion et de contenu

Examen de la Loi sur les télécommunications, de la Loi sur la radiocommunication et de la Loi sur la radiodiffusion

Le 29 janvier 2020, le Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications a publié son rapport définitif, intitulé *L'avenir des communications au Canada : le temps d'agir*. Ce rapport contient 97 recommandations ayant pour but de mettre à jour les lois qui régissent la radiodiffusion, les télécommunications et la radiocommunication; ces recommandations ont été présentées au gouvernement du Canada afin qu'il les prenne en considération. Après la publication du rapport, le gouvernement a présenté, le 3 novembre 2020, le projet de loi C-10 visant à modifier la *Loi sur la radiodiffusion*. Le 21 juin 2021, le débat du Sénat sur le projet de loi C-10 a été interrompu lorsque le Parlement a été prorogé et que des élections fédérales ont été déclenchées. Le 2 février 2022, le gouvernement a présenté le projet de loi C-11, qui est en grande partie identique à son prédécesseur, le projet de loi C-10. En vertu du projet de loi C-11, les services de diffusion en continu offerts sur Internet seraient expressément inclus dans l'étendue de la *Loi sur la radiodiffusion*, ce qui conférerait au CRTC de nouveaux pouvoirs réglementaires et aurait élargi ses pouvoirs réglementaires existants, lui permettant de mettre en place un cadre réglementaire modernisé afin de réagir au déclin des mesures de soutien de la production de contenu canadien au cours des dernières années, et fournirait une source de soutien plus durable en matière de contenu canadien à l'avenir. Le projet de loi C-11 fait actuellement l'objet d'une deuxième lecture au Sénat et a fait l'objet d'une troisième lecture à la Chambre des communes le 21 juin 2022. Il est trop tôt pour déterminer si le projet de loi C-11 aura une incidence significative sur notre société tant qu'il n'est pas finalisé.

Examen de la Loi sur le droit d'auteur et consultations sur la réforme des droits d'auteur en vue de régler des questions précises

Le dernier examen obligatoire de la *Loi sur le droit d'auteur* qui est prévu par la loi a été amorcé en 2017, et s'est soldé par la présentation, à la Chambre des communes, de rapports du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie et du comité permanent du ministère du Patrimoine canadien au cours de l'été 2019. L'examen parlementaire a donné lieu à d'autres consultations gouvernementales (décrites ci-dessous) amorcées en 2021 visant à explorer des questions précises soulevées durant l'examen, notamment en ce qui concerne la façon de moderniser le cadre du droit d'auteur afin de tenir compte de la responsabilité des intermédiaires en ligne, de l'intelligence artificielle et de l'IdO. Le calendrier des modifications susceptibles d'être apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* est incertain, bien que des représentants du gouvernement aient indiqué que la réforme exhaustive visant la *Loi sur le droit d'auteur* pourrait être déposée en 2022. Dans l'intervalle, le budget du gouvernement fédéral pour 2022 comprenait des modifications proposées visant à prolonger de 20 ans la durée des droits d'auteur, en vue de respecter les obligations du Canada en vertu de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique. L'approche en matière de politique applicable au droit d'auteur repose traditionnellement sur un équilibre entre les intérêts des créateurs et ceux des consommateurs; en conséquence, cette instance ne devrait pas avoir une incidence significative sur notre société.

Le 14 avril 2021, ISDE a annoncé le lancement d'une consultation sur un cadre moderne du droit d'auteur pour les intermédiaires en ligne. La consultation fait suite aux travaux effectués en 2018 et en 2019 dans le cadre de l'examen parlementaire de la *Loi sur le droit d'auteur*. ISDE a sollicité des observations concernant un vaste éventail de questions, y compris le rôle que devraient jouer les intermédiaires pour surveiller les cas de violation du droit d'auteur en ligne, le mode de rémunération relatif à la rémunération reçue par les détenteurs de droits en contrepartie de l'utilisation de leur contenu sur les plateformes en ligne, et les outils d'application de la loi (tels que des ordonnances de blocage d'un site Web) qui devraient s'appliquer aux intermédiaires. Nous avons participé à cette consultation et présenté des observations conjointement avec d'autres fournisseurs de services Internet le 31 mai 2021. Les observations présentées préconisent notamment le maintien de la politique gouvernementale actuelle en vertu de laquelle les fournisseurs de services Internet bénéficient d'une protection inconditionnelle aux termes des règles d'exonération en ce qui a trait aux activités potentiellement préjudiciables de leurs clients. Il est trop tôt pour déterminer si cette consultation aura une incidence significative sur notre société.

Le 19 juillet 2021, le gouvernement a annoncé une consultation sur un cadre moderne du droit d'auteur devant s'appliquer à l'IA et à l'IdO. Les objectifs du gouvernement visent à appuyer l'innovation et l'investissement dans l'IA et d'autres technologies numériques et émergentes, à appuyer les industries culturelles du Canada et à préserver l'incitation à créer et à investir prévue par les droits économiques énoncés dans la loi, ainsi qu'à appuyer la concurrence et les besoins du marché en ce qui a trait aux appareils de l'IdO et aux autres produits avec logiciels intégrés. Nous avons participé à cette consultation et présenté des observations conjointement avec d'autres fournisseurs de services Internet le 17 septembre 2021. Dans les observations présentées conjointement, nous soutenons notamment qu'aucune modification ne devrait être apportée à la *Loi sur le droit d'auteur* si les modifications imposent un fardeau indu ou créent des risques possibles liés à la responsabilité des fournisseurs de services Internet. Comme c'est le cas pour l'examen plus exhaustif de la *Loi sur le droit d'auteur*, cette instance ne devrait pas avoir une incidence significative sur notre société.

Consultation sur l'approche proposée du gouvernement pour s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne

Le 29 juillet 2021, le gouvernement a amorcé une consultation sur son approche proposée pour s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne. Les mesures proposées par le gouvernement ciblent principalement les plateformes de médias sociaux et de contenu, mais certaines de ces mesures auraient également une incidence sur les fournisseurs de services Internet. En conséquence, nous avons participé à cette consultation et présenté des observations conjointement avec d'autres fournisseurs de services Internet le 25 septembre 2021. Dans les observations présentées conjointement, nous soutenons que le cadre juridique visant à s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne ne devrait pas créer d'obligations ou de responsabilités indues pour les entreprises de télécommunications, et que les exigences visant à bloquer l'accès au contenu en ligne ou à fournir des informations sur les abonnés devraient continuer de nécessiter des ordonnances judiciaires. En mars 2022, le gouvernement a mis sur pied un groupe consultatif d'experts sur la sécurité en ligne dont le mandat est de fournir au ministre du Patrimoine canadien des conseils sur la conception du cadre légal et réglementaire pour s'attaquer au contenu préjudiciable en ligne et sur la meilleure façon d'intégrer la rétroaction reçue lors de la consultation nationale qui a eu lieu de juillet à septembre 2021. Après la publication du rapport du groupe, le gouvernement a annoncé son intention de consulter des groupes de parties prenantes avant de présenter des propositions révisées visant à améliorer la sécurité en ligne. Aucun calendrier n'a été établi en ce qui concerne le dépôt d'un projet de loi, et il est improbable qu'une loi soit proposée en 2022. Nous ne nous attendons pas à ce que cette consultation ait une incidence significative sur notre société.

10. Risques et gestion des risques

Il y a lieu de se reporter au résumé des risques et des incertitudes présenté dans la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion. Les risques principaux et les incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2021, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2021, à l'exception des mises à jour qui suivent.

Le conflit opposant la Russie et l'Ukraine

En février 2022, la Russie, aidée par la Biélorussie, a lancé des opérations militaires en Ukraine, et ces opérations se poursuivent toujours. En réponse au conflit, de nombreux pays, dont les États-Unis, le Canada et d'autres pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (l'« OTAN »), ont imposé des sanctions importantes à la Russie, à la Biélorussie et à un certain nombre de particuliers et d'entreprises de ces deux pays. Le conflit prolongé a entraîné une augmentation des incertitudes politiques et de la volatilité dans l'économie mondiale, ce qui touche les entreprises partout dans le monde, y compris les clients de TELUS International. La portée, l'intensité, la durée et l'issue du conflit sont incertaines. Compte tenu de la nature des activités mondiales de TELUS International, la situation politique, la conjoncture économique et les autres conditions qui prévalent à l'étranger, y compris les risques géopolitiques, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. Cependant, nous ne prévoyons pas à l'heure actuelle que cette incertitude et cette volatilité auront une incidence opérationnelle ou financière significative sur notre entreprise de télécommunications, puisque nos ententes en matière d'itinérance internationale en Russie et en Biélorussie ont été suspendues, conformément aux sanctions applicables. Nos ententes d'itinérance en Russie, en Biélorussie et en Ukraine ne sont pas significatives pour notre entreprise de télécommunications. Toute intensification du conflit et des sanctions pourrait avoir une incidence défavorable sur les clients de TELUS International et la demande de ces derniers à l'égard des services de TELUS International, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les résultats d'exploitation de TELUS International. De plus, bien que TELUS International n'exerce pas d'activité en Russie, en Biélorussie ou en Ukraine, TELUS International a des activités et des membres de l'équipe dans les pays voisins, et toute escalade du conflit pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités et les membres de l'équipe dans ces pays, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur sa capacité à fournir des services à ses clients et sur ses résultats d'exploitation. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, le conflit n'a pas eu d'incidence significative sur nos résultats d'exploitation.

Il n'est pas non plus certain que l'actuel conflit entre la Russie et l'Ukraine n'entraînera pas d'intervention militaire ou autre de la part d'autres pays, ce qui pourrait conduire à un conflit beaucoup plus important et/ou à des sanctions supplémentaires et avoir une incidence négative supplémentaire sur l'économie mondiale. De plus, nous ne pouvons prévoir l'incidence qu'une escalade du conflit pourrait avoir sur les clients de TELUS International et leur situation financière. Toute incidence défavorable significative sur les clients de TELUS International, y compris en raison du conflit, pourrait avoir une incidence défavorable sur nous. En outre, le risque d'incidents liés à la cybersécurité s'est accru en raison du conflit en cours. Il est possible que de telles attaques aient une incidence collatérale sur les infrastructures de communications essentielles et les institutions financières à l'échelle mondiale, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et augmenter la fréquence et la gravité des

cyberattaques contre nos systèmes de technologie de l'information. La prolifération de logiciels malveillants découlant du conflit dans des systèmes sans lien avec le conflit, ou les cyberattaques contre des entreprises établies dans des pays qui ont infligé des sanctions contre la Russie et la Biélorussie, comme les États-Unis, pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. Dans la mesure où le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine a une incidence défavorable sur nos activités, il pourrait également avoir pour effet d'accroître de nombreux autres risques présentés à la *rubrique 10*, « *Risques et gestion des risques* », de notre rapport de gestion annuel 2021, et l'un ou l'autre de ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées

Nous présentons certaines mesures non conformes aux PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer la performance de TELUS, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non conformes aux PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines de ces mesures n'ont pas de définition généralement reconnue au sein de l'industrie.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action (« BPA ») de base ajusté : Ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et des autres ajustements (présentés dans les tableaux suivants). Le BPA de base ajusté est calculé au moyen de la division du bénéfice net ajusté par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. Ces mesures servent à évaluer la performance consolidée et, selon la direction, elles ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant la performance ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Elles ne doivent pas être substituées au bénéfice net et au BPA de base pour évaluer la performance de TELUS.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	514	345	1 367	1 011
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :				
Coûts de restructuration et autres coûts	73	58	137	127
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts	(18)	(14)	(34)	(30)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	13	(5)	7	(19)
Autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	—	—	2
Variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	(151)	—	(231)	—
Incidence fiscale de la variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	40	—	61	—
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	—	10	—	10
Incidence fiscale de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	—	(2)	—	(2)
Bénéfice net ajusté	471	392	1 307	1 099

Rapprochement du BPA de base ajusté

(\$)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
BPA de base	0,37	0,25	0,99	0,76
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :				
Coûts de restructuration et autres coûts, par action	0,05	0,04	0,10	0,09
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts, par action	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,02)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat, par action	0,01	—	0,01	(0,01)
Variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, par action	(0,11)	—	(0,17)	—
Incidence fiscale de la variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, par action	0,03	—	0,04	—
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, après impôt, par action	—	0,01	—	0,01
BPA de base ajusté	0,34	0,29	0,95	0,83

Liquidités disponibles : Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les liquidités disponibles correspondent à la somme de la trésorerie et des placements temporaires, montant net, des montants disponibles sur la facilité de crédit renouvelable et des montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances clients évalués à la fin de la période. Nous croyons que cette mesure est utile, car elle nous permet de surveiller la conformité à nos objectifs financiers. Elle ne devrait pas être substituée à la trésorerie et aux placements temporaires, montant net, pour évaluer le rendement de TELUS.

Rapprochement des liquidités disponibles

Aux 30 septembre (en millions de dollars)	2022	2021
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 440	1 864
Montants nets disponibles sur la facilité de crédit renouvelable de TELUS Corporation	1 449	1 222
Montants disponibles en vertu du programme de titrisation de créances clients	500	500
Liquidités disponibles¹	3 389	3 586

1 Exclut les liquidités disponibles sur la facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 1,9 milliard de dollars; après le 30 septembre 2022, le montant de la facilité a été réduit, à notre demande, pour le ramener à 1,6 milliard de dollars.

Intensité des dépenses d'investissement : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par les produits d'exploitation et autres produits. Elle fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Calcul de l'intensité des dépenses d'investissement

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	Secteur TTech		Secteur ECPN		Éliminations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Numérateur – dépenses d'investissement	892	962	33	29	—	—	925	991
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	4 009	3 669	803	700	(141)	(118)	4 671	4 251
Intensité des dépenses d'investissement (en %)	22	26	4	4	n.s.	n.s.	20	23

Calcul de l'intensité des dépenses d'investissement

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	Secteur TTech		Secteur ECPN		Éliminations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Numérateur – dépenses d'investissement	2 710	2 506	102	83	—	—	2 812	2 589
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	11 384	10 729	2 359	1 997	(389)	(340)	13 354	12 386
Intensité des dépenses d'investissement (en %)	24	23	4	4	n.s.	n.s.	21	21

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») : Il s'agit d'une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. Notre fourchette cible est un ratio de distribution annuel lié aux actions ordinaires de TELUS

Corporation sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. (Se reporter à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*, et à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)

Calcul du ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)

Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2022	2021
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés	1 846	1 665
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 581	4 525
Déduire :		
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	(3 721)	(3 202)
Dénominateur – flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	860	1 323
Ratio (en %)	215	126

Calcul du ratio de distribution lié aux actions ordinaires, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes

Calculé selon les mesures de la direction

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2022	2021
Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés	1 846	1 665
Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés réinvestis dans des actions ordinaires	(658)	(620)
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	1 188	1 045
Dénominateur – flux de trésorerie disponibles ¹	994	952
Ratio (en %)	120	110

1 Reflète l'incidence de notre programme de dépenses d'investissement accélérées annoncé le 25 mars 2021.

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2022	2021
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	2 011	1 271
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	667	439
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) ¹	778	746
Numérateur	3 456	2 456
Dénominateur – coûts d'emprunt	778	746
Ratio (fois)	4,4	3,3

1 Intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer la performance consolidée. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur de performance opérationnelle d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure de la performance de TELUS ni utilisé comme mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation et autres produits moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous calculons également un **BAIIA ajusté** qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

BAII (bénéfice avant intérêts et impôts) : Nous calculons le BAII pour nos secteurs opérationnels, car nous estimons qu'il constitue un indicateur utile de notre performance opérationnelle puisqu'il représente le bénéfice tiré de nos activités d'exploitation avant le coût du capital et les impôts.

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	Secteur TTech		Secteur ECPN		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net					551	358
Coûts de financement					34	194
Impôt sur le résultat					211	140
BAII	688	630	108	62	796	692
Amortissement des immobilisations corporelles	511	494	39	36	550	530
Amortissement des immobilisations incorporelles	258	231	42	43	300	274
BAIIA	1 457	1 355	189	141	1 646	1 496
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	67	55	11	8	78	63
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et BAIIA ajusté	1 524	1 410	200	149	1 724	1 559

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	Secteur TTech		Secteur ECPN		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net					1 453	1 035
Coûts de financement					310	604
Impôt sur le résultat					522	383
BAII	1 996	1 868	289	154	2 285	2 022
Amortissement des immobilisations corporelles	1 523	1 474	114	107	1 637	1 581
Amortissement des immobilisations incorporelles	755	672	131	133	886	805
BAIIA	4 274	4 014	534	394	4 808	4 408
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	121	112	25	30	146	142
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	4 395	4 126	559	424	4 954	4 550
Autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	2	—	—	—	2
BAIIA ajusté	4 395	4 128	559	424	4 954	4 552

Nous calculons la **marge du BAIIA** et la **marge du BAIIA ajusté** afin d'évaluer la performance de nos secteurs opérationnels, et nous sommes d'avis que ces mesures sont également utilisées par les investisseurs comme indicateurs de la performance opérationnelle d'une société. Nous calculons la marge du BAIIA en divisant le BAIIA par les produits d'exploitation et autres produits. La marge du BAIIA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Nous calculons la marge du BAIIA ajusté en divisant le BAIIA ajusté par les produits d'exploitation et autres produits ajustés.

Calcul de la marge du BAIIA

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars, sauf la marge)	Secteur TTech		Secteur ECPN		Éliminations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Numérateur – BAIIA	1 457	1 355	189	141	—	—	1 646	1 496
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	4 009	3 669	803	700	(141)	(118)	4 671	4 251
Marge du BAIIA (en %)	36,3	37,0	23,6	20,0	n.s.	n.s.	35,2	35,2

Calcul de la marge du BAIIA

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf la marge)	Secteur TTech		Secteur ECPN		Éliminations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Numérateur – BAIIA	4 274	4 014	534	394	—	—	4 808	4 408
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	11 384	10 729	2 359	1 997	(389)	(340)	13 354	12 386
Marge du BAIIA (en %)	37,5	37,4	22,6	19,7	n.s.	n.s.	36,0	35,6

Calcul de la marge du BAIIA ajusté

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars, sauf la marge)	Secteur TTech		Secteur ECPN		Éliminations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Numérateur – BAIIA ajusté	1 524	1 410	200	149	—	—	1 724	1 559
Produits d'exploitation et autres produits ajustés :								
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	4 009	3 669	803	700	(141)	(118)	4 671	4 251
Marge du BAIIA ajusté (en %)	38,0	38,4	24,9	21,1	n.s.	n.s.	36,9	36,6

Calcul de la marge du BAIIA ajusté

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf la marge)	Secteur TTech		Secteur ECPN		Éliminations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Numérateur – BAIIA ajusté	4 395	4 128	559	424	—	—	4 954	4 552
Produits d'exploitation et autres produits ajustés :								
Produits d'exploitation et autres produits	11 384	10 729	2 359	1 997	(389)	(340)	13 354	12 386
Autres pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières	—	2	—	—	—	—	—	2
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits ajustés	11 384	10 731	2 359	1 997	(389)	(340)	13 354	12 388
Marge du BAIIA ajusté (en %)	38,6	38,5	23,7	21,2	n.s.	n.s.	37,1	36,7

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Elle est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

Calcul du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2022	2021
Numérateur – couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	6 880	5 957
Dénominateur – montant net des charges d'intérêts	752	780
Ratio (fois)	9,1	7,6

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre performance opérationnelle, et il n'existe aucune définition généralement reconnue des flux de trésorerie disponibles au sein de l'industrie. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les acquisitions de licences de spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte de l'incidence des normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, telles que IFRS 15 et IFRS 16. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
BAIIA	1 646	1 496	4 808	4 408
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	4	21	(13)	7
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat (incidence d'IFRS 15) et des options de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS	(37)	(13)	90	72
Incidence de la composante capital des contrats de location (incidence d'IFRS 16)	(118)	(124)	(366)	(371)
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions, montant net	30	36	98	123
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	24	30	76	86
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(9)	(10)	(34)	(38)
Intérêts versés	(203)	(192)	(578)	(564)
Intérêts reçus	10	12	11	15
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) ¹	(925)	(991)	(2 812)	(2 589)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	422	265	1 280	1 149
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(91)	(62)	(329)	(415)
Flux de trésorerie disponibles	331	203	951	734

1 Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie disponibles	331	203	951	734
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) ¹	925	991	2 812	2 589
Incidence du capital des contrats de location et des contrats de location comptabilisés à titre de contrats de location-financement avant l'adoption d'IFRS 16	118	124	366	371
Éléments non significatifs pris individuellement inclus dans le résultat net qui ne fournissent ni n'utilisent de trésorerie	(74)	(9)	(444)	(202)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 300	1 309	3 685	3 492

1 Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus d'information.

Produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles – calculés comme les produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, divisés par le nombre moyen d'abonnés des téléphones mobiles dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel.

Dettes nettes : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les normes IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche courante de la dette à long terme. La dette nette est un élément du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, tel qu'il est décrit à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».

Calcul du ratio de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2022	2021
Numérateur – dette nette	23 689	19 009
Dénominateur – BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	6 880	5 957
Ratio (fois)	3,44	3,19

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif, le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel, la variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts.

Calcul du montant net des charges d'intérêts

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2022	2021
Coûts de financement	502	794
Déduire : montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	(13)	(23)
Ajouter : intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – capitalisés	32	9
Ajouter : variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	231	—
Charges d'intérêts, montant net	752	780

11.2 Indicateurs opérationnels

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services fixes. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB.

Taux de désabonnement – calculé comme le nombre d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'abonnés dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles représente la moyenne totale des taux de désabonnement des téléphones mobiles des services prépayés et des services postpayés. Un abonné des services prépayés de téléphone mobile de TELUS, de Koodo ou de Public Mobile est désactivé lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Abonné des appareils connectés – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les tablettes, les clés Internet, l'Internet des objets, la technologie prêt-à-porter et les véhicules connectés) connecté au réseau de TELUS et dont les capacités cellulaires de transmission de la voix sont limitées ou inexistantes.

Abonné des téléphones mobiles – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les téléphones mobiles et les téléphones intelligents) connecté au réseau de TELUS et procurant une connectivité voix, messagerie textuelle et/ou données.

Abonné des services Internet – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services Internet ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté au réseau de TELUS et procurant un accès aux services Internet.

Abonné des services de voix résidentiels – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de téléphonie ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté au réseau de TELUS et procurant un accès aux services de voix.

Abonné des services de sécurité – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de sécurité ainsi qu'un appareil fixe générateur de produits récurrents connecté à la plateforme de solutions de sécurité et d'automatisation de TELUS.

Abonné des services de télévision – abonné de TELUS qui utilise un forfait actif pour les services de télévision ainsi qu'un abonnement à un appareil fixe générateur de produits récurrents en vertu duquel il peut accéder aux services vidéo au moyen d'une plateforme TELUS TV (p. ex., Télé OPTIK et Pik TV).

Nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé – nombre d'utilisateurs (adhérents principaux et leurs personnes à charge) participant à divers programmes de santé appuyés par les services de TELUS Santé (p. ex., soins virtuels, gestion des régimes d'assurance maladie, soins préventifs et sécurité en matière de santé personnelle et programmes d'aide aux employés et à la famille). Certains membres et leurs personnes à charge utiliseront probablement plusieurs services de TELUS Santé.

Membre des services de soins de santé virtuels – adhérent principal à un programme de soins virtuels de TELUS Santé actif.

Nombre de transactions liées aux services de soins de santé numériques – nombre total de demandes de règlements pour des soins de santé, de demandes de règlements pour des soins dentaires, de consultations ou autres transactions payées soutenues par les services de TELUS Santé.

TELUS CORPORATION

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

(NON AUDITÉ)

30 SEPTEMBRE 2022

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Services		4 048 \$	3 669 \$	11 670 \$	10 730 \$
Équipement		592	577	1 599	1 647
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	6	4 640	4 246	13 269	12 377
Autres produits	7	31	5	85	9
Produits d'exploitation et autres produits		4 671	4 251	13 354	12 386
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achat de biens et services		1 794	1 660	5 025	4 817
Charge au titre des avantages du personnel	8	1 231	1 095	3 521	3 161
Amortissement des immobilisations corporelles	17	550	530	1 637	1 581
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	300	274	886	805
		3 875	3 559	11 069	10 364
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		796	692	2 285	2 022
Coûts de financement	9	34	194	310	604
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT		762	498	1 975	1 418
Impôt sur le résultat	10	211	140	522	383
BÉNÉFICE NET		551	358	1 453	1 035
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	11				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat					
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		(156)	69	(54)	179
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		35	24	(53)	(87)
		(121)	93	(107)	92
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat					
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement		—	4	1	—
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel		(13)	68	284	846
		(13)	72	285	846
		(134)	165	178	938
BÉNÉFICE GLOBAL		417 \$	523 \$	1 631 \$	1 973 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE :					
Aux actions ordinaires		514 \$	345 \$	1 367 \$	1 011 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		37	13	86	24
		551 \$	358 \$	1 453 \$	1 035 \$
BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE :					
Aux actions ordinaires		349 \$	494 \$	1 531 \$	1 970 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		68	29	100	3
		417 \$	523 \$	1 631 \$	1 973 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE	12				
De base		0,37 \$	0,25 \$	0,99 \$	0,76 \$
Dilué		0,37 \$	0,25 \$	0,99 \$	0,75 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION					
De base		1 398	1 361	1 385	1 338
Dilué		1 405	1 366	1 392	1 343

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		1 440 \$	723 \$
Débiteurs	6 b)	3 145	2 671
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir		80	206
Stocks	1 l)	499	448
Actifs sur contrat	6 c)	403	443
Charges payées d'avance	20	780	528
Actifs dérivés courants	4 d)	155	13
		6 502	5 032
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles, montant net	17	16 877	15 926
Immobilisations incorporelles, montant net	18	19 216	17 485
Goodwill, montant net	18	9 038	7 270
Actifs sur contrat	6 c)	235	266
Autres actifs à long terme	20	2 395	2 004
		47 761	42 951
		54 263 \$	47 983 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Emprunts à court terme	22	104 \$	114 \$
Créditeurs et charges à payer	23	3 952	3 705
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer		137	104
Dividendes à payer	13	480	449
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	872	854
Provisions	25	114	96
Tranche courante de la dette à long terme	26	4 212	2 927
Passifs dérivés courants	4 d)	13	24
		9 884	8 273
Passifs non courants			
Provisions	25	523	774
Dette à long terme	26	20 927	17 925
Autres passifs à long terme	27	586	907
Impôt sur le résultat différé	10	4 523	4 045
		26 559	23 651
Passif		36 443	31 924
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	28	16 780	15 116
Participations ne donnant pas le contrôle		1 040	943
		17 820	16 059
		54 263 \$	47 983 \$
Passifs éventuels	29		

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

		Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires							
		Capital d'apport						Participations ne donnant pas le contrôle	
		Actions ordinaires (note 28)				Cumul des autres éléments du résultat global			
(en millions)	Note	Nombre d'actions	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués		Total		Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2021		1 291	7 677 \$	534 \$	3 712 \$	117 \$	12 040 \$	528 \$	12 568 \$
Bénéfice net		—	—	—	1 011	—	1 011	24	1 035
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	846	113	959	(21)	938
Dividendes	13	—	—	—	(1 262)	—	(1 262)	—	(1 262)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13 b), 14 c)	19	462	—	—	—	462	—	462
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence		—	—	107	—	—	107	—	107
Actions ordinaires émises		51	1 267	—	—	—	1 267	—	1 267
Variation des participations dans des filiales		—	—	430	—	—	430	393	823
Solde au 30 septembre 2021		1 361	9 406 \$	1 071 \$	4 307 \$	230 \$	15 014 \$	924 \$	15 938 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2022		1 370	9 644 \$	1 013 \$	4 256 \$	203 \$	15 116 \$	943 \$	16 059 \$
Bénéfice net		—	—	—	1 367	—	1 367	86	1 453
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	284	(120)	164	14	178
Dividendes	13	—	—	—	(1 397)	—	(1 397)	—	(1 397)
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13 b), 14 c)	16	487	—	—	—	487	—	487
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence	14 b)	—	—	106	—	—	106	8	114
Émission d'actions ordinaires dans le cadre de regroupements d'entreprises	18 b)	34	992	—	—	—	992	—	992
Variation des participations dans une filiale	28 c)	—	—	(55)	—	—	(55)	(11)	(66)
Solde au 30 septembre 2022		1 420	11 123 \$	1 064 \$	4 510 \$	83 \$	16 780 \$	1 040 \$	17 820 \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice net		551 \$	358 \$	1 453 \$	1 035 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :					
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		850	804	2 523	2 386
Impôt sur le résultat différé	10	52	6	46	(15)
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	14 a)	30	36	98	123
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	15 a)	24	30	76	86
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	15 a)	(9)	(10)	(34)	(38)
Actifs sur contrat non courants		(9)	1	31	22
Montants non facturés non courants à recevoir des clients au titre du financement	20	(9)	(40)	22	(107)
Variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels		(151)	—	(231)	—
Perte liée aux placements mis en équivalence	7, 21	3	1	10	7
Autres		(24)	(13)	(99)	(56)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	31 a)	(8)	136	(210)	49
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 300	1 309	3 685	3 492
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Paievements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	31 a)	(832)	(716)	(2 861)	(2 237)
Paievements en trésorerie au titre des licences de spectre	18 a)	—	(389)	—	(661)
Paievements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	18 b)	(1 022)	(311)	(1 502)	(461)
Avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et participations dans les coentreprises immobilières et les entreprises associées	21	(1)	(12)	(3)	(29)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	21	1	1	3	3
Produit d'une cession		3	—	15	1
Placement dans des placements de portefeuille et autres		(66)	(37)	(206)	(93)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 917)	(1 464)	(4 554)	(3 477)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Actions ordinaires émises	31 b) 28 a)	—	—	—	1 300
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	13 a)	(297)	(271)	(880)	(773)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net		(182)	2	(17)	2
Émission de titres de créance à long terme	26	4 936	1 552	8 993	3 777
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	26	(2 759)	(1 447)	(6 388)	(4 073)
Actions d'une filiale émises et vendues aux (acquises des) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	28 c)	—	—	(85)	827
Autres		(23)	—	(37)	(59)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		1 675	(164)	1 586	1 001
SITUATION DE TRÉSORERIE					
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		1 058	(319)	717	1 016
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		382	2 183	723	848
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin		1 440 \$	1 864 \$	1 440 \$	1 864 \$
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION					
Intérêts versés		(203) \$	(192) \$	(578) \$	(564) \$
Intérêts reçus		10 \$	12 \$	11 \$	15 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net					
Relativement au bénéfice global		(87) \$	(62) \$	(325) \$	(377) \$
Relativement aux acquisitions d'entreprises		(4)	—	(4)	(38)
		(91) \$	(62) \$	(329) \$	(415) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

30 SEPTEMBRE 2022

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada; elle offre un vaste éventail de solutions technologiques, qui incluent des produits et des services de voix et de données mobiles et fixes, des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel), des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire axées sur l'analytique de données et technologie liée aux biens de consommation), et une expérience client propulsée par le numérique. Les services de données comprennent les services de protocole Internet; les services de télévision; des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, des services fondés sur l'infonuagique; ainsi que des services de sécurité résidentielle et d'entreprise.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 510 West Georgia Street, Floor 7, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales. Nos principales filiales sont : TELUS Communications Inc., dans laquelle nous détenons une participation de 100 % au 30 septembre 2022; et TELUS International (Cda) Inc., dans laquelle nous détenons une participation de 56,1 % au 30 septembre 2022, comme il est décrit plus en détail à la *note 28 c)*, et qui a mené à terme son premier appel public à l'épargne en février 2021. Bien que cela n'ait pas actuellement d'incidence sur la détermination de nos principales filiales, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, nous avons réalisé des acquisitions d'entreprises significatives, comme il est décrit à la *note 18 b)*.

Notes annexes	Page
Application générale	
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	7
3. Politiques financières liées à la structure du capital	8
4. Instruments financiers	11
Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés	
5. Information sectorielle	17
6. Produits tirés de contrats conclus avec des clients	20
7. Autres produits	21
8. Charge au titre des avantages du personnel	22
9. Coûts de financement	22
10. Impôt sur le résultat	23
11. Autres éléments du résultat global	24
12. Montants par action	26
13. Dividendes par action	26
14. Rémunération fondée sur des actions	27
15. Avantages du personnel futurs	30
16. Coûts de restructuration et autres coûts	32
Éléments portant sur la situation financière consolidée	
17. Immobilisations corporelles	33
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	34
19. Contrats de location	38
20. Autres actifs à long terme	38
21. Coentreprises immobilières et participation dans une entreprise associée	39
22. Emprunts à court terme	41
23. Créiteurs et charges à payer	41
24. Facturation par anticipation et dépôts de clients	41
25. Provisions	42
26. Dette à long terme	43
27. Autres passifs à long terme	47
28. Capitaux propres	48
29. Passifs éventuels	49
Autres	
30. Transactions entre parties liées	51
31. Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie	53

1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

a) Mode de présentation

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers audités annuels. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de l'IASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Ces états financiers consolidés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 4 novembre 2022.

b) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

À l'égard de la comptabilisation et de l'évaluation des instruments financiers, nous avons adopté les politiques suivantes :

- Les achats ou les ventes dans le délai normalisé d'actifs financiers ou de passifs financiers (à savoir les achats ou les ventes qui nécessitent une remise réelle d'actifs ou de passifs financiers) sont comptabilisés à la date de règlement. Nous avons choisi cette méthode puisqu'il n'était pas prévu que les avantages de l'utilisation de la méthode applicable à la date de transaction allaient excéder les coûts découlant de la sélection et de la mise en œuvre de cette méthode.
- Les coûts de transaction, autres que ceux concernant les éléments détenus à des fins de transaction, sont inclus dans la juste valeur initiale de l'actif ou du passif financier acquis. Nous avons choisi cette méthode, car nous sommes d'avis qu'elle donne lieu à un meilleur appariement des coûts de transaction avec les périodes au cours desquelles nous bénéficions de ces coûts.
- Un contrat visant la réception de crédits au titre de l'énergie renouvelable et l'accord d'achat d'énergie virtuel connexe constituent des unités de comptabilisation distinctes. Nous avons choisi cette méthode, car nous sommes d'avis que la réception des crédits au titre de l'énergie renouvelable constitue un contrat à exécuter et que l'accord d'achat d'énergie virtuel répond à la définition d'un dérivé.

c) Stocks

Nos stocks se composent essentiellement d'appareils mobiles, de pièces et d'accessoires d'un montant total de 389 millions de dollars au 30 septembre 2022 (31 décembre 2021 – 381 millions de dollars), de même que d'équipement de communications détenu en vue de leur revente. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation et le coût est établi selon la méthode du coût moyen. Le coût des biens vendus pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 totalisait 0,5 milliard de dollars (2021 – 0,6 milliard de dollars) et 1,5 milliard de dollars (2021 – 1,6 milliard de dollars), respectivement.

2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière, qui ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas encore été appliquées

- En février 2021, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications à portée limitée à IAS 1, *Présentation des états financiers*, à l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative (IFRS Practice Statement 2, *Making Materiality Judgements*) et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais l'application anticipée est permise. Les modifications exigeront que

les entités présentent toutes leurs méthodes comptables importantes, plutôt que leurs principales méthodes comptables, et clarifient la façon de distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Nous évaluons actuellement l'incidence des normes modifiées, mais nous ne prévoyons pas que l'application des modifications aura une incidence significative sur nos informations financières.

- En mai 2021, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications ciblées à IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais l'application anticipée est permise. Afin de réduire la diversité quant à la présentation de l'information, les modifications précisent que les sociétés sont tenues de comptabiliser l'impôt différé au titre des transactions dans le cadre desquelles des actifs et des passifs sont comptabilisés, comme c'est le cas pour les contrats de location et les obligations liées à la mise hors service (le démantèlement) d'immobilisations. En fonction de nos actuels faits et circonstances, nous ne prévoyons pas que notre performance financière ou la présentation de nos informations financières seront touchées de façon significative par l'application de la norme modifiée.

3 politiques financières liées à la structure du capital

Généralités

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Notre définition du capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), les participations ne donnant pas le contrôle, la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé à des facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture liés aux éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme, y compris ceux découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions [y compris des actions ordinaires et des actions subalternes à droit de vote de TELUS International (Cda) Inc.], pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nos objectifs financiers en 2022, qui sont revus chaque année, sont demeurés inchangés par rapport à 2021. Nous estimons que nos objectifs financiers s'alignent sur notre stratégie à long terme.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA* ») excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution.

Ratios d'endettement et de couverture

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois.

Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

* Le BAIIA n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS de l'IASB et pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous présentons le BAIIA parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

Aux 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates (en millions de dollars)	Objectif	2022	2021
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dettes nettes ¹		23 689 \$	19 009 \$
BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ²		6 880 \$	5 957 \$
Montant net des charges d'intérêts ³ (note 9)		752 \$	780 \$
Ratio d'endettement			
Dettes nettes/BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	2,20 à 2,70 ⁴	3,44	3,19
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice ⁵		4,4	3,3
Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ⁶		9,1	7,6

1 La dette nette et le total du capital investi sont calculés comme suit :

Aux 30 septembre	Note	2022	2021
Dettes à long terme	26	25 139 \$	20 533 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme		111	97
(Actifs) passifs dérivés, montant net		(256)	(103)
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette à long terme libellée en dollars américains – compte non tenu des incidences fiscales		31	244
Trésorerie et placements temporaires, montant net		(1 440)	(1 864)
Emprunts à court terme	22	104	102
Dettes nettes		23 689	19 009
Actions ordinaires		16 780	15 014
Participations ne donnant pas le contrôle		1 040	924
Moins : cumul des autres éléments du résultat global compris ci-dessus dans les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires ainsi que dans les participations ne donnant pas le contrôle		(80)	(227)
Total du capital investi		41 429 \$	34 720 \$

2 Le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme suit :

	BAlIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts
Ajouter			
Période de neuf mois close le 30 septembre 2022	4 808 \$	146 \$	4 954 \$
Exercice clos le 31 décembre 2021	6 290	186	6 476
Déduire			
Période de neuf mois close le 30 septembre 2021	(4 408)	(142)	(4 550)
BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	6 690 \$	190 \$	6 880 \$

- 3 Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel, la variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et le remboursement à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts) (se reporter à la note 9).
- 4 Notre fourchette cible à long terme pour le ratio d'endettement est de 2,20 à 2,70 fois. Au 30 septembre 2022, le ratio sortait de cette fourchette cible à long terme. Nous pourrions laisser ce ratio sortir de la fourchette cible (pour saisir les occasions de placement à long terme), et ce cas s'est déjà présenté, mais nous nous efforçons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme (après les enchères de licences de spectre en 2021 et les prochaines enchères de licences de spectre en 2023 et en 2024), car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,25:1,00 (se reporter à la note 26 d). Le calcul du ratio d'endettement est essentiellement semblable au calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.
- 5 La couverture par le bénéfice est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et correspond au bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme), et réintégration des intérêts capitalisés, en excluant les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.
- 6 La couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est définie comme le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

Le ratio dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 3,44 fois au 30 septembre 2022, comparativement à 3,19 fois à l'exercice précédent. L'incidence de l'augmentation de la dette nette, qui tient principalement à des acquisitions d'entreprises, a été supplantée par l'incidence de la croissance du BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. La croissance du BAlIA a été ralentie par les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Le ratio de couverture par le bénéfice était de 4,4 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022, soit une hausse comparativement à 3,3 fois à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 1,2 du ratio et une augmentation des coûts d'emprunt a donné lieu à une baisse de 0,1 du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 9,1 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022,

en hausse par rapport au ratio de 7,6 fois enregistré à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 1,2 du ratio et la baisse du montant net des charges d'intérêts s'est traduite par une hausse de 0,3 du ratio. La croissance du BAIIA pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2022 a diminué en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation

Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est présenté comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires de TELUS Corporation des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes (se reporter à la note 13), divisé par le total des flux de trésorerie disponibles* pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisé par les flux de trésorerie disponibles annuels si le montant présenté se rapporte à un exercice).

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre		Objectif	2022	2021
Calculé selon les mesures conformes aux normes IFRS de l'IASB les plus comparables				
Ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)			215 %	126 %
Calculé selon les mesures de la direction				
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes		60 % à 75 % ¹	120 %	110 %
1	Notre fourchette cible pour le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective.			
Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions)			2022	2021
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation			1 846 \$	1 665 \$
Montant des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation			(658)	(620)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes			1 188 \$	1 045 \$
Le tableau qui suit présente notre calcul des flux de trésorerie disponibles et le rapprochement avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.				
Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions)		Note	2022	2021
BAIIA		5	6 690 \$	5 744 \$
Déduire : profit à la cession des activités de solutions en finance			(410)	—
Déduire : profits sans effet sur la trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles			—	(1)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements			(10)	21
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat et des options de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS			(27)	(40)
Incidence de la composante capital des contrats de location		31 b)	(497)	(481)
Contrats de location comptabilisés à titre de contrats de location-financement avant l'adoption d'IFRS 16			—	16
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions, montant net		14	114	61
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel		15	103	111
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel			(49)	(52)
Intérêts versés			(758)	(733)
Intérêts reçus			13	18
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)		5	(3 721)	(3 202)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt			1 448	1 462
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements			(515)	(510)
Incidence de la cession des activités de solutions en finance sur l'impôt sur le résultat payé			61	—
Flux de trésorerie disponibles			994	952
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)		5	3 721	3 202
Incidence du principal au titre des contrats de location et des contrats de location comptabilisés à titre de contrats de location-financement avant l'adoption d'IFRS 16			497	465
Profit à la cession des activités de solutions en finance, déduction faite de l'impôt sur le résultat payé			(349)	—
Éléments non significatifs sur une base individuelle compris dans le résultat net ne générant ni n'utilisant aucuns flux de trésorerie			(282)	(94)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			4 581 \$	4 525 \$

* Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, les flux de trésorerie disponibles correspondent au BAIIA (produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel) excluant les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Nous avons publié des indications au sujet des flux de trésorerie disponibles et les avons inclus dans l'information présentée parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction et les investisseurs ont recours pour évaluer la performance de nos activités.

4 instruments financiers

a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute, la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 440 \$	723 \$
Débiteurs	3 668	3 216
Actifs sur contrat	638	709
Actifs dérivés	525	89
	6 271 \$	4 737 \$

Trésorerie et placements temporaires, montant net

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de qualité supérieure et d'autres contreparties solvables. Un examen continu permet d'évaluer les changements de l'état des contreparties.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire. Les comptes sont considérés comme en souffrance lorsque le client n'a pas fait les paiements contractuels à l'échéance, soit habituellement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Tous frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur ou négociés.

(en millions)		Au 30 septembre 2022			Au 31 décembre 2021		
	Note	Montant brut	Correction de valeur	Montant net ¹	Montant brut	Correction de valeur	Montant net ¹
Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses							
Moins de 30 jours après la date de facturation		1 092 \$	(12) \$	1 080 \$	900 \$	(8) \$	892 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		314	(10)	304	338	(7)	331
De 61 à 90 jours après la date de facturation		95	(14)	81	93	(9)	84
Plus de 90 jours après la date de facturation		179	(33)	146	114	(21)	93
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		1 390	(38)	1 352	1 323	(65)	1 258
		3 070 \$	(107) \$	2 963 \$	2 768 \$	(110) \$	2 658 \$
Courantes		2 532 \$	(92) \$	2 440 \$	2 194 \$	(81) \$	2 113 \$
Non courantes	20	538	(15)	523	574	(29)	545
		3 070 \$	(107) \$	2 963 \$	2 768 \$	(110) \$	2 658 \$

1 Les montants nets représentent les créances clients qui n'avaient pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière (se reporter à la note 6 b).

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La conjoncture économique (y compris les données macroéconomiques prospectives), les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation), les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que la ligne d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des corrections de valeur doivent être constituées au titre des comptes en souffrance; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses à l'encontre des créances clients. La charge pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour créances douteuses.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2022	2021	2022	2021
Solde au début	114 \$	129 \$	110 \$	140 \$
Ajouts (charge pour créances douteuses)	17	7	57	32
Comptes radiés ¹ d'un montant inférieur aux recouvrements	(26)	(18)	(67)	(57)
Autres	2	—	7	3
Solde à la fin	107 \$	118 \$	107 \$	118 \$

1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, les comptes radiés, mais faisant toujours l'objet d'activités de recouvrement, ont totalisé 39 \$ (2021 – 27 \$) et 108 \$ (2021 – 81 \$), respectivement.

Actifs sur contrat

Le risque de crédit associé aux actifs sur contrat est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

(en millions)	Au 30 septembre 2022			Au 31 décembre 2021		
	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)
Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur						
<i>À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :</i>						
La période de 12 mois se clôturant un an après	561 \$	(24) \$	537 \$	595 \$	(24) \$	571 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	222	(10)	212	259	(11)	248
Par la suite	24	(1)	23	19	(1)	18
	807 \$	(35) \$	772 \$	873 \$	(36) \$	837 \$

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux actifs sur contrat. La conjoncture économique, les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation) et la ligne d'activité d'où proviennent les actifs sur contrat sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer la correction de valeur pour perte de valeur. Les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat en diminution des actifs sur contrat.

Actifs dérivés (et passifs dérivés)

Les contreparties à nos dérivés liés aux opérations de change significatifs sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation du crédit de qualité supérieure. Le montant total en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les notations du crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation du crédit et de celle de nos contreparties. Bien que nous soyons exposés au risque de pertes de crédit potentielles qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la note 3, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels;
- en maintenant une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance et des facilités bancaires bilatérales (note 22), un programme de papier commercial (note 26 c) et des facilités de crédit consorsial [note 26 d) et e)];
- en maintenant des prospectus préalables de base en vigueur;
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Nos échéances de titres de créance au cours des années à venir sont telles qu'elles sont présentées à la *note 26 h*). Au 30 septembre 2022, TELUS Corporation pouvait émettre un nombre illimité de titres de créance ou de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en septembre 2024 (31 décembre 2021 – 2,75 milliards de dollars de titres de créance ou de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en juin 2023). Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers. TELUS International (Cda) Inc. a déposé un prospectus préalable de base canadien en vertu duquel des titres de créance ou des titres de capitaux propres d'un montant illimité pourraient être offerts et qui est en vigueur jusqu'en mai 2024.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles de nos passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf comme il est indiqué ci-après. Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, y compris les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent.

Au 30 septembre 2022 (en millions)	Non-dérivés				Dérivés				
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dettes à long terme composée			Montants des swaps de devises devant être échangés ²			
			Dettes à long terme, en excluant les contrats de location ¹ (note 26)	Contrats de location (note 26)		Montants des swaps de devises devant être échangés ²		Montants des swaps de devises devant être échangés	
						(Reçus)	Payés	(Reçus)	Payés
2022 (reste de l'exercice)	3 068 \$	5 \$	1 647 \$	141 \$	(1 183) \$	1 112 \$	(183) \$	174 \$	4 781 \$
2023	614	4	1 615	492	(401)	379	(499)	473	2 677
2024	165	104	3 551	430	(203)	191	—	—	4 238
2025	9	—	2 299	276	(607)	555	—	—	2 532
2026	1	—	2 064	189	(167)	162	—	—	2 249
2027 à 2031	1	—	8 668	493	(2 138)	2 075	—	—	9 099
Par la suite	—	—	14 341	395	(4 288)	4 047	—	—	14 495
Total	3 858 \$	113 \$	34 185 \$	2 416 \$	(8 987) \$	8 521 \$	(682) \$	647 \$	40 071 \$
			Total (note 26 h)			36 135 \$			

1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées selon les taux d'intérêt en vigueur au 30 septembre 2022.

2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans le swap de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) » ont été établis selon les taux de change en vigueur au 30 septembre 2022. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » du swap de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

Au 31 décembre 2021 (en millions)	Non-dérivés				Dérivés				
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dettes à long terme composée			Montants des swaps de devises devant être échangés ²			
			Dettes à long terme, en excluant les contrats de location ¹ (note 26)	Contrats de location (note 26)		Montants des swaps de devises devant être échangés ²		Montants des swaps de devises devant être échangés	
						(Reçus)	Payés	Autres	Total
2022	3 395 \$	15 \$	3 130 \$	504 \$	(2 050) \$	2 059 \$	8 \$	(544) \$	540 \$
2023	62	1	1 167	364	(149)	148	—	—	1 593
2024	13	101	1 724	305	(149)	148	—	—	2 142
2025	14	—	2 217	176	(522)	540	—	—	2 425
2026	2	—	1 901	144	(116)	118	—	—	2 049
2027 à 2031	7	—	7 351	398	(1 784)	1 852	—	—	7 824
Par la suite	—	—	10 499	344	(2 805)	2 877	—	—	10 915
Total	3 493 \$	117 \$	27 989 \$	2 235 \$	(7 575) \$	7 742 \$	8 \$	(544) \$	34 005 \$
			Total			30 391 \$			

1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2021.

2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans le swap de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) » ont été établis selon les taux de change en vigueur au 31 décembre 2021. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » du swap de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

c) Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2022 et 2021 auraient pu varier si le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, le taux de change du dollar américain par rapport à l'euro, et les taux d'intérêt du marché avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs montants réels à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les soldes libellés en dollars américains et en euros et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés à la date de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de taux d'intérêt à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice concerné et serait demeurée constante jusqu'à la date de l'état de la situation financière concerné. Les montants en capital et les valeurs nominales à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi pour les périodes de présentation de l'information financière.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre [augmentation (diminution) en millions]	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Variations raisonnablement possibles des risques de marché ¹						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(7) \$	— \$	11 \$	(30) \$	4 \$	(30) \$
Dépréciation du dollar CA	7 \$	— \$	(11) \$	30 \$	(4) \$	30 \$
Variation de 10 % du taux de change du dollar US par rapport à l'euro						
Appréciation du dollar US	17 \$	10 \$	(60) \$	(61) \$	(43) \$	(51) \$
Dépréciation du dollar US	(17) \$	(10) \$	60 \$	61 \$	43 \$	51 \$
Variation de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	(2) \$	(2) \$	81 \$	90 \$	79 \$	88 \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	— \$	— \$	(81) \$	(96) \$	(81) \$	(96) \$
Taux d'intérêt combiné	(2) \$	(2) \$	— \$	(6) \$	(2) \$	(8) \$
Diminution des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	2 \$	2 \$	(84) \$	(94) \$	(82) \$	(92) \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	— \$	— \$	85 \$	101 \$	85 \$	101 \$
Taux d'intérêt combiné	2 \$	2 \$	1 \$	7 \$	3 \$	9 \$

1 Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans modification d'autres facteurs; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change et des taux d'intérêt du marché; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse.

d) Juste valeur

Dérivés

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau ci-après.

(en millions)	Au 30 septembre 2022					Au 31 décembre 2021				
	Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	
Actifs courants²										
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>										
	Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC ³	2023	488 \$	34 \$	1,00 \$ US : 1,28 \$ CA	2022	301 \$	6 \$	1,00 \$ US : 1,25 \$ CA
	Risque de change lié aux achats libellés en roupies indiennes	DFT ⁴	—	— \$	—	—	2022	12 \$	—	1,00 \$ US : 76 ₹
	Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains [note 26 b) et c)]	DFC ³	2023	1 237 \$	76	1,00 \$ US : 1,29 \$ CA	2022	664 \$	2	1,00 \$ US : 1,26 \$ CA
	Risque de change lié aux opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées avec la dette à long terme libellée en dollars américains ⁷ (note 26 e)	DFC ⁵	2025	29 \$	27	1,00 € : 1,09 \$ US	2025	31 \$	3	1,00 € : 1,09 \$ US
	Risque de taux d'intérêt lié aux montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (note 26 c)	DFC ³	2022	118 \$	—	2,64 %	—	— \$	—	—
	Risque de prix lié à l'achat d'électricité	DFT ⁴	2047	25 \$	18	34,73 \$/MWh	—	— \$	—	—
	Risque de taux d'intérêt lié au refinancement de la dette arrivant à échéance	DFC ³	—	— \$	—	—	2022	250 \$	2	1,35 %
				155 \$				13 \$		
Autres actifs à long terme²										
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>										
	Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains ⁶ [note 26 b) et c)]	DFC ³	2048	4 487 \$	103 \$	1,00 \$ US : 1,30 \$ CA	2048	2 133 \$	76 \$	1,00 \$ US : 1,27 \$ CA
	Risque de change lié aux opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées avec la dette à long terme libellée en dollars américains ⁷ (note 26 e)	DFC ⁵	2025	427 \$	54	1,00 € : 1,09 \$ US	—	— \$	—	—
	Risque de prix lié à l'achat d'électricité	DFT ⁴	2047	364 \$	213	34,73 \$/MWh	—	— \$	—	—
				370 \$				76 \$		
Passifs courants²										
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>										
	Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT ⁴	2023	149 \$	13 \$	1,00 \$ US : 54 ₪	2022	116 \$	3 \$	1,00 \$ US : 50 ₪
	Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC ³	2023	10 \$	—	1,00 \$ US : 1,37 \$ CA	2022	108 \$	1	1,00 \$ US : 1,28 \$ CA
	Risque de change lié aux achats libellés en roupies indiennes	DFT ⁴	—	— \$	—	—	2022	2 \$	—	1,00 \$ US : 75 ₹
	Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains [note 26 b) et c)]	DFC ³	—	— \$	—	—	2022	1 248 \$	12	1,00 \$ US : 1,28 \$ CA
	Risque de taux d'intérêt lié aux montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (note 26 c)	DFC ³	—	— \$	—	—	2022	120 \$	3	2,64 %
	Risque de taux d'intérêt lié au refinancement de la dette arrivant à échéance	DFC ³	—	— \$	—	—	2022	500 \$	5	1,59 %
				13 \$				24 \$		
Autres passifs à long terme²										
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>										
	Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains ⁶ [note 26 b) et c)]	DFC ³	2049	2 343 \$	4 \$	1,00 \$ US : 1,33 \$ CA	2049	3 185 \$	52 \$	1,00 \$ US : 1,33 \$ CA
	Risque de change lié aux opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées avec la dette à long terme libellée en dollars américains ⁷ (note 26 e)	DFC ⁵	—	— \$	—	—	2025	483 \$	21	1,00 € : 1,09 \$ US
				4 \$				73 \$		

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

2 Les actifs et passifs financiers dérivés ne font pas l'objet d'une compensation.

3 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture (DFC) au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie); la comptabilité de couverture est appliquée. À moins d'indication contraire, le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre la valeur nominale des éléments de couverture et la valeur nominale des éléments couverts connexes.

4 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction (DFT) et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

5 Dérivés désignés comme couverture d'investissement net dans un établissement à l'étranger; la comptabilité de couverture est appliquée. Le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre la valeur nominale des éléments de couverture et la valeur nominale des éléments couverts connexes.

6 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 30 septembre 2022, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à 192 \$ (31 décembre 2021 – 53 \$).

7 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 30 septembre 2022, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à 1 \$ (31 décembre 2021 – 1 \$).

Non-dérivés

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Au 30 septembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, en excluant les contrats de location (note 26)	23 072 \$	21 241 \$	18 976 \$	20 383 \$

e) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Le risque de crédit lié à de tels instruments dérivés, comme il est décrit plus en détail à la note 4 a) serait la principale cause d'inefficacité des couvertures. Il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

		Montant du profit (de la perte) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 11)		Profit (perte) reclassé des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (note 11)		
Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	2022	2021	Poste	Montant	
		2022	2021		2022	2021
TRIMESTRES						
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>						
Liés aux achats libellés en dollars américains		28 \$	9 \$	Achat de biens et services	4 \$	(5) \$
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains ¹	26 b), c)	82	151	Coûts de financement	365	90
Liés à un investissement net dans un établissement à l'étranger ²		36	14	Coûts de financement	(4)	—
		146	174		365	85
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>						
Autres		—	—	Coûts de financement	—	(1)
		146 \$	174 \$		365 \$	84 \$
PÉRIODES DE NEUF MOIS						
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>						
Liés aux achats libellés en dollars américains		36 \$	1 \$	Achat de biens et services	9 \$	(23) \$
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains ¹	26 b), c)	208	148	Coûts de financement	428	(21)
Liés à un investissement net dans un établissement à l'étranger ²		90	36	Coûts de financement	(5)	—
		334	185		432	(44)
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>						
Autres		1	—	Coûts de financement	(1)	(3)
		335 \$	185 \$		431 \$	(47) \$

1 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, ces montants se sont chiffrés à 125 \$ (2021 – 8 \$) et à 139 \$ [2021 – (50) \$], respectivement.

2 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, ces montants se sont chiffrés à (2) \$ (2021 – 2 \$) et à néant (2021 – 2 \$), respectivement.

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Poste	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé en résultat		Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé en résultat	
		Trimestres	Périodes de neuf mois	Trimestres	Périodes de neuf mois
		2022	2021	2022	2021
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	(12) \$	(4) \$	(23) \$	(4) \$
Variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	Coûts de financement	151 \$	— \$	231 \$	— \$

5 information sectorielle

Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Le secteur Solutions technologiques de TELUS comprend les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement découlant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet; les services de télévision; des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, des services fondés sur l'infonuagique; ainsi que des services de sécurité résidentielle et d'entreprise); des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel); des services

liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire axées sur l'analytique de données et technologie liée aux biens de consommation); les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications; et les ventes d'équipement.

Le secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »), dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend les solutions d'expérience client numérique et de transformation de la capacité numérique, y compris les solutions d'intelligence artificielle et de gestion de contenu, qui sont fournies par notre filiale, TELUS International (Cda) Inc.

Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

Le tableau suivant présente l'information sectorielle régulièrement transmise à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel) et ses rapprochements avec nos produits tirés des produits et services, nos autres produits et notre bénéfice avant impôt.

	Solutions technologiques de TELUS						Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International¹		Éliminations		Total	
Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Services mobiles		Services fixes		Total sectoriel		2022	2021	2022	2021	2022	2021
	2022	2021	2022	2021	2022	2021						
Produits d'exploitation												
Produits externes												
Services	1 725 \$	1 611 \$	1 656 \$	1 471 \$	3 381 \$	3 082 \$	667 \$	587 \$	— \$	— \$	4 048 \$	3 669 \$
Équipement	516	501	76	76	592	577	—	—	—	—	592	577
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	2 241 \$	2 112 \$	1 732 \$	1 547 \$	3 973	3 659	667	587	—	—	4 640	4 246
Autres produits (note 7)					31	5	—	—	—	—	31	5
					4 004	3 664	667	587	—	—	4 671	4 251
Produits intersectoriels					5	5	136	113	(141)	(118)	—	—
					4 009 \$	3 669 \$	803 \$	700 \$	(141) \$	(118) \$	4 671 \$	4 251 \$
BAIIA²					1 457 \$	1 355 \$	189 \$	141 \$	— \$	— \$	1 646 \$	1 496 \$
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA (note 16)					67	55	11	8	—	—	78	63
BAIIA ajusté ²					1 524 \$	1 410 \$	200 \$	149 \$	— \$	— \$	1 724 \$	1 559 \$
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre³					892 \$	962 \$	33 \$	29 \$	— \$	— \$	925 \$	991 \$
							Produits d'exploitation externes et autres produits (ci-dessus)				4 671 \$	4 251 \$
							Achat de biens et services				1 794	1 660
							Charge au titre des avantages du personnel				1 231	1 095
							BAIIA (ci-dessus)				1 646	1 496
							Amortissement des immobilisations corporelles				550	530
							Amortissement des immobilisations incorporelles				300	274
							Bénéfice d'exploitation				796	692
							Coûts de financement				34	194
							Bénéfice avant impôt				762 \$	498 \$

	Solutions technologiques de TELUS					Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International¹		Éliminations		Total			
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	Services mobiles 2022	2021	Services fixes 2022	2021	Total sectoriel 2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	
Produits d'exploitation													
Produits externes													
Services	4 972 \$	4 681 \$	4 715 \$	4 377 \$	9 687 \$	9 058 \$	1 983 \$	1 672 \$	— \$	— \$	11 670 \$	10 730 \$	
Équipement	1 368	1 440	231	207	1 599	1 647	—	—	—	—	1 599	1 647	
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	6 340 \$	6 121 \$	4 946 \$	4 584 \$	11 286	10 705	1 983	1 672	—	—	13 269	12 377	
Autres produits (note 7)					85	9	—	—	—	—	85	9	
					11 371	10 714	1 983	1 672	—	—	13 354	12 386	
Produits intersectoriels					13	15	376	325	(389)	(340)	—	—	
					11 384 \$	10 729 \$	2 359 \$	1 997 \$	(389) \$	(340) \$	13 354 \$	12 386 \$	
BAIIA²					4 274 \$	4 014 \$	534 \$	394 \$	— \$	— \$	4 808 \$	4 408 \$	
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA (note 16)					121	112	25	30	—	—	146	142	
Pertes liées à la participation découlant des coentreprises immobilières					—	2	—	—	—	—	—	2	
BAIIA ajusté ²					4 395 \$	4 128 \$	559 \$	424 \$	— \$	— \$	4 954 \$	4 552 \$	
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre³					2 710 \$	2 506 \$	102 \$	83 \$	— \$	— \$	2 812 \$	2 589 \$	
Produits d'exploitation externes et autres produits (ci-dessus)												13 354 \$	12 386 \$
Achat de biens et services												5 025	4 817
Charge au titre des avantages du personnel												3 521	3 161
BAIIA (ci-dessus)												4 808	4 408
Amortissement des immobilisations corporelles												1 637	1 581
Amortissement des immobilisations incorporelles												886	805
Bénéfice d'exploitation												2 285	2 022
Coûts de financement												310	604
Bénéfice avant impôt												1 975 \$	1 418 \$

1 Le secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International se compose de notre filiale consolidée TELUS International (Cda) Inc. Toutes nos autres activités à l'international sont incluses dans le secteur Solutions technologiques de TELUS.

2 Le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA »), sur une base non ajustée et ajustée, n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs [y compris celles présentées par TELUS International (Cda) Inc.]; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous calculons un BAIIA ajusté qui exclut les éléments qui ne reflètent pas nos

activités continues; selon nous, il ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. Nous présentons le BAIIA et le BAIIA ajusté parce qu'ils constituent des mesures clés auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et que le BAIIA sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

3 Total des dépenses d'investissement; se reporter à la note 31 a) pour un rapprochement des dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre, et des paiements en trésorerie au titre des immobilisations excluant les licences de spectre présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

6 produits tirés de contrats conclus avec des clients

a) Produits

Dans le cadre de la détermination des prix de transaction minimaux liés à des contrats conclus avec des clients, les montants sont affectés à l'exécution, ou à l'achèvement de l'exécution, des obligations de prestation contractuelles futures. Ces obligations de prestation contractuelles futures non remplies ou remplies partiellement ont principalement trait à des services à fournir sur la durée du contrat. Le tableau qui suit présente le total de nos prix de transaction minimaux estimatifs affectés aux obligations de prestation contractuelles futures résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, et le calendrier de la comptabilisation probable des produits connexes; les montants réels pourraient différer de ces estimations en raison de divers facteurs, y compris la nature imprévisible du comportement des clients, de la réglementation dans le secteur, de la conjoncture économique dans laquelle nous exerçons nos activités et du comportement de la concurrence.

(en millions)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, à comptabiliser dans les produits d'une période ultérieure^{1, 2}		
Au cours de la période de 12 mois se clôturant un an après	2 432 \$	2 369 \$
Au cours de la période de 12 mois se clôturant deux ans après	952	915
Par la suite	76	56
	3 460 \$	3 340 \$

- 1 Exclut les montants de la contrepartie variable limitée, les montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que, comme le permet la mesure de simplification, les montants découlant de contrats qui ne sont pas touchés par les écarts temporaires en matière de comptabilisation des produits découlant de la répartition du prix de transaction, **ou** de contrats à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.
- 2 Les normes IFRS de l'IASB exigent une explication quant au moment où nous prévoyons comptabiliser dans les produits les montants présentés au titre du prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement. Les montants estimatifs présentés reposent sur les modalités et échéances contractuelles. Les produits réels comptabilisés au titre du prix de transaction minimal, ainsi que le calendrier de comptabilisation connexe, différeront de ces estimations, en raison principalement de la fréquence des occasions où la durée réelle des contrats conclus avec des clients diffère de leur échéance contractuelle.

b) Débiteurs

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Créances clients		2 532 \$	2 194 \$
Montants courus à recevoir – clients		462	313
Correction de valeur pour créances douteuses	4 a)	(92)	(81)
		2 902	2 426
Montants courus à recevoir – autres		243	245
Débiteurs – courants		3 145 \$	2 671 \$

c) Actifs sur contrat

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
Solde au début		763 \$	784 \$	837 \$	850 \$
Entrées nettes découlant des activités		378	346	1 010	929
Montants facturés au cours de la période et donc reclassés dans les débiteurs		(369)	(339)	(1 077)	(994)
Variation de la correction de valeur pour perte de valeur, montant net	4 a)	(1)	1	1	6
Autres		1	—	1	1
Solde à la fin		772 \$	792 \$	772 \$	792 \$
À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :					
La période de 12 mois se clôturant un an après				537 \$	546 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après				212	229
Par la suite				23	17
Solde à la fin				772 \$	792 \$
Rapprochement des actifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante					
Actifs sur contrat – montant brut				537 \$	546 \$
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	24			(14)	(14)
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	24			(120)	(115)
				403 \$	417 \$

7 autres produits

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
Aide publique		1 \$	2 \$	3 \$	7 \$
Autres produits tirés de la colocation	19	1	1	4	3
Produits tirés des placements (perte de placement), profit (perte) à la cession d'actifs et autres ¹		13	1	12	(4)
Produits d'intérêts	21 b)	1	1	2	3
Variations des provisions au titre d'un regroupement d'entreprises		15	—	64	—
		31 \$	5 \$	85 \$	9 \$

1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, comprend le profit à l'acquisition du contrôle de LifeWorks Inc., comme il est décrit à la note 18 b).

8 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
Charge au titre des avantages du personnel – montant brut					
Salaires ¹		1 204 \$	1 037 \$	3 463 \$	3 054 \$
Rémunération fondée sur des actions ²	14	53	68	156	191
Régimes de retraite – à prestations définies	15 a)	24	30	76	86
Régimes de retraite – à cotisations définies	15 b)	28	25	84	75
Coûts de restructuration ²	16 a)	21	24	44	58
Avantages du personnel (santé et autres)		67	61	187	156
		1 397	1 245	4 010	3 620
Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, montant net					
Coûts d'acquisition du contrat	20				
Comptabilisés à l'actif		(24)	(24)	(64)	(66)
Amortis		21	17	60	48
Coûts liés à l'exécution du contrat	20				
Comptabilisés à l'actif		—	—	(1)	(1)
Amortis		—	2	1	4
Immobilisations corporelles		(97)	(89)	(289)	(275)
Immobilisations incorporelles amortissables		(66)	(56)	(196)	(169)
		(166)	(150)	(489)	(459)
		1 231 \$	1 095 \$	3 521 \$	3 161 \$

- 1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les salaires sont présentés déduction faite des montants au titre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada.
- 2 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, un montant de 1 \$ (2021 – néant) et de 3 \$ (2021 – 6 \$), respectivement, au titre de la rémunération fondée sur des actions dans le secteur Expérience client propulsée par le numérique a été inclus dans les coûts de restructuration.

9 coûts de financement

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
Charges d'intérêts					
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – montant brut		197 \$	172 \$	545 \$	515 \$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – capitalisés ¹		(2)	—	(29)	—
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives		195	172	516	515
Intérêts sur les obligations locatives	19	19	16	52	50
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		6	3	13	10
Désactualisation de provisions	25	5	3	13	14
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme		—	10	—	10
		225	204	594	599
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	15	2	6	6	19
Opérations de change		(32)	(5)	(48)	—
Variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels		(151)	—	(231)	—
		44	205	321	618
Produits d'intérêts		(10)	(11)	(11)	(14)
		34 \$	194 \$	310 \$	604 \$
Charges d'intérêts, montant net	3			564 \$	585 \$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives – capitalisés ¹				(29)	—
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel				6	19
Variation latente de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels				(231)	—
				310 \$	604 \$

- 1 Les intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives, à un taux combiné de 3,10 %, ont été capitalisés au titre des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour la période.

10 impôt sur le résultat

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2022	2021	2022	2021
Charge d'impôt exigible				
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	158 \$	150 \$	479 \$	429 \$
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	1	(16)	(3)	(31)
	159	134	476	398
Charge d'impôt différé				
Survenant à la naissance et à la résorption des différences temporaires	34	(13)	30	(35)
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	18	19	16	20
	52	6	46	(15)
	211 \$	140 \$	522 \$	383 \$

Notre charge d'impôt et notre taux d'imposition effectif diffèrent de ceux obtenus par l'application des taux prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	2022		2021	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	195 \$	25,7 %	129 \$	25,9 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	19	2,5	3	0,6
Montants non déductibles	(15)	(2,0)	7	1,4
Autres	12	1,5	1	0,2
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	211 \$	27,7 %	140 \$	28,1 %
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2022		2021	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	506 \$	25,6 %	365 \$	25,8 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	13	0,7	(11)	(0,8)
Montants non déductibles	(7)	(0,4)	19	1,3
Autres	10	0,5	10	0,7
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	522 \$	26,4 %	383 \$	27,0 %

11 autres éléments du résultat global

Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat								Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat		
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (note 4 e)											
Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché			Écart de change cumulé	Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global
	Profits (pertes) survenus	(Profits) pertes de périodes antérieures transférés en résultat net	Total	Profits (pertes) survenus	(Profits) pertes de périodes antérieures transférés en résultat net	Total					
TRIMESTRES											
Solde cumulé au 1 ^{er} juillet 2021			68 \$			(4) \$	64 \$	44 \$	22 \$	130 \$	
Autres éléments du résultat global											
Montant	174 \$	(85) \$	89	— \$	1 \$	1	90	24	5	119	91 \$ 210 \$
Impôt sur le résultat	32 \$	(12) \$	20	— \$	1 \$	1	21	—	1	22	23 45
Montant net			69			—	69	24	4	97	68 \$ 165 \$
Solde cumulé au 30 septembre 2021			137 \$			(4) \$	133 \$	68 \$	26 \$	227 \$	
Solde cumulé au 1 ^{er} juillet 2022			181 \$			(1) \$	180 \$	(63) \$	84 \$	201 \$	
Autres éléments du résultat global											
Montant	146 \$	(365) \$	(219)	— \$	— \$	—	(219)	35	—	(184)	(17) \$ (201) \$
Impôt sur le résultat	1 \$	(64) \$	(63)	— \$	— \$	—	(63)	—	—	(63)	(4) (67)
Montant net			(156)			—	(156)	35	—	(121)	(13) \$ (134) \$
Solde cumulé au 30 septembre 2022			25 \$			(1) \$	24 \$	(28) \$	84 \$	80 \$	

Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat

Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (note 4 e)

Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat								Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (note 4 e)												
Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché			Écart de change cumulé	Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global	
	Profits (pertes) survenus	(Profits) pertes de périodes antérieures transférés en résultat net	Total	Profits (pertes) survenus	(Profits) pertes de périodes antérieures transférés en résultat net	Total						
PÉRIODES DE NEUF MOIS												
Solde cumulé au 1 ^{er} janvier 2021			(40) \$			(6) \$	(46) \$	155 \$	26 \$	135 \$		
Autres éléments du résultat global												
Montant	185 \$	44 \$	229	— \$	3 \$	3	232	(87)	—	145	1 141 \$	1 286 \$
Impôt sur le résultat	40 \$	12 \$	52	— \$	1 \$	1	53	—	—	53	295	348
Montant net			177			2	179	(87)	—	92	846 \$	938 \$
Solde cumulé au 30 septembre 2021			137 \$			(4) \$	133 \$	68 \$	26 \$	227 \$		
Solde cumulé au 1 ^{er} janvier 2022			81 \$			(3) \$	78 \$	25 \$	83 \$	186 \$		
Autres éléments du résultat global												
Montant	334 \$	(432) \$	(98)	1 \$	1 \$	2	(96)	(53)	1	(148)	383 \$	235 \$
Impôt sur le résultat	31 \$	(73) \$	(42)	— \$	— \$	—	(42)	—	—	(42)	99	57
Montant net			(56)			2	(54)	(53)	1	(106)	284 \$	178 \$
Solde cumulé au 30 septembre 2022			25 \$			(1) \$	24 \$	(28) \$	84 \$	80 \$		
Éléments attribuables :												
Aux actions ordinaires										83 \$		
Aux participations ne donnant pas le contrôle										(3)		
										80 \$		

12 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des attributions d'unités d'actions restreintes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2022	2021	2022	2021
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires en circulation	1 398	1 361	1 385	1 338
Effet des titres dilutifs – unités d'actions restreintes	7	5	7	5
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires en circulation	1 405	1 366	1 392	1 343

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021, aucune attribution d'unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, aucune attribution d'options sur actions de TELUS Corporation en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire (2021 – moins de 1 million).

13 dividendes par action

a) Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation

Périodes de neuf mois closes les
30 septembre (en millions,
sauf les montants par action)

Dividendes sur les actions ordinaires de TELUS Corporation	2022				2021			
	Déclarés		Versés aux		Déclarés		Versés aux	
	En date du	Par action	actionnaires le	Total	En date du	Par action	actionnaires le	Total
Dividende du premier trimestre	11 mars 2022	0,3274 \$	1 ^{er} avril 2022	450 \$	11 mars 2021	0,3112 \$	1 ^{er} avril 2021	404 \$
Dividende du deuxième trimestre	10 juin 2022	0,3386	4 juillet 2022	467	10 juin 2021	0,3162	2 juillet 2021	428
Dividende du troisième trimestre	9 septembre 2022	0,3386	3 octobre 2022	480	10 septembre 2021	0,3162	1 ^{er} octobre 2021	430
		1,0046 \$		1 397 \$		0,9436 \$		1 262 \$

Le 3 novembre 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,3511 \$ par action sur nos actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation; ce dividende est payable le 3 janvier 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2022. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2022.

b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés

Nous avons un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation admissibles peuvent acquérir des actions ordinaires de TELUS Corporation supplémentaires en réinvestissant les dividendes et en effectuant des paiements additionnels facultatifs en trésorerie au fiduciaire. En vertu de ce régime, nous avons le choix d'émettre des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. En vertu du régime, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires de TELUS Corporation à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet lors du paiement des dividendes, le 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres à un escompte de 2 %. En ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation détenues par des détenteurs admissibles qui ont choisi de participer au régime, les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 d'un montant de 161 millions de dollars (2021 – 148 millions de dollars) et de 468 millions de dollars (2021 – 437 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation.

14 rémunération fondée sur des actions

a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les états consolidés du résultat net et du résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

Périodes closes les 30 septembre (en millions)		2022			2021		
	Note	Charge au titre des avantages du personnel ¹	Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
TRIMESTRES							
Unités d'actions restreintes	b)	42 \$	(10) \$	32 \$	52 \$	(19) \$	33 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	12	(12)	—	10	(10)	—
Attributions d'options sur actions	d)	—	(2)	(2)	6	(3)	3
		54 \$	(24) \$	30 \$	68 \$	(32) \$	36 \$
Solutions technologiques de TELUS		46 \$	(12) \$	34 \$	41 \$	(12) \$	29 \$
Expérience client propulsée par le numérique		8	(12)	(4)	27	(20)	7
		54 \$	(24) \$	30 \$	68 \$	(32) \$	36 \$
PÉRIODES DE NEUF MOIS							
Unités d'actions restreintes	b)	127 \$	(18) \$	109 \$	150 \$	(19) \$	131 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	34	(34)	—	30	(30)	—
Attributions d'options sur actions	d)	(2)	(9)	(11)	17	(25)	(8)
		159 \$	(61) \$	98 \$	197 \$	(74) \$	123 \$
Solutions technologiques de TELUS		133 \$	(41) \$	92 \$	115 \$	(32) \$	83 \$
Expérience client propulsée par le numérique		26	(20)	6	82	(42)	40
		159 \$	(61) \$	98 \$	197 \$	(74) \$	123 \$

1 Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, une charge liée aux unités d'actions restreintes de 41 \$ (2021 – 52 \$) et une charge liée aux attributions d'options sur actions de néant (2021 – 6 \$) sont présentées dans la charge de rémunération fondée sur des actions (se reporter à la note 8), et le solde est inclus dans les coûts de restructuration (se reporter à la note 16) du secteur Expérience client propulsée par le numérique. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, une charge liée aux unités d'actions restreintes de 124 \$ (2021 – 145 \$) et une charge liée aux attributions d'options sur actions de (2) \$ (2021 – 16 \$) sont présentées dans la charge de rémunération fondée sur des actions, et le solde est inclus dans les coûts de restructuration (se reporter à la note 16) du secteur Expérience client propulsée par le numérique.

b) Unités d'actions restreintes

Unités d'actions restreintes de TELUS Corporation

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui offrent essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la réalisation d'une condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés (d'une pondération de 25 %) et du rendement total pour l'actionnaire en ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport à celui d'un groupe mondial de sociétés de télécommunications analogues (d'une pondération de 75 %). La juste valeur à la date d'attribution du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés est égale à la juste valeur de marché des actions ordinaires de TELUS Corporation correspondantes à la date d'attribution. Par conséquent, le sous-ensemble nominal a été inclus dans la présentation de nos unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service. L'estimation, qui reflète un dividende variable, de la juste valeur du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2022 et en 2021 sont comptabilisées comme étant réglées en trésorerie, puisqu'il s'agissait de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation dont les droits n'étaient pas acquis.

	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits n'étaient pas acquis		
Unités d'actions restreintes non assujetties à une condition de performance liée au marché		
Unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service	7 655 552	5 481 486
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés	519 768	366 983
	8 175 320	5 848 469
Unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au marché		
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire	1 559 303	1 100 949
	9 734 623	6 949 418

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS Corporation non assujetties à une condition de performance liée au marché.

Périodes closes le 30 septembre 2022	Trimestre			Période de neuf mois		
	Nombre d'unités d'actions restreintes ¹		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes ¹		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis		Droits non acquis	Droits acquis	
En circulation au début						
Droits non acquis	8 123 958	—	27,65 \$	5 848 469	—	25,67 \$
Droits acquis	—	50 183	25,68 \$	—	49 138	25,63 \$
Attribuées						
Attribution initiale	67 257	—	29,60 \$	2 608 044	—	31,76 \$
Au lieu de dividendes	95 467	591	28,73 \$	241 204	1 636	30,20 \$
Droits acquis	(19 522)	19 522	26,80 \$	(218 193)	218 193	26,07 \$
Réglées en trésorerie	—	(19 522)	26,80 \$	—	(218 193)	26,07 \$
Frappées de déchéance	(91 840)	—	27,82 \$	(304 204)	—	27,12 \$
En circulation à la fin						
Droits non acquis	8 175 320	—	27,67 \$	8 175 320	—	27,67 \$
Droits acquis	—	50 774	25,70 \$	—	50 774	25,70 \$

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire.

Unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques que les unités d'actions restreintes de TELUS Corporation, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 150 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2022 et en 2021 sont comptabilisées comme étant réglées en trésorerie, puisqu'il s'agissait de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution; les attributions octroyées avant 2021 ont été comptabilisées comme ayant été réglées en trésorerie.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le 30 septembre 2022	Trimestre			Période de neuf mois		
	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis		Droits non acquis	Droits acquis	
En circulation au début	1 965 413	—	25,47 \$ US	1 850 807	—	21,94 \$ US
Attribution initiale	—	59 512	29,41 \$ US	806 395	59 512	26,52 \$ US
Droits acquis	(1 072)	1 072	35,01 \$ US	(520 717)	520 717	17,76 \$ US
Réglées :						
En titres de capitaux propres	—	(59 512)	29,41 \$ US	—	(323 031)	27,23 \$ US
En trésorerie	—	—	— \$ US	—	(256 126)	8,46 \$ US
Frappées de déchéance	(16 112)	—	23,89 \$ US	(188 256)	—	17,70 \$ US
En circulation à la fin						
Droits non acquis	1 948 229	—	25,48 \$ US	1 948 229	—	25,48 \$ US
Droits acquis	—	1 072	35,01 \$ US	—	1 072	35,01 \$ US

c) Régime d'actionnariat des employés de TELUS Corporation

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation au moyen de retenues sur la paie régulières. En ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation détenues dans le cadre du régime d'actionnariat des employés, les dividendes sur actions ordinaires de TELUS Corporation déclarés au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, d'un montant de 11 millions de dollars (2021 – 10 millions de dollars) et de 34 millions de dollars (2021 – 31 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation que le fiduciaire a acquises à même les actions propres, un escompte étant applicable, comme il est décrit à la note 13 b).

d) Attributions d'options sur actions*Options sur actions de TELUS Corporation*

Des employés peuvent se voir octroyer des attributions d'options sur actions leur permettant d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation, à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter du moment de l'attribution. Les options sur actions qui ont été attribuées au cours de l'exercice 2021 étaient destinées à des employés de première ligne.

Ces attributions d'options comportent une option de règlement en capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en capitaux propres net; il nous revient de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'options sur actions de TELUS Corporation.

Périodes closes le 30 septembre 2022	Trimestre		Période de neuf mois	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹
En circulation au début	2 902 700	22,04 \$	3 050 300	22,04 \$
Frappées de déchéance	(85 300)	21,89 \$	(232 900)	21,96 \$
En circulation à la fin	2 817 400	22,05 \$	2 817 400	22,05 \$

1 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 4,6 ans. Aucune option ne pouvait être exercée à la date de clôture.

Options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Des employés peuvent se voir octroyer des options sur actions de participation (régées en instruments de capitaux propres) leur permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc., à un prix correspondant à, ou équivalant à un multiple de la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution, et/ou des options sur actions fictives (régées en trésorerie) qui leur permettent d'être exposés à une appréciation du prix des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas dix ans à compter du moment de l'attribution. Toutes les attributions d'options sur actions de participation et la plupart des attributions d'options sur actions procurent un dividende variable (de 0 % à 100 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs au régime d'options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le 30 septembre 2022	Trimestre		Période de neuf mois	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹
En circulation au début	2 729 571	11,21 \$ US	3 180 767	10,74 \$ US
Exercées ²	—	— \$ US	(293 860)	8,46 \$ US
Frappées de déchéance	—	— \$ US	(157 336)	6,80 \$ US
En circulation à la fin	2 729 571	11,21 \$ US	2 729 571	11,21 \$ US

1 En ce qui a trait aux 2 233 471 options sur actions, la fourchette de prix des options sur actions s'établit entre 4,87 \$ US et 8,95 \$ US par action à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 4,4 ans; pour le reste des options sur actions, le prix est de 25,00 \$ US et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 8,4 ans.

2 Le prix moyen pondéré à la date d'exercice était de 23,75 \$ US.

15 avantages du personnel futurs

a) Régimes de retraite à prestations définies – sommaire

Montants présentés dans les états financiers de base relativement aux régimes de retraite à prestations définies

Trimestres clos les 30 septembre		2022			2021		
(en millions)	Note	Actifs du régime	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net	Actifs du régime	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net
Charge au titre des avantages du personnel	8						
Avantages gagnés au titre des services rendus au cours de l'exercice		— \$	(28) \$		— \$	(30) \$	
Avantages gagnés au titre des services passés		—	—		—	(3)	
Cotisations des employés		4	—		5	—	
Frais administratifs		—	—		(2)	—	
		4	(28)	(24) \$	3	(33)	(30) \$
Coûts de financement	9						
Produits notionnels sur l'actif des régimes ² et intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées		74	(75)		59	(65)	
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes		(1)	—		—	—	
		73	(75)	(2)	59	(65)	(6)
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT NET³				(26)			(36)
Autres éléments du résultat global	11						
Écart entre les résultats réels et les hypothèses estimatives liées aux régimes ⁴		(68)	—		65	—	
Modifications apportées aux hypothèses financières du régime		—	(102)		—	184	
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes ⁵		153	—		(158)	—	
		85	(102)	(17)	(93)	184	91
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT GLOBAL³				(43) \$			55 \$

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		2022			2021		
(en millions)	Note	Actifs du régime	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net	Actifs du régime	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net
Charge au titre des avantages du personnel	8						
Avantages gagnés au titre des services rendus au cours de l'exercice		— \$	(83) \$		— \$	(90) \$	
Avantages gagnés au titre des services passés		—	(3)		—	(6)	
Cotisations des employés		13	—		14	—	
Frais administratifs		(3)	—		(4)	—	
		10	(86)	(76) \$	10	(96)	(86) \$
Coûts de financement	9						
Produits notionnels sur l'actif des régimes ² et intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées		222	(224)		178	(195)	
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes		(4)	—		(2)	—	
		218	(224)	(6)	176	(195)	(19)
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT NET³				(82)			(105)
Autres éléments du résultat global	11						
Écart entre les résultats réels et les hypothèses estimatives liées aux régimes ⁴		(1 486)	—		302	—	
Modifications apportées aux hypothèses financières du régime		—	2 925		—	1 048	
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes ⁵		(1 056)	—		(209)	—	
		(2 542)	2 925	383	93	1 048	1 141
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT GLOBAL³				301			1 036
MONTANTS COMPRIS DANS LES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION							
Cotisations de l'employeur		34	—	34	38	—	38
PRESTATIONS PAYÉES PAR LES RÉGIMES		(351)	351	—	(354)	354	—
INCIDENCE DE L'ACQUISITION D'ENTREPRISES		4	(4)	—	—	—	—
SOLDES DES COMPTES DES RÉGIMES							
Variation au cours de la période		(2 627)	2 962	335	(37)	1 111	1 074
Solde au début		10 043	(10 233)	(190)	9 608	(10 521)	(913)
Solde à la fin		7 416 \$	(7 271) \$	145 \$	9 571 \$	(9 410) \$	161 \$
SITUATION DE CAPITALISATION – SURPLUS (DÉFICIT) DES RÉGIMES							
Régimes de retraite où l'actif est supérieur à l'obligation au titre des prestations définies constituées	20	7 411 \$	(6 917) \$	494 \$	8 693 \$	(8 016) \$	677 \$
Régimes de retraite où l'obligation au titre des prestations définies constituées est supérieure à l'actif							
Capitalisés		5	(166)	(161)	878	(1 154)	(276)
Non capitalisés		—	(188)	(188)	—	(240)	(240)
	27	5	(354)	(349)	878	(1 394)	(516)
		7 416 \$	(7 271) \$	145 \$	9 571 \$	(9 410) \$	161 \$

1 L'obligation au titre des prestations définies constituées est la valeur actualisée actuarielle des prestations attribuées pour les services rendus par les employés à une date donnée.

2 Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalent au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées à la fin de l'exercice précédent.

3 À l'exclusion de l'impôt.

4 Les hypothèses financières relatives aux actifs des régimes (les produits d'intérêts sur les actifs des régimes compris dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalent au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées) ainsi que les hypothèses démographiques relatives aux valeurs actuarielles des obligations au titre des prestations définies constituées à la fin de l'exercice précédent.

5 Au 30 septembre 2022, l'incidence du plafond relatif à l'actif des régimes se chiffrait à 1 239 \$ (31 décembre 2021 – 179 \$).

b) Régimes à cotisations définies – charge

Le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies que nous comptabilisons se présente comme suit :

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2022	2021	2022	2021
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	4 \$	4 \$	13 \$	14 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	24	21	71	61
	28 \$	25 \$	84 \$	75 \$

16 coûts de restructuration et autres coûts**a) Détails des coûts de restructuration et autres coûts**

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la *note 16 b)*. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation ou que nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, les coûts importants liés aux litiges à l'égard de pertes ou de règlements, les coûts liés aux décisions réglementaires rétrospectives défavorables ainsi que certains coûts atypiques additionnels engagés en lien avec la pandémie de COVID-19.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts qui sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Coûts de restructuration (note 16 b)		Autres coûts (note 16 c)		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
TRIMESTRES						
Achat de biens et services	29 \$	22 \$	28 \$	17 \$	57 \$	39 \$
Charge au titre des avantages du personnel	21	24	—	—	21	24
	50 \$	46 \$	28 \$	17 \$	78 \$	63 \$
PÉRIODES DE NEUF MOIS						
Achat de biens et services	66 \$	49 \$	36 \$	35 \$	102 \$	84 \$
Charge au titre des avantages du personnel	44	58	—	—	44	58
	110 \$	107 \$	36 \$	35 \$	146 \$	142 \$

b) Provisions au titre de la restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la *note 25*, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2022, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle en cours et supplémentaires, dont certaines avaient trait aux coûts liés au personnel et à la rationalisation des biens immobiliers. Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité.

c) Autres

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, des coûts externes supplémentaires ont été engagés relativement aux acquisitions d'entreprises. Dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, des charges inhabituelles et non récurrentes liées à l'intégration d'entreprises qui ne seraient pas considérées comme des coûts de restructuration ou comme faisant partie de la juste valeur de l'actif net acquis ont été incluses dans les autres coûts.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, d'autres coûts ont également été engagés en lien avec la pandémie de COVID-19. Des coûts additionnels ont été engagés en raison des mesures proactives que nous avons choisi de prendre pour assurer la sécurité de nos clients et de nos employés, notamment l'ajustement de la fréquence de nettoyage et d'entretien des biens immobiliers, entre autres. De même, les coûts qui ont été engagés dans le cours normal des activités mais qui ne peuvent pas contribuer normalement à la réalisation des produits ont été jugés atypiques.

17 immobilisations corporelles

		Actifs détenus						Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location (note 19)				
		Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Matériel informatique et autres	Terrains	Actifs en construction	Total	Actifs liés au réseau	Biens immobiliers	Autres	Total	Total
(en millions)	Note											
AU COÛT												
Au 1 ^{er} janvier 2022		34 510 \$	3 537 \$	1 525 \$	75 \$	771 \$	40 418 \$	594 \$	1 694 \$	99 \$	2 387 \$	42 805 \$
Entrées ¹		508	25	48	8	1 256	1 845	216	215	20	451	2 296
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	18 b)	1	39	22	—	—	62	—	129	—	129	191
Actifs en construction mis en service		611	94	59	—	(764)	—	—	—	—	—	—
Transferts		125	—	50	—	—	175	(175)	—	—	(175)	—
Cessions, mises hors service et autres		(469)	(8)	32	—	—	(445)	(1)	(26)	(5)	(32)	(477)
Écarts de change, montant net		3	6	12	—	2	23	—	6	—	6	29
Au 30 septembre 2022		35 289 \$	3 693 \$	1 748 \$	83 \$	1 265 \$	42 078 \$	634 \$	2 018 \$	114 \$	2 766 \$	44 844 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ												
Au 1 ^{er} janvier 2022		23 070 \$	2 207 \$	938 \$	— \$	— \$	26 215 \$	64 \$	566 \$	34 \$	664 \$	26 879 \$
Amortissement des immobilisations corporelles ²		1 157	104	139	—	—	1 400	53	170	14	237	1 637
Transferts		31	—	27	—	—	58	(58)	—	—	(58)	—
Cessions, mises hors service et autres		(482)	(9)	(57)	—	—	(548)	—	(6)	(6)	(12)	(560)
Écarts de change, montant net		2	2	6	—	—	10	—	1	—	1	11
Au 30 septembre 2022		23 778 \$	2 304 \$	1 053 \$	— \$	— \$	27 135 \$	59 \$	731 \$	42 \$	832 \$	27 967 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE												
Au 31 décembre 2021		11 440 \$	1 330 \$	587 \$	75 \$	771 \$	14 203 \$	530 \$	1 128 \$	65 \$	1 723 \$	15 926 \$
Au 30 septembre 2022		11 511 \$	1 389 \$	695 \$	83 \$	1 265 \$	14 943 \$	575 \$	1 287 \$	72 \$	1 934 \$	16 877 \$

1 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les entrées comprennent un montant de (222) \$ au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (se reporter à la note 25).

2 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, l'amortissement des immobilisations corporelles comprend un montant de 1 \$ au titre de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location d'immeubles.

Au 30 septembre 2022, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles totalisaient 250 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2025 (31 décembre 2021 – 574 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2023).

18 immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

							Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée			
		Immobilisations incorporelles amortissables								
		Contrats avec les clients, relations clients connexes et nombre d'abonnés	Logiciels	Servitudes, actifs d'externalisation ouverte et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill ^{1, 2}	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
(en millions)	Note									
AU COÛT										
Au 1 ^{er} janvier 2022		3 028 \$	6 723 \$	437 \$	275 \$	10 463 \$	12 185 \$	22 648 \$	7 634 \$	30 282 \$
Entrées		—	123	3	619	745	—	745	—	745
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	b)	1 444	217	106	—	1 767	—	1 767	1 751	3 518
Actifs en construction mis en service		—	308	—	(308)	—	—	—	—	—
Cessions, mises hors service et autres (y compris les intérêts capitalisés)	9	30	(344)	6	—	(308)	29	(279)	—	(279)
Écarts de change, montant net		19	3	9	—	31	—	31	17	48
Au 30 septembre 2022		4 521 \$	7 030 \$	561 \$	586 \$	12 698 \$	12 214 \$	24 912 \$	9 402 \$	34 314 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Au 1 ^{er} janvier 2022		712 \$	4 279 \$	172 \$	— \$	5 163 \$	— \$	5 163 \$	364 \$	5 527 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles		248	585	53	—	886	—	886	—	886
Cessions, mises hors service et autres		10	(345)	(19)	—	(354)	—	(354)	—	(354)
Écart de change, montant net		—	1	—	—	1	—	1	—	1
Au 30 septembre 2022		970 \$	4 520 \$	206 \$	— \$	5 696 \$	— \$	5 696 \$	364 \$	6 060 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE										
Au 31 décembre 2021		2 316 \$	2 444 \$	265 \$	275 \$	5 300 \$	12 185 \$	17 485 \$	7 270 \$	24 755 \$
Au 30 septembre 2022		3 551 \$	2 510 \$	355 \$	586 \$	7 002 \$	12 214 \$	19 216 \$	9 038 \$	28 254 \$

1 Le montant du goodwill découlant d'acquisitions d'entreprises pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été ajusté, comme il est décrit à la note 18 c).

2 L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002; il n'y a aucune perte de valeur cumulée dans l'amortissement cumulé du goodwill.

Au 30 septembre 2022, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 8 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2024 (31 décembre 2021 – 26 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2023).

b) Acquisitions d'entreprises

Fully Managed Inc.

Le 1^{er} janvier 2022, nous avons acquis une participation de 100 % dans Fully Managed Inc., un fournisseur de soutien géré en matière de technologies de l'information, de stratégies fondées sur la technologie et de services de gestion de réseau. Cette acquisition a pour objectif d'accroître nos capacités de bout en bout de manière à soutenir les clients des petites et moyennes entreprises.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant de la main-d'œuvre acquise et des avantages d'acquérir une entreprise établie). Le montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

Vivint Smart Home

Le 8 juin 2022, nous avons acquis les activités, les clients et les actifs au Canada de Vivint Smart Home, une entreprise de sécurité dont les produits et services viennent compléter nos lignes d'activité existantes.

L'investissement a pour objectif de tirer parti de notre infrastructure de télécommunications et de notre expertise pour continuer d'améliorer les services de maison connectée, les services aux entreprises, ainsi que les services de sécurité et de santé que nous offrons à nos clients.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant de la main-d'œuvre acquise et des avantages d'acquérir une entreprise établie). Le montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

LifeWorks Inc.

Le 16 juin 2022, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive avec LifeWorks Inc. en vertu de laquelle nous ferions l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de LifeWorks Inc. pour 33,00 \$ par action privilégiée de LifeWorks Inc., et procéderions à la reprise d'une dette nette, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Le 1^{er} septembre 2022, une fois respectées les conditions de clôture habituelles, nous avons acquis LifeWorks Inc. en vertu d'un plan d'arrangement. L'acquisition vient compléter notre vision en matière de solutions de soins de santé pour les employeurs qui facilitent l'accès des employés à des services préventifs de soins de santé et de mieux-être mental de grande qualité grâce à l'unification des solutions axées sur le numérique dans tout le continuum de soins. Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices). Une tranche des montants affectés au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

Transactions non significatives sur une base individuelle

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, nous avons acquis une participation de 100 % dans des entreprises qui complètent nos lignes d'activité existantes. Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices). Une tranche des montants affectés au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

Justes valeurs à la date d'acquisition

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions de dollars)	Fully Managed Inc. ¹	Vivint Smart Home ¹	LifeWorks Inc. ¹	Total des transactions non significatives sur une base individuelle ¹	Total
Actif					
Actifs courants					
Trésorerie	3 \$	3 \$	19 \$	— \$	25 \$
Débiteurs ²	49	9	248	5	311
Autres	2	2	30	7	41
	54	14	297	12	377
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles					
Actifs détenus	1	—	51	10	62
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location	—	1	127	1	129
Immobilisations incorporelles amortissables ³	132	76	1 522	37	1 767
Autres	—	4	12	—	16
	133	81	1 712	48	1 974
Total des actifs identifiables acquis	187	95	2 009	60	2 351
Passif					
Passifs courants					
Emprunts à court terme	—	—	7	—	7
Créditeurs et charges à payer	31	2	223	4	260
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	—	3	19	—	22
Facturation par anticipation et dépôts de clients	2	3	30	7	42
Provisions	—	—	9	—	9
Tranche courante de la dette à long terme	—	31	564	—	595
	33	39	852	11	935
Passifs non courants					
Provisions	—	—	21	—	21
Dette à long terme	70	—	107	6	183
Autres passifs à long terme	2	—	2	3	7
Impôt sur le résultat différé	34	11	334	6	385
	106	11	464	15	596
Total des passifs repris	139	50	1 316	26	1 531
Actifs identifiables nets acquis	48	45	693	34	820
Goodwill	77	58	1 553	63	1 751
Actifs nets acquis	125 \$	103 \$	2 246 \$	97 \$	2 571 \$
Acquisition effectuée selon le moyen suivant :					
Contrepartie en trésorerie ⁴	90 \$	103 \$	1 245 \$	86 \$	1 524 \$
Provisions	29	—	—	9	38
Profit à l'acquisition du contrôle ⁴	—	—	15	2	17
Émission d'actions ordinaires de TELUS Corporation ⁵	6	—	986	—	992
	125 \$	103 \$	2 246 \$	97 \$	2 571 \$

1 La répartition du prix d'achat, principalement à l'égard de contrats avec les clients, de relations clients connexes, de droits dans un bail et de l'impôt sur le résultat différé, n'avait pas été finalisée à la date de publication des présents états financiers consolidés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avons pas un accès complet aux documents comptables des entreprises acquises. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables des entreprises acquises, nous prévoyons finaliser nos répartitions du prix d'achat.

2 La juste valeur des débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète la meilleure estimation à la date d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouverts.

3 Les contrats avec les clients et les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) devraient de façon générale être amortis sur des périodes de 8 à 15 ans; les logiciels devraient être amortis sur une période de 5 ans; et les autres immobilisations incorporelles devraient être amorties sur des périodes de 5 à 10 ans.

4 En ce qui concerne LifeWorks Inc., la contrepartie en trésorerie comprend un montant de 211 \$ à l'égard d'environ 7 millions d'actions ordinaires de LifeWorks Inc. (9,9 % des actions ordinaires émises et en circulation) que nous détenions immédiatement avant notre acquisition du contrôle. Immédiatement avant la date d'acquisition, la juste valeur de notre participation dans LifeWorks Inc. se chiffrait à 226 \$. Nous avons comptabilisé un profit à l'acquisition du contrôle de 15 \$, lequel est inclus au poste « Autres produits », comme il est décrit à la note 7.

5 La juste valeur des actions ordinaires de TELUS Corporation a été évaluée en fonction des prix du marché observés à la date d'acquisition du contrôle. En ce qui concerne la moitié des actions ordinaires de LifeWorks Inc. au nombre d'environ 63 millions (90,1 % des actions ordinaires émises et en circulation) que nous ne détenions pas immédiatement avant l'acquisition du contrôle, nous avons émis à titre de contrepartie environ 33 millions d'actions ordinaires (1,06420 action ordinaire par action ordinaire de LifeWorks Inc.).

Informations pro forma

Les informations supplémentaires pro forma qui suivent représentent certains résultats d'exploitation comme si les acquisitions d'entreprises susmentionnées avaient été effectuées au début de l'exercice 2022.

Périodes closes les 30 septembre 2022 (en millions, sauf les montants par action)	Trimestres Données présentées ¹	Données pro forma ²	Périodes de neuf mois Données présentées ¹	Données pro forma ²
Produits d'exploitation et autres produits	4 671 \$	4 846 \$	13 354 \$	14 093 \$
Bénéfice net	551 \$	513 \$	1 453 \$	1 364 \$
Bénéfice net par action ordinaire				
De base	0,37 \$	0,33 \$	0,99 \$	0,90 \$
Dilué	0,37 \$	0,33 \$	0,99 \$	0,90 \$

- 1 Les produits d'exploitation et le bénéfice net pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 comprennent un montant de 18 \$ et de (3) \$, respectivement, en ce qui a trait à Fully Managed, un montant de 13 \$ et de néant, respectivement, en ce qui a trait à Vivint Home Security et un montant de 87 \$ et de 3 \$, respectivement, en ce qui a trait à LifeWorks Inc. Les produits d'exploitation et le bénéfice net (perte nette) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 comprennent un montant de 50 \$ et de (10) \$, respectivement, en ce qui a trait à Fully Managed, un montant de 16 \$ et de (1) \$, respectivement, en ce qui a trait à Vivint Home Security et un montant de 87 \$ et de 3 \$, respectivement, en ce qui a trait à LifeWorks Inc.
- 2 Les montants pro forma pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 reflètent les entreprises acquises. Les résultats des entreprises acquises ont été inclus dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global à compter des dates d'acquisition.

Les informations supplémentaires pro forma reposent sur des estimations et des hypothèses qui sont jugées raisonnables. Les informations supplémentaires pro forma ne sont pas nécessairement représentatives de nos résultats financiers consolidés futurs ni des résultats réels qui auraient été réalisés si les acquisitions d'entreprises avaient été effectuées au début de la période présentée. Les informations supplémentaires pro forma comprennent l'amortissement additionnel des immobilisations corporelles, l'amortissement additionnel des immobilisations incorporelles, les frais de financement et les autres charges supplémentaires découlant des acquisitions, déduction faite des incidences fiscales connexes.

c) Acquisitions d'entreprises – période précédente

En 2021, nous avons acquis des entreprises qui complètent nos lignes d'activité existantes. Au 31 décembre 2021, la répartition du prix d'achat n'avait pas été finalisée. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les justes valeurs provisoires à la date d'acquisition pour le goodwill et les passifs d'impôt différé ont diminué de 11 millions de dollars, et comme l'exigent les normes IFRS de l'IASB, les montants comparatifs ont été ajustés pour refléter ces augmentations (diminutions) aux dates d'acquisition.

d) WillowTree

Le 27 octobre 2022, nous avons annoncé une entente définitive visant l'acquisition de WillowTree, un fournisseur de produits numériques à service complet axé sur l'expérience des utilisateurs finaux, notamment au moyen d'applications mobiles natives et d'interfaces Web unifiées. WillowTree sera acquise par l'entremise de notre filiale TELUS International (Cda) Inc. et sera consolidée dans notre secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International. En vertu de l'entente, WillowTree sera acquise pour une valeur d'entreprise totale convenue de 1,2 milliard de dollars US (environ 1,7 milliard de dollars selon les taux de change à la date de l'état de la situation financière), y compris la dette reprise de 210 millions de dollars US. Au 4 novembre 2022, notre estimation de la contrepartie d'achat totale était de l'ordre de 1,0 milliard de dollars US à 1,1 milliard de dollars US (environ 1,4 milliard de dollars à 1,5 milliard de dollars selon les taux de change à la date de l'état de la situation financière), et la dette reprise se chiffrait à environ 210 millions de dollars US. La contrepartie d'achat se compose de trésorerie, de 125 millions de dollars US d'actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. et d'environ 200 millions de dollars US de provisions liées aux options de vente position vendeur. L'acquisition devrait se conclure en janvier 2023 et est assujettie au respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations réglementaires.

En ce qui a trait aux options de vente position vendeur, les actionnaires vendeurs résiduels devraient conserver une participation économique d'environ 15 % dans WillowTree, sous réserve du calcul définitif. Nous émettrons à l'intention des actionnaires vendeurs résiduels des options de vente position vendeur en contrepartie de leur participation économique, lesquelles seront réglées sous réserve de la réalisation de certains critères de performance et pourront être exercées en tranches sur une période de trois ans commençant en 2026. La juste valeur à la date d'acquisition des actions faisant l'objet d'options de vente détenues par les actionnaires ne détenant pas le contrôle sera comptabilisée à titre de provision à la date d'acquisition. La provision peut être réglée sous forme de trésorerie, ou à notre gré, sous forme d'une combinaison de trésorerie et d'une proportion en actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. pouvant aller jusqu'à 70 %. Parallèlement à cette acquisition, les actionnaires ne détenant pas le contrôle émettront à notre intention des options d'achat position acheteur qui refléteraient essentiellement les modalités prévues par les options de vente position vendeur.

19 contrats de location

Des analyses de la maturité des obligations locatives sont présentées à la *note 4 b)* et à la *note 26 h)*; les charges d'intérêts pour la période relative à ces obligations locatives sont présentées à la *note 9*. Les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, la dotation à l'amortissement connexe ainsi que la valeur comptable de ces actifs sont présentées à la *note 17*. À l'heure actuelle, nous n'avons pas choisi d'exclure les contrats de location de faible valeur et les contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation					
Produits tirés de la colocation compris dans les produits liés aux services d'exploitation		4 \$	5 \$	13 \$	17 \$
Autres produits tirés de la sous-location compris dans les autres produits	7	1 \$	1 \$	4 \$	3 \$
Paielements de loyers		136 \$	141 \$	418 \$	421 \$

20 autres actifs à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actif au titre des régimes de retraite	15	494 \$	453 \$
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	4 a)	523	545
Actifs dérivés	4 d)	370	76
Impôt différé		13	35
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients		126	109
Avances aux coentreprises immobilières	21 b)	114	114
Placements dans une coentreprise immobilière	21 b)	1	1
Placements dans des entreprises associées	21	106	100
Placements de portefeuille ¹			
À la juste valeur par le biais du résultat net		24	26
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		442	370
Contrats d'entretien payés d'avance		66	62
Dépôts de sécurité et autres montants remboursables		116	113
		2 395 \$	2 004 \$

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

Le tableau qui suit présente les coûts engagés pour obtenir et exécuter des contrats conclus avec des clients.

Périodes closes le 30 septembre 2022 (en millions)	Trimestre			Période de neuf mois		
	Coûts engagés pour			Coûts engagés pour		
	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Total	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Total
Solde au début	337 \$	6 \$	343 \$	336 \$	6 \$	342 \$
Entrées	98	1	99	233	2	235
Amortissement des immobilisations incorporelles	(70)	(1)	(71)	(204)	(2)	(206)
Solde à la fin	365 \$	6 \$	371 \$	365 \$	6 \$	371 \$
Tranche courante ¹				241 \$	4 \$	245 \$
Tranche non courante				124	2	126
				365 \$	6 \$	371 \$

1 Présentée dans les états consolidés de la situation financière au poste « Charges payées d'avance ».

21 coentreprises immobilières et participation dans une entreprise associée

a) Généralités

Coentreprises immobilières

En 2013, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec deux parties sans lien de dépendance, aux fins d'un projet visant le réaménagement d'un complexe qui se composera d'un immeuble d'habitation, et d'un immeuble commercial et de commerces de détail, appelé TELUS Sky, à Calgary, en Alberta. La nouvelle tour, dont la construction s'est achevée en 2020, a été construite conformément à la norme LEED Platine.

Entreprise associée

Nous avons acquis une participation de base de 35 % dans Miovision Technologies Incorporated, une entreprise associée dont les activités complètent nos services Internet des objets patrimoniaux et qui, selon nous, devrait contribuer à la croissance de ces services; nous estimons avoir obtenu une influence notable sur l'entreprise associée en acquérant notre participation.

b) Coentreprises immobilières

Information financière résumée

(en millions)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021	(en millions)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
ACTIF			PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Actifs courants			Passifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	7 \$	11 \$	Créditeurs et charges à payer	9 \$	10 \$
Autres	28	28	Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	342	—
	35	39		351	10
Actifs non courants			Passifs non courants		
Immeuble de placement	324	328	Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	342
Autres	10	10		—	342
	334	338		351	352
			Capitaux propres		
			TELUS ¹	6	9
			Autres associés	12	16
				18	25
	369 \$	377 \$		369 \$	377 \$

1 Les montants comptabilisés par la coentreprise immobilière au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant des profits différés sur nos biens immobiliers investis et de la charge pour moins-value que nous avons comptabilisée en excédent de la charge pour moins-value comptabilisée par la coentreprise immobilière.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres 2022	2021	Périodes de neuf mois 2022	2021
Produits	5 \$	4 \$	15 \$	9 \$
Dotation aux amortissements	2 \$	2 \$	6 \$	6 \$
Charges d'intérêts	2 \$	1 \$	6 \$	2 \$
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice global (perte globale) ¹	(5) \$	(3) \$	(11) \$	(13) \$

1 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

Nos activités liées aux coentreprises immobilières

Nos activités liées aux placements dans des coentreprises immobilières sont présentées dans le tableau ci-après.

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	2022			2021		
	Prêts et créances ¹	Capitaux propres ²	Total	Prêts et créances ¹	Capitaux propres ²	Total
Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières						
Bénéfice global (perte globale) qui nous est attribuable ³	— \$	(3) \$	(3) \$	— \$	(1) \$	(1) \$
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 7)	1	—	1	1	—	1
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	(1)	—	(1)	(1)	—	(1)
Coûts de financement qui nous ont été payés	—	1	1	—	1	1
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	(2)	(2)	—	—	—
Augmentation (diminution) nette	—	(2)	(2)	—	—	—
Valeur comptable des coentreprises immobilières						
Solde au début	114	(8)	106	114	(7)	107
Solde à la fin	114 \$	(10) \$	104 \$	114 \$	(7) \$	107 \$

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	2022			2021		
	Prêts et créances ¹	Capitaux propres ²	Total	Prêts et créances ¹	Capitaux propres ²	Total
Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières						
Bénéfice global (perte globale) qui nous est attribuable ³	— \$	(4) \$	(4) \$	— \$	(3) \$	(3) \$
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 7)	2	—	2	3	—	3
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	(2)	—	(2)	(3)	—	(3)
Coûts de financement qui nous ont été payés	—	3	3	—	9	9
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	(1)	(1)	—	—	—
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfices distribués	—	(2)	(2)	—	6	6
Augmentation (diminution) nette	—	(2)	(2)	—	6	6
Valeur comptable des coentreprises immobilières						
Solde au début	114	(8)	106	114	(11)	103
Charge pour moins-value	—	—	—	—	(2)	(2)
Solde à la fin	114 \$	(10) \$	104 \$	114 \$	(7) \$	107 \$

1 Les prêts et créances sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière à titre d'avances aux coentreprises immobilières et se composent des avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.

2 Nous comptabilisons notre participation dans les coentreprises immobilières au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021, nous avons comptabilisé relativement à l'une des coentreprises immobilières des pertes liées à la participation supérieures à notre placement mis en équivalence comptabilisé; ce solde a été inclus dans nos passifs à long terme (note 27).

3 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

Nous avons conclu des contrats de location avec la coentreprise immobilière TELUS Sky. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, la coentreprise immobilière TELUS Sky a comptabilisé un montant de 2 millions de dollars (2021 – 2 millions de dollars) et de 6 millions de dollars (2021 – 6 millions de dollars), respectivement, au titre des produits tirés de la location de la tour de bureaux. Un tiers de ce montant était attribuable à notre participation économique dans la coentreprise immobilière et les deux tiers restants étaient attribuables aux participations économiques de nos associés dans la coentreprise immobilière.

Facilités de crédit aux fins des travaux de construction

La coentreprise immobilière TELUS Sky a une convention de crédit arrivant à échéance le 31 août 2023 avec des institutions financières canadiennes (en leur qualité de coprêteur à 66⅔ %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %) qui prévoit un financement de 342 millions de dollars aux fins des travaux de construction liés à ce projet. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction comportent les déclarations de financement liées aux travaux de construction de biens immobiliers, les garanties et les clauses restrictives habituelles et sont garanties par des débiteures à vue constituant des charges hypothécaires de premier rang fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction sont disponibles sous forme d'acceptations bancaires ou de prêts à taux préférentiel, et portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement aux fins de construction similaires.

22 emprunts à court terme

Le 26 juillet 2002, une de nos filiales, TELUS Communications Inc., a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est actuellement en mesure de vendre une participation dans certaines créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 600 millions de dollars (inchangé par rapport au 31 décembre 2021). Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 31 décembre 2024 (inchangé par rapport au 31 décembre 2021) et exige qu'un produit en trésorerie minimal de 100 millions de dollars soit tiré de la vente mensuelle de participations dans certaines créances clients. TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la notation BB (31 décembre 2021 – BB) attribuée par DBRS Limited, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées. Lorsque nous cédonos nos créances clients, nous conservons des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 30 septembre 2022, nous avons vendu à la fiducie (mais continuons de comptabiliser) des créances clients d'un montant de 115 millions de dollars (31 décembre 2021 – 118 millions de dollars). Les emprunts à court terme de 100 millions de dollars (31 décembre 2021 – 100 millions de dollars) se composent de montants qui nous ont été avancés par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales ou autres constituaient le solde des emprunts à court terme (le cas échéant).

23 créditeurs et charges à payer

(en millions)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Charges à payer	1 738 \$	1 539 \$
Paie et autres charges salariales connexes	690	633
Passif lié aux unités d'actions restreintes	11	28
	2 439	2 200
Dettes fournisseurs	1 194	1 213
Intérêts à payer	194	173
Impôt indirect à payer et autres	125	119
	3 952 \$	3 705 \$

24 facturation par anticipation et dépôts de clients

(en millions)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Facturation par anticipation	659 \$	636 \$
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	5	6
Dépôts des clients	10	10
Passifs sur contrat	674	652
Autres	198	202
	872 \$	854 \$

Les passifs sur contrat représentent nos obligations de prestation futures envers les clients à l'égard de services ou d'équipement pour lesquels nous avons reçu une contrepartie du client, ou pour lesquels un montant est à recevoir du client. Le tableau qui suit présente les soldes de nos passifs sur contrat et la variation de ces soldes.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
Solde au début		883 \$	802 \$	870 \$	806 \$
Produits différés au cours d'une période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée		(658)	(601)	(630)	(593)
Entrées nettes découlant des activités		647	611	619	598
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	18 b)	33	20	46	21
Solde à la fin		905 \$	832 \$	905 \$	832 \$
Tranche courante				808 \$	755 \$
Tranche non courante	27				
Produits différés				90	68
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients				7	9
				905 \$	832 \$
Rapprochement des passifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante					
Passifs sur contrat, montant brut				808 \$	755 \$
Reclassement des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	6 c)			(120)	(115)
Reclassement des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	6 c)			(14)	(14)
				674 \$	626 \$

25 provisions

(en millions)	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Provisions liées au personnel	Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle	Autres	Total
Au 1 ^{er} juillet 2022	284 \$	54 \$	184 \$	98 \$	620 \$
Ajouts ¹	11	29	—	50	90
Reprises	—	—	(19)	(1)	(20)
Utilisations	(2)	(18)	—	(40)	(60)
Effet des intérêts	2	—	3	—	5
Incidence du change, montant net	—	1	—	1	2
Au 30 septembre 2022	295 \$	66 \$	168 \$	108 \$	637 \$
Au 1 ^{er} janvier 2022	501 \$	66 \$	203 \$	100 \$	870 \$
Ajouts ¹	70	52	29	102	253
Reprises	(9)	—	(65)	(16)	(90)
Utilisations	(4)	(53)	(2)	(79)	(138)
Effet des intérêts ²	(263)	—	3	—	(260)
Incidence du change, montant net	—	1	—	1	2
Au 30 septembre 2022	295 \$	66 \$	168 \$	108 \$	637 \$
Courantes	7 \$	54 \$	1 \$	52 \$	114 \$
Non courantes	288	12	167	56	523
Au 30 septembre 2022	295 \$	66 \$	168 \$	108 \$	637 \$

1 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les ajouts au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations comprennent un montant de 39 \$ au titre de l'enlèvement de certains équipements d'infrastructure de télécommunications, comme l'exige Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

2 La différence de 273 \$ entre l'effet des intérêts dans le présent tableau pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 et les montants présentés à la note 9 concerne les variations des taux d'actualisation applicables à la provision liée à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, cette différence étant comprise dans le coût des actifs connexes en l'incluant dans les (en la portant en réduction des) ajouts détaillés à la note 17.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Nous établissons des provisions pour les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs sont mis hors service.

Provisions liées au personnel

Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la note 16 b). Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle

Parallèlement à certaines acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle. Les provisions au titre de certaines options de vente position vendeur sont déterminées en fonction de la valeur actualisée nette des résultats futurs estimés et ces provisions exigent que nous formulions des hypothèses économiques clés en ce qui a trait à l'avenir. Dans le même ordre d'idées, nous avons établi des provisions pour une contrepartie éventuelle. Aucune sortie de trésorerie au titre des options de vente position vendeur ne devrait avoir lieu avant le moment où elles peuvent commencer à être exercées et aucune sortie de trésorerie relative à la contrepartie éventuelle ne devrait avoir lieu avant la fin de la période au cours de laquelle la contrepartie éventuelle peut être gagnée.

Autres

Les provisions pour autres éléments comprennent les provisions au titre des réclamations juridiques, des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires liés à des acquisitions d'entreprises ainsi que des coûts engagés relativement à la pandémie de COVID-19. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la note 29, nous faisons l'objet d'un certain nombre de réclamations juridiques et nous sommes au courant de certaines autres réclamations juridiques éventuelles à notre égard. En ce qui concerne les réclamations juridiques, nous établissons des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte des évaluations juridiques, de l'information dont nous disposons actuellement et de la possibilité de bénéficier de recours. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis.

26 dette à long terme

a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
De premier rang non garantis			
Billets de premier rang de TELUS Corporation	b)	18 709 \$	15 258 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	c)	1 301	1 900
Facilités de crédit de TELUS Corporation	d)	1 594	—
Débiteures de TELUS Communications Inc.		199	448
Garantis			
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	e)	974	1 062
Autres	f)	295	308
		23 072	18 976
Obligations locatives	g)	2 067	1 876
Dette à long terme		25 139 \$	20 852 \$
Tranche courante		4 212 \$	2 927 \$
Tranche non courante		20 927	17 925
Dette à long terme		25 139 \$	20 852 \$

b) Billets de premier rang de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang de paiement avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Les actes de fiducie régissant les billets contiennent certaines clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Les intérêts sont payables semestriellement. Nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat à la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire.

À tout moment avant les dates d'échéance respectives mentionnées dans le tableau qui suit, les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % des montants en capital respectifs. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

Série	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif ¹	Montant nominal en capital		Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation	
					Émis initialement	En circulation à la date des états financiers	Points de base ²	Date d'expiration
Billets à 3,35 % de série CJ	Décembre 2012	Mars 2023	998,83 \$	3,36 %	500 M\$	500 M\$	40	15 déc. 2022
Billets à 3,35 % de série CK	Avril 2013	Avril 2024	994,35 \$	3,41 %	1,1 G\$	1,1 G\$	36	2 janv. 2024
Billets à 3,75 % de série CQ	Septembre 2014	Janvier 2025	997,75 \$	3,78 %	800 M\$	800 M\$	38,5	17 oct. 2024
Billets à 3,75 % de série CV	Décembre 2015	Mars 2026	992,14 \$	3,84 %	600 M\$	600 M\$	53,5	10 déc. 2025
Billets à 2,75 % de série CZ	Juillet 2019	Juillet 2026	998,73 \$	2,77 %	800 M\$	800 M\$	33	8 mai 2026
Billets à 2,80 % libellés en dollars américains ³	Septembre 2016	Février 2027	991,89 \$ US	2,89 %	600 M\$ US	600 M\$ US	20	16 nov. 2026
Billets à 3,70 % libellés en dollars américains ³	Mars 2017	Septembre 2027	998,95 \$ US	3,71 %	500 M\$ US	500 M\$ US	20	15 juin 2027
Billets à 2,35 % de série CAC	Mai 2020	Janvier 2028	997,25 \$	2,39 %	600 M\$	600 M\$	48	27 nov. 2027
Billets à 3,625 % de série CX	Mars 2018	Mars 2028	989,49 \$	3,75 %	600 M\$	600 M\$	37	1 ^{er} déc. 2027
Billets à 3,30 % de série CY	Avril 2019	Mai 2029	991,75 \$	3,40 %	1,0 G\$	1,0 G\$	43,5	2 févr. 2029
Billets à 5,00 % de série CAI	Septembre 2022	Septembre 2029	995,69 \$	5,07 %	350 M\$	350 M\$	46,5	13 juill. 2029
Billets à 3,15 % de série CAA	Décembre 2019	Février 2030	996,49 \$	3,19 %	600 M\$	600 M\$	39,5	19 nov. 2029
Billets à 2,05 % de série CAD	Octobre 2020	Octobre 2030	997,93 \$	2,07 %	500 M\$	500 M\$	38	7 juill. 2030
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	Juin 2021	Novembre 2031	997,52 \$	2,88 % ⁴	750 M\$	750 M\$	34	13 août 2031
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	Février 2022	Mai 2032	997,13 \$ US	3,43 % ⁴	900 M\$ US	900 M\$ US	25	13 févr. 2032
Billets liés à la durabilité à 5,25 % de série CAG	Septembre 2022	Novembre 2032	996,73 \$	5,29 % ⁴	1,1 G\$	1,1 G\$	51,5	15 août 2032
Billets à 4,40 % de série CL	Avril 2013	Avril 2043	997,68 \$	4,41 %	600 M\$	600 M\$	47	1 ^{er} oct. 2042
Billets à 5,15 % de série CN	Novembre 2013	Novembre 2043	995,00 \$	5,18 %	400 M\$	400 M\$	50	26 mai 2043
Billets à 4,85 % de série CP	Multiple ⁵	Avril 2044	987,91 \$ ⁵	4,93 % ⁵	500 M\$ ⁵	900 M\$ ⁵	46	5 oct. 2043
Billets à 4,75 % de série CR	Septembre 2014	Janvier 2045	992,91 \$	4,80 %	400 M\$	400 M\$	51,5	17 juill. 2044
Billets à 4,40 % de série CU	Mars 2015	Janvier 2046	999,72 \$	4,40 %	500 M\$	500 M\$	60,5	29 juill. 2045
Billets à 4,70 % de série CW	Multiple ⁶	Mars 2048	998,06 \$ ⁶	4,71 % ⁶	325 M\$ ⁶	475 M\$ ⁶	58,5	6 sept. 2047
Billets à 4,60 % libellés en dollars américains ³	Juin 2018	Novembre 2048	987,60 \$ US	4,68 %	750 M\$ US	750 M\$ US	25	16 mai 2048
Billets à 4,30 % libellés en dollars américains ³	Mai 2019	Juin 2049	990,48 \$ US	4,36 %	500 M\$ US	500 M\$ US	25	15 déc. 2048
Billets à 3,95 % de série CAB	Multiple ⁷	Février 2050	997,54 \$ ⁷	3,97 % ⁷	400 M\$ ⁷	800 M\$ ⁷	57,5	16 août 2049
Billets à 4,10 % de série CAE	Avril 2021	Avril 2051	994,70 \$	4,13 %	500 M\$	500 M\$	53	5 oct. 2050
Billets à 5,65 % de série CAH	Septembre 2022	Septembre 2052	996,13 \$	5,68 %	550 M\$	550 M\$	61,5	13 mars 2052

1 Le taux d'intérêt effectif correspond au taux que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres de créance si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance.

2 Pour les billets libellés en dollars canadiens, le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital.

Pour les billets libellés en dollars américains, le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux ajusté des bons du Trésor américain (le taux des bons du Trésor américain pour les billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains), majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital.

- 3 Nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui ont effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens, comme suit :

Série	Taux d'intérêt fixé	Paiements en capital équivalents en dollars canadiens	Taux de change
Billets à 2,80 % en dollars américains	2,95 %	792 M\$	1,3205 \$
Billets à 3,70 % en dollars américains	3,41 %	667 M\$	1,3348 \$
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	3,89 %	1 148 M\$	1,2753 \$
Billets à 4,60 % en dollars américains	4,41 %	974 M\$	1,2985 \$
Billets à 4,30 % en dollars américains	4,27 %	672 M\$	1,3435 \$

- 4 Si nous n'obtenons pas de certificat attestant l'atteinte de notre objectif de performance en matière de durabilité pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2030, les billets liés à la durabilité porteront intérêt à un taux accru de la date de l'événement déclencheur jusqu'à leur échéance respective. Le taux d'intérêt sur certains des billets liés à la durabilité peut également augmenter (la « majoration de type NPF ») dans certaines circonstances si nous n'atteignons pas des cibles additionnelles en matière de durabilité et/ou en matière environnementale, sociale ou de gouvernance qui pourraient être imposées à l'égard d'une obligation liée à la durabilité. Le taux d'intérêt sur les billets liés à la durabilité ne peut cependant excéder le taux initial de plus de la majoration de type NPF et de la limite liée à l'élément déclencheur, au total, dans aucune circonstance, que ce soit en raison de l'absence de certificat de vérification de l'atteinte de cibles de performance en matière de durabilité et/ou d'autres cibles en vertu d'une ou de plusieurs obligations liées à la durabilité futures. Dans le même ordre d'idées, si nous remboursons par anticipation des billets liés à la durabilité et que nous n'avons pas obtenu de certificat attestant l'atteinte de notre objectif de performance en matière de durabilité à la fin de l'exercice précédant la date établie de remboursement par anticipation, les intérêts accumulés (le cas échéant) seront calculés aux taux indiqués dans le tableau suivant.

Série	Exercice	Date de l'élément déclencheur	Certificat attestant l'atteinte de l'objectif de performance en matière de durabilité		Taux d'accumulation des intérêts liés au remboursement par anticipation en l'absence de certificat
			Taux d'intérêt après l'élément déclencheur	Total de la majoration de type NPF et de la limite liée à l'élément déclencheur	
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	2030	14 nov. 2030	3,85 %	s.o.	3,85 %
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	2030	14 nov. 2030	4,40 %	1,50 %	4,40 %
Billets liés à la durabilité à 5,25 % de série CAG	2030	15 nov. 2030	6,00 %	1,50 %	6,00 %

- 5 Des billets à 4,85 % de série CP d'un montant de 500 millions de dollars ont été émis en avril 2014 à un prix d'émission de 998,74 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,86 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en décembre 2015, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 974,38 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 5,02 %.
- 6 Des billets à 4,70 % de série CW d'un montant de 325 millions de dollars ont été émis en mars 2017 à un prix d'émission de 990,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,76 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en février 2018, et des billets supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 014,11 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,61 % en mars 2018.
- 7 Des billets à 3,95 % de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis en décembre 2019 à un prix d'émission de 991,54 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en mai 2020, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 003,53 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 3,93 %.

c) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit consorsial de 2,75 milliards de dollars (se reporter à la *note 26 d*) qui sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. Ce programme nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial, sous réserve du respect de conditions en matière de notation, d'un montant maximal global équivalent à 2,1 milliards de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US). Les contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche courante de la dette à long terme, étant donné que les montants sont entièrement soutenus et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être soutenus par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année. Au 30 septembre 2022, l'encours du papier commercial s'établissait à 1,3 milliard de dollars (31 décembre 2021 – 1,9 milliard de dollars), lequel était libellé en dollars américains (0,9 milliard de dollars US; 31 décembre 2021 – 1,5 milliard de dollars US), avec un taux d'intérêt effectif moyen de 3,0 %, arrivant à échéance jusqu'en février 2023.

d) Facilités de crédit de TELUS Corporation

Au 30 septembre 2022, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 2,75 milliards de dollars venant à échéance le 6 avril 2026 (montant inchangé par rapport au 31 décembre 2021), avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour soutenir le papier commercial. Au 30 septembre 2022, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 1,9 milliard de dollars, échéant le 9 juillet 2024, auprès d'un consortium d'institutions financières, qui sera utilisée aux fins générales de la société. Après le 30 septembre 2022, le montant de la facilité a été réduit, à notre demande, pour le ramener à 1,6 milliard de dollars. Au 30 septembre 2022, nous avons prélevé un montant de 1,6 milliard de dollars sur la facilité de crédit bancaire non renouvelable, avec un taux d'intérêt effectif moyen de 4,4 % jusqu'au 31 octobre 2022.

Les facilités de crédit de TELUS Corporation portent intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tels que ces termes sont utilisés ou définis dans les facilités de crédit), plus les marges applicables. Les facilités de crédit comportent les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, notre ratio d'endettement ne doit pas être supérieur à 4,25:1,00, et notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur les charges d'intérêts ne doit pas être inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à tous ces ratios en vertu des facilités de crédit.

L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une notation du crédit en particulier.

(en millions)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Montant net disponible	1 449 \$	850 \$
Sûreté pour le papier commercial	1 301	1 900
Montant brut disponible sur la facilité de crédit bancaire renouvelable de 2,75 milliards de dollars	2 750 \$	2 750 \$

Au 30 septembre 2022, nous affichions des lettres de crédit en cours de 122 millions de dollars (31 décembre 2021 – 193 millions de dollars), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire renouvelable engagée.

e) Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 30 juin 2022, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs et venant à échéance le 28 janvier 2025, avec un consortium d'institutions financières auquel s'est jointe en 2020 TELUS Corporation. La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 620 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à environ 7,5 %) et une composante renouvelable de 230 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à 12,5 %), ainsi qu'une composante emprunt à terme amortissable de 600 millions de dollars US (consentie par TELUS Corporation en sa qualité de coprêteur à 12,5 %) et une composante emprunt à terme amortissable de 250 millions de dollars US. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. Le taux d'intérêt moyen pondéré des composantes renouvelables et des composantes emprunt à terme en cours était de 4,6 % au 30 septembre 2022.

(en millions)	Au 30 septembre 2022			Au 31 décembre 2021		
	Composantes renouvelables ¹	Composantes emprunt à terme ²	Total	Composantes renouvelables ¹	Composantes emprunt à terme	Total
Montant disponible	839 \$ US	s.o. \$ US	839 \$ US	725 \$ US	s.o. \$ US	725 \$ US
Encours						
À payer à d'autres entités	10	708	718	109	737	846
À payer à TELUS Corporation	1	68	69	16	71	87
	850 \$ US	776 \$ US	1 626 \$ US	850 \$ US	808 \$ US	1 658 \$ US

1 Le montant disponible de la composante renouvelable comprend un prélèvement lié à un crédit de sécurité de néant (31 décembre 2021 – 8 \$ US).

2 Nous avons eu recours à un swap receveur de taux variable et payeur de taux fixe qui a effectivement servi à convertir nos obligations au titre des intérêts sur une tranche de 90 \$ US de la dette à un taux fixe de 2,64 %.

En ce qui concerne les montants dus au consortium d'institutions financières, à l'exclusion de TELUS Corporation, nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui servent effectivement à convertir une tranche amortissable de 368 \$ US des paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en euros assorties d'un taux d'intérêt fixe effectif de 0,65 % et d'un taux de change fixe effectif de 1,0932 \$ US pour 1,00 €. Ces montants ont été comptabilisés comme couverture d'investissement net dans un établissement étranger (se reporter à la note 4).

La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires et au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tels que tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation de TELUS International (Cda) Inc. à la fin du trimestre ne doit pas être supérieur à 4,50:1,00 au cours de l'exercice 2022 et à 3,75:1,00 par la suite. Le ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur le service de la dette (remboursement d'intérêts et de capital prévu) à la fin du trimestre ne doit pas être inférieur à 1,50:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans la facilité de crédit.

Les composantes emprunt à terme sont assujétiées à un calendrier d'amortissement qui exige que 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance et le 22 décembre 2022 en ce qui concerne la composante de 250 millions de dollars US, respectivement.

Parallèlement à l'entente visant l'acquisition de WillowTree, comme il est décrit à la *note 18 d)*, TELUS International (Cda) Inc. a obtenu un engagement auprès d'une institution financière afin de porter le montant total de sa facilité de crédit à 2,0 milliards de dollars US, celle-ci se composant d'une marge de crédit renouvelable de 800 millions de dollars US et d'emprunts à terme de 1,2 milliard de dollars US payables dans cinq ans, sous réserve de la clôture de l'acquisition de WillowTree. Nous nous attendons à ce que TELUS International (Cda) Inc. prélève des montants sur la facilité de crédit augmentée au moment de la clôture afin de financer une tranche de la contrepartie d'achat en trésorerie dans le cadre de l'acquisition de WillowTree.

f) Autres

Les autres passifs portent intérêt au taux de 3,2 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 liées à ces autres passifs et un bien immobilier et sont assujettis à des calendriers d'amortissement en vertu desquels le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière se terminant le 31 mars 2035.

g) Obligations locatives

Comme les obligations locatives sont assujetties à des calendriers d'amortissement, le capital est remboursé sur diverses périodes, y compris les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 3,8 % au 30 septembre 2022.

h) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 30 septembre 2022 sont présentées dans le tableau suivant.

Dette à long terme composée libellée en	Dollars canadiens			Dollars américains					Autres monnaies	
Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)	Dette à long terme, excluant les contrats de location de location	Contrats de location (note 19)	Total	Dette à long terme, excluant les contrats de location de location	Contrats de location (note 19)	Montants des swaps de devises devant être échangés		Total	Contrats de location (note 19)	Total
						(Reçus) ¹	Payés			
2022 (reste de l'exercice)	5 \$	102 \$	107 \$	1 427 \$	9 \$	(1 134) \$	1 069 \$	1 371 \$	12 \$	1 490 \$
2023	533	337	870	231	33	(227)	212	249	48	1 167
2024	2 712	310	3 022	36	19	(28)	24	51	43	3 116
2025	1 019	186	1 205	589	17	(439)	392	559	29	1 793
2026	1 420	117	1 537	—	17	—	—	17	21	1 575
2027 à 2031	4 613	346	4 959	1 508	12	(1 507)	1 459	1 472	40	6 471
Par la suite	6 313	329	6 642	2 947	—	(2 947)	2 794	2 794	—	9 436
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme composée										
	16 615	1 727	18 342	6 738	107	(6 282)	5 950	6 513	193	25 048
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires ²										
	8 054	341	8 395	2 778	18	(2 705)	2 571	2 662	30	11 087
Échéances contractuelles non actualisées (note 4 b)										
	24 669 \$	2 068 \$	26 737 \$	9 516 \$	125 \$	(8 987) \$	8 521 \$	9 175 \$	223 \$	36 135 \$

1 Le cas échéant, les flux de trésorerie tiennent compte des taux de change au 30 septembre 2022.

2 Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 30 septembre 2022.

27 autres passifs à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Passifs sur contrat	24	90 \$	82 \$
Autres		2	3
Produits différés		92	85
Passif au titre des prestations de retraite	15	349	643
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		71	66
Passifs dérivés	4 d)	4	73
Placement dans des coentreprises immobilières	21 b)	11	9
Autres		52	23
		579	899
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	24	7	8
		586 \$	907 \$

28 capitaux propres

a) Capital social attribuable aux actions ordinaires de TELUS Corporation – généralités

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actions privilégiées de premier rang	1 milliard	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	1 milliard	1 milliard
Actions ordinaires	4 milliards	4 milliards

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées dans la mesure où pas moins de 66⅔ % des actions ordinaires émises et en circulation sont détenues par des Canadiens. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au 30 septembre 2022, environ 46 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés (se reporter à la *note 13 b*), environ 20 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime d'options sur actions restreintes (se reporter à la *note 14 b*) et environ 93 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la *note 14 d*).

b) Rachat d'actions ordinaires de TELUS Corporation à des fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Comme il est précisé à la *note 3*, nous pouvons racheter une partie de nos actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital. En juin 2022, nous avons reçu l'approbation de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter et à annuler, entre le 6 juin 2022 et le 5 juin 2023, jusqu'à 10 millions de nos actions ordinaires (pour un montant maximal de 250 millions de dollars).

c) Filiale détentrice d'une importante participation ne donnant pas le contrôle

Notre filiale TELUS International (Cda) Inc. est constituée en société par actions en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique); ses activités sont réparties sur le plan géographique et comptent des bureaux principaux en Asie, en Amérique centrale, en Europe et en Amérique du Nord.

En raison des droits de vote liés aux actions à droits de vote multiples détenues par TELUS Corporation, au 30 septembre 2022, nous conservons une participation donnant le contrôle et un bloc de droits de vote de 72,4 % (31 décembre 2021 – 70,9 %), ainsi qu'une participation économique de 56,1 % (31 décembre 2021 – 55,1 %) dans TELUS International (Cda) Inc. Les variations des participations au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, qui sont reflétées dans l'état des variations des capitaux propres, découlent de la rémunération fondée sur des actions et de l'acquisition d'actions auprès d'un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle.

Information financière résumée

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de notre filiale TELUS International (Cda) Inc.

	Trimestres		Périodes de neuf mois		
À la date indiquée et pour les périodes closes à cette date (en millions) ¹	30 septembre 2022	30 septembre 2021	30 septembre 2022	30 septembre 2021	31 décembre 2021
État de la situation financière					
Actifs courants			1 074 \$		874 \$
Actifs non courants			3 820 \$		3 804 \$
Passifs courants			1 199 \$		1 098 \$
Passifs non courants			1 333 \$		1 475 \$
État du résultat net et du résultat global					
Produits d'exploitation et autres produits	803 \$	700 \$	2 359 \$	1 997 \$	
Bénéfice net	78 \$	30 \$	193 \$	54 \$	
Bénéfice global (perte globale)	148 \$	65 \$	225 \$	6 \$	
Tableau des flux de trésorerie					
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	158 \$	101 \$	419 \$	257 \$	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(25) \$	(50) \$	(115) \$	(97) \$	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(98) \$	(35) \$	(251) \$	(184) \$	

1 Comme l'exigent les normes IFRS de l'IASB, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés.

29 passifs éventuels

a) Réclamations et poursuites

Généralités

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations et, dans certains cas, à l'égard d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu un avis, ou sommes au courant, de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à notre égard et, dans certains cas, d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectif concernant la facturation à la minute

En 2008, un recours collectif a été intenté contre nous en Ontario, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario, une infraction à la *Loi sur la concurrence* et un enrichissement injustifié, relativement à notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. L'autorisation d'un recours collectif national a été demandée. En novembre 2014, seul un recours collectif intenté en Ontario a été autorisé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario; ce recours allègue qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur*, et un enrichissement injustifié; tous les appels relatifs à cette décision d'autoriser le recours collectif ont été épuisés. Parallèlement, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé de suspendre les réclamations de nos clients d'affaires, malgré la clause d'arbitrage figurant dans nos ententes de prestation de services aux clients conclues avec ces clients. Cette décision a fait l'objet d'un appel et, le 31 mai 2017, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté notre appel. La Cour suprême du Canada nous a permis d'en appeler de cette décision, a autorisé notre appel le 4 avril 2019 et a ordonné la suspension des réclamations des entreprises clientes.

Recours collectifs concernant la durée d'établissement de la communication

En 2005, un recours collectif a été intenté contre nous en Colombie-Britannique, alléguant que nous avons observé des pratiques commerciales trompeuses en facturant les appels entrants à partir du moment où l'appelant se connecte au réseau plutôt qu'à partir du moment où l'appel entrant est acheminé au destinataire. En 2011, la Cour suprême du Canada a confirmé la suspension de la totalité des causes d'action présentées par le demandeur dans le cadre de ce recours collectif, à l'exception d'une cause d'action en raison de la clause d'arbitrage qui a été incluse dans nos ententes de prestation de services. Cette unique exception concerne la cause d'action fondée sur les pratiques trompeuses ou déraisonnables en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act de la Colombie-Britannique que la Cour suprême du Canada a refusé de suspendre. En janvier 2016, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a autorisé ce recours collectif concernant cette réclamation en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act. Ce recours est limité aux résidents de la Colombie-Britannique qui ont signé avec nous des contrats pour des services mobiles au cours de la période allant du 21 janvier 1999 jusqu'en avril 2010. Nous avons fait appel de cette décision d'autoriser le recours collectif. Un recours collectif a été intenté contre nous en Alberta au même moment que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique. Le recours collectif intenté en Alberta comporte les mêmes allégations que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique, mais à ce jour, ce recours n'a pas progressé et n'a pas été autorisé. Sous réserve de certaines conditions, y compris l'approbation de la Cour, nous avons réglé les recours collectifs en Colombie-Britannique et en Alberta.

Recours collectifs non autorisés

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectifs concernant le service 9-1-1

En 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre notre société et d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, qui allègue, entre autres, que nous n'avons pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1, que nous avons de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux et que nous avons facturé des frais liés au service 9-1-1 à des clients qui résident dans des zones où le service 9-1-1 n'est pas disponible. Les causes d'action avancées par les demandeurs sont la rupture de contrat, des déclarations inexactes et une publicité mensongère. Les demandeurs demandent l'autorisation d'un recours collectif national. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment, mais la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a déclaré que ce recours collectif avait expiré à notre égard en 2009. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis 2016.

Recours collectifs concernant Public Mobile

En 2014, des recours collectifs ont été intentés contre nous au Québec et en Ontario, au nom des clients de Public Mobile, qui allèguent que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et nos obligations jurisprudentielles. En particulier, le recours intenté au Québec allègue que nos actes constituent une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, du *Code civil* du Québec et de la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario. Le 28 juin 2021, la Cour supérieure du Québec a approuvé l'abandon de cette réclamation contre TELUS. Le recours collectif intenté en Ontario allègue qu'il y a eu négligence, une rupture de la garantie expresse et implicite, une infraction à la *Loi sur la concurrence*, un enrichissement injustifié et une renonciation de délit civil. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis qu'elle a été déposée et signifiée.

Résumé

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours mentionnés ci-dessus. Si le dénouement de ces recours se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, y compris nos flux de trésorerie. Les évaluations et les hypothèses de la direction supposent que des estimations fiables des risques courus ne peuvent être faites compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la nature des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés par les demandeurs, aux causes d'action qui sont, ou qui pourraient en fin de compte être, intentées et, dans le cas des recours collectifs non autorisés, aux causes d'action qui pourraient en fin de compte être autorisées.

b) Concentration de la main-d'œuvre

En 2021, nous avons entamé des négociations collectives avec le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (« STT »), Section locale 1944 des Métallos, afin de renouveler une convention collective qui a expiré le 31 décembre 2021. Le contrat couvrait environ 18 % de notre main-d'œuvre canadienne au 30 septembre 2022. Le contrat arrivé à expiration demeure en vigueur durant les négociations entre les parties, et ce, jusqu'à la conclusion d'une nouvelle convention.

Durant le quatrième trimestre de 2022, le STT a envoyé un avis au ministre fédéral du Travail, comme le prévoit le *Code canadien du travail*, demandant la nomination d'un conciliateur fédéral afin d'aider les parties à mener les négociations. Le processus de conciliation peut durer un certain nombre de mois et pendant qu'il est en cours, il est interdit de déclencher une grève ou un lock-out. Si la conciliation n'aboutit pas à la signature d'une nouvelle convention collective, une interruption de travail risque de survenir une fois que le processus de conciliation aura pris fin et qu'un certain nombre de conditions juridiques préalables additionnelles auront été remplies. Comme une interruption de travail peut prendre plusieurs formes, ses incidences opérationnelles et financières sur notre société ne sont pas pratiquement déterminables à l'heure actuelle.

30 transactions entre parties liées**a) Transactions avec les principaux dirigeants**

Nos principaux dirigeants ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2022	2021	2022	2021
Avantages à court terme	4 \$	4 \$	12 \$	12 \$
Prestations de retraite ¹ et autres avantages postérieurs à l'emploi	2	7	9	11
Rémunération fondée sur des actions ²	17	19	57	55
	23 \$	30 \$	78 \$	78 \$

- 1 Les membres de notre équipe de direction sont des membres de notre *régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation* et de certains autres régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies et à cotisations définies.
- 2 Nous comptabilisons une charge pour le sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes qui sont assujetties à des conditions de performance liées au marché en utilisant une juste valeur déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. Les unités d'actions restreintes qui sont assujetties à une option de règlement en capitaux propres sont comptabilisées comme des instruments de capitaux propres. La charge liée aux unités d'actions restreintes dont les droits ne seront en fin de compte pas acquis est contrepassée en diminution de la charge qui a été auparavant enregistrée pour celles-ci.

Comme il est indiqué à la *note 14*, nous avons consenti des attributions initiales de rémunération fondée sur des actions en 2022 et en 2021, y compris à l'égard de nos principaux dirigeants, comme le présente le tableau ci-après. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge connexe est comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions initiales de 2022 et de 2021 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2022			2021		
	Nombre d'unités d'actions	Valeur nominale ¹	Juste valeur à la date d'attribution ¹	Nombre d'unités d'actions	Valeur nominale ¹	Juste valeur à la date d'attribution ¹
TELUS Corporation						
Unités d'actions restreintes	1 007 431	32 \$	39 \$	1 249 218	32 \$	35 \$
TELUS International (Cda) Inc.						
Unités d'actions restreintes	265 617	9	9	437 857	15	15
Options sur actions	—	—	—	167 693	1	1
		9	9		16	16
		41 \$	48 \$		48 \$	51 \$

- 1 La valeur nominale des unités d'actions restreintes est calculée en multipliant le cours des actions de participation au moment de l'attribution par le nombre d'unités attribuées. La juste valeur à la date d'attribution est différente de la valeur nominale, car la juste valeur de certaines attributions est déterminée au moyen du modèle de simulation Monte Carlo (se reporter à la *note 14 b*). La valeur nominale des options sur actions est calculée au moyen d'un modèle d'évaluation des options.

Le montant comptabilisé au titre des attributions d'unités d'actions restreintes et d'options sur actions comptabilisées à titre de passif en circulation au 30 septembre 2022 se chiffrait à 2 millions de dollars (31 décembre 2021 – 7 millions de dollars).

Notre *régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs* prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions ordinaires de TELUS Corporation ou en trésorerie. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions ordinaires de TELUS Corporation. Les droits différés à la valeur d'actions comptabilisés à titre de passifs ont été payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au *régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs*; au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021, aucun montant n'a été payé. Au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021, aucune attribution comptabilisée à titre de passif n'était en circulation.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, les principaux dirigeants ont exercé 255 973 options sur actions de TELUS International (Cda) Inc. d'une valeur intrinsèque de 7 millions de dollars au moment de l'exercice, reflétant un prix moyen pondéré à la date de l'exercice de 39,58 \$; aucune option n'a été exercée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, des principaux dirigeants ont exercé 125 806 options sur actions de TELUS International (Cda) Inc. d'une valeur intrinsèque de 2 millions de dollars au moment de l'exercice, reflétant un prix moyen pondéré à la date de l'exercice de 30,33 \$; aucune option n'a été exercée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : généralement 18 à 24 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en trésorerie annuelle. En cas de changement de contrôle, les membres de l'équipe de direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

b) Transactions impliquant les régimes de retraite à prestations définies

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, nous avons fourni des services de gestion, d'administration et actuariels à nos régimes de retraite à prestations définies; les montants facturés liés à ces services ont été établis selon la méthode du recouvrement des coûts et se sont chiffrés à 2 millions de dollars (2021 – 2 millions de dollars) et à 6 millions de dollars (2021 – 6 millions de dollars), respectivement.

c) Transactions avec la coentreprise immobilière

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021, nous avons conclu des transactions avec la coentreprise immobilière TELUS Sky, qui est une partie liée, comme il est décrit à la *note 21*. Au 30 septembre 2022, nous avons comptabilisé des obligations locatives de 88 millions de dollars (31 décembre 2021 – 95 millions de dollars) relativement à notre contrat de location lié à TELUS Sky et des paiements mensuels en trésorerie sont faits conformément au contrat de location; un tiers de ces montants tient à notre participation économique dans la coentreprise immobilière.

31 informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie

a) Tableaux des flux de trésorerie – activités d'exploitation et activités d'investissement

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2022	2021	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation					
Débiteurs		(192) \$	(222) \$	(163) \$	(197) \$
Stocks		(62)	31	(51)	75
Actifs sur contrat		4	(5)	40	22
Charges payées d'avance		(41)	31	(211)	(92)
Créditeurs et charges à payer		210	205	53	236
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir et à payer, montant net		67	78	137	(7)
Facturation par anticipation et dépôts de clients		(17)	8	(24)	4
Provisions		23	10	9	8
		(8) \$	136 \$	(210) \$	49 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Paielements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre					
Entrées d'immobilisations					
Dépenses d'investissement, montant brut					
Immobilisations corporelles	17	(928) \$	(1 057) \$	(2 518) \$	(2 392) \$
Immobilisations incorporelles assujetties à l'amortissement	18	(297)	(204)	(745)	(580)
		(1 225)	(1 261)	(3 263)	(2 972)
Entrées découlant de contrats de location	17	300	270	451	383
Dépenses d'investissement	5	(925)	(991)	(2 812)	(2 589)
Incidence des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		—	—	222	—
		(925)	(991)	(2 590)	(2 589)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie compris dans les éléments précédents					
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		93	275	(49)	352
Variation sans effet sur la trésorerie au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations		—	—	(222)	—
		93	275	(271)	352
		(832) \$	(716) \$	(2 861) \$	(2 237) \$

b) Variations des passifs découlant des activités de financement

(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie		
		Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4 e)	Autres	Fin de la période
TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	428 \$	— \$	(428) \$	— \$	430 \$	430 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	157	—	(157)	—
	428 \$	— \$	(271) \$	— \$	273 \$	430 \$
Emprunts à court terme	100 \$	2 \$	— \$	— \$	— \$	102 \$
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	16 184 \$	— \$	(1 000) \$	81 \$	5 \$	15 270 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	197	1 524	(200)	7	—	1 528
Déventures de TELUS Communications Inc.	448	—	—	—	—	448
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 092	28	(45)	28	4	1 107
Autres	317	—	(77)	—	72	312
Obligations locatives	1 694	—	(124)	11	287	1 868
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif	62	207	(208)	(101)	(63)	(103)
	19 994	1 759	(1 654)	26	305	20 430
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(207)	207	—	—	—
	19 994 \$	1 552 \$	(1 447) \$	26 \$	305 \$	20 430 \$
TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	467 \$	— \$	(467) \$	— \$	480 \$	480 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	170	—	(170)	—
	467 \$	— \$	(297) \$	— \$	310 \$	480 \$
Emprunts à court terme	279 \$	305 \$	(487) \$	— \$	7 \$	104 \$
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	16 459 \$	2 000 \$	— \$	267 \$	(17) \$	18 709 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 922	1 342	(2 064)	101	—	1 301
Facilités de crédit de TELUS Corporation	—	1 594	—	—	—	1 594
Déventures de TELUS Communications Inc.	199	—	—	—	—	199
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	984	—	(74)	63	1	974
Autres	300	—	(547)	—	542	295
Obligations locatives	1 764	—	(118)	3	418	2 067
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	(172)	2 071	(2 027)	(399)	271	(256)
	21 456	7 007	(4 830)	35	1 215	24 883
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(2 071)	2 071	—	—	—
	21 456 \$	4 936 \$	(2 759) \$	35 \$	1 215 \$	24 883 \$

		Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie		
	Début de la période	Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4 e)	Autres	Fin de la période
(en millions)						
PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2021						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	403 \$	— \$	(1 235) \$	— \$	1 262 \$	430 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	462	—	(462)	—
	403 \$	— \$	(773) \$	— \$	800 \$	430 \$
Emprunts à court terme	100 \$	2 \$	— \$	— \$	— \$	102 \$
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	15 021 \$	1 250 \$	(1 000) \$	2 \$	(3) \$	15 270 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	731	2 499	(1 678)	(24)	—	1 528
Déventures de TELUS Communications Inc.	622	—	(175)	—	1	448
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 804	28	(729)	2	2	1 107
Autres	273	—	(85)	—	124	312
Obligations locatives	1 837	—	(371)	2	400	1 868
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif	120	1 699	(1 734)	(10)	(178)	(103)
	20 408	5 476	(5 772)	(28)	346	20 430
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 699)	1 699	—	—	—
	20 408 \$	3 777 \$	(4 073) \$	(28) \$	346 \$	20 430 \$
PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2022						
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	449 \$	— \$	(1 366) \$	— \$	1 397 \$	480 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	486	—	(486)	—
	449 \$	— \$	(880) \$	— \$	911 \$	480 \$
Emprunts à court terme	114 \$	480 \$	(497) \$	— \$	7 \$	104 \$
Dette à long terme						
Billets de premier rang de TELUS Corporation	15 258 \$	3 143 \$	— \$	333 \$	(25) \$	18 709 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 900	4 245	(4 976)	132	—	1 301
Facilités de crédit de TELUS Corporation	—	1 594	—	—	—	1 594
Déventures de TELUS Communications Inc.	448	—	(249)	—	—	199
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 062	11	(181)	80	2	974
Autres	308	—	(661)	—	648	295
Obligations locatives	1 876	—	(366)	(2)	559	2 067
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	4	4 997	(4 952)	(534)	229	(256)
	20 856	13 990	(11 385)	9	1 413	24 883
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(4 997)	4 997	—	—	—
	20 856 \$	8 993 \$	(6 388) \$	9 \$	1 413 \$	24 883 \$